

Corent

Festins et pratiques religieuses

Fouille programmée du sanctuaire du Puy de Corent
à Veyre-Monton (Puy de Dôme)

Rapport de la campagne 2001

Mathieu Poux

Fiche technique

Numéro d'enregistrement : 2001-55

Nature de l'opération : fouille programmée

Dates : 1^{er} août au 30 septembre 2001

Titulaire : Matthieu Poux, Université de Lausanne (Suisse), UMR 8545 et 7041 du CNRS

Lieu-dit : Puy de Covent

Commune : VEYRE-MONTON

Localisation des fouilles : parcelle ZI 59 (cadastre 1988)

Coordonnées Lambert : X = 666,400 ; Y = 2074,175

Statut : parcelle agricole, propriété privée

Propriétaire du terrain : Mme. G. Champroux, 2 rue Saint-Verny, 63730 Covent

Financement : Ministère de la Culture, Service Régional de l'Archéologie

Montant des subsides : 30 000 F (fonctionnement), 15 000 F (travaux)

Prise en charge : Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne (ARAFA)

Gestion : Yann Deberge, ARAFA

Équipe de fouilles :

Direction du chantier : Matthieu Poux

Co-direction : Yann Deberge, ARAFA

Topographie : Pascal Combes, AFAN

Décapage pelle mécanique : Denis Longeon

Surveillance décapage : Jemima Dunkey, AFAN

Encadrement : Matthew Loughton, Michel Aberson, Patrice Méniel.

Fouilleurs : Pascal Amelin, Emilie Andrieu, Lise Andrieu, Lucien Andrieu, Yaël Benz, Simon Besson, Pascal Breuil, Amélie Berthon, Christelle Finali, Jessica Finot, Sylvain Foucras, Franck Galtier, Magali Garcia, Julie Gasc, Sandrine Giroud, Alexandra Lebon, Ugo Lombroso, Patrice Méniel, Martin Oakes, Sandrine Oesterlé, Dorian Pasquier, Mathieu Pazat, Hélène Perrin, Stéphanie Petiot, Monique Rousset, Sandrine Riquier. Avec la participation des élèves du Collège Claparède de Genève, encadrés par Michel Abserson et Christian Moser : Lauriane Anglé, Cécile Dobler, Elena Natali, Céline Paccolat, Sonia Tuil, Antonin Weyeneth.

Détecteurs à métaux : Daniel Leguet, Georges Paquet, Ulysse Cabezuelo.

Autorisation : 2001-119

Post-fouilles

Supervision : Matthieu Poux, Yann Deberge

Traitement et dessin du mobilier

Amélie Berthon, Université de Clermont-Ferrand

Sylvain Foucras, Université de Clermont-Ferrand

Magali Garcia, Université de Lyon II

Julie Gasc, Université de Toulouse-Le Mirail

Sandrine Oesterlé, Université de Lausanne (Suisse)

Dorian Pasquier, Université de Clermont-Ferrand

Introduction

Cette opération initiée sur le Puy-de-Corent, près de dix ans après les premières fouilles entamées au début des années 1990, s'inscrit dans un renouveau général des recherches consacrées à l'Âge du Fer en Auvergne. Motivé par une série de découvertes spectaculaires liées à une série d'opérations de sauvetage dans le bassin Clermontois, il a été encouragé par le Service Régional pour l'Archéologie, épaulé par l'Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne. Leurs responsables ont su « transformer l'essai », en autorisant et en appuyant plusieurs fouilles programmées ciblées sur des sites au potentiel particulièrement prometteur : l'incontournable Gergovie de la Guerre des Gaules, mais aussi le plateau de Corent, dont plusieurs premiers sondages pratiqués au début des années 1990 avaient révélé la richesse archéologique.

L'auteur de ce rapport a été interpellé dès 1994 par les milliers de tessons d'amphores vinaires affleurant à la surface du gisement. Ce site a fourni matière, avec d'autres, à plusieurs années de recherches consacrées aux rites de libations et aux festins. Il a acquis une place centrale dans une problématique étendue, au fil des études, à toute la Gaule. Les études menées par Vincent Guichard, John Collis, Matthew Loughton et Patrice Méniel avaient préparé le terrain : un sanctuaire indigène, des pratiques d'abattage et de consommation collectifs mettant en jeu des centaines d'animaux, des milliers d'amphores, tout cela devait concourir à faire de Corent un site emblématique de la pratique du festin en Gaule préromaine.

De nombreux doutes et questions subsistaient, néanmoins, au terme des deux années de fouilles interrompues en 1993 faute de temps et de moyens. L'ampleur et la lisibilité des vestiges offraient, avec le recul, une opportunité unique de mieux comprendre ces pratiques et de les documenter dès le stade de la fouille à l'aide de méthodes adéquates. Elle a motivé, au début de l'année 2001, une nouvelle demande de fouilles étalée sur plusieurs années et inscrite dans une double perspective : mieux appréhender l'organisation spatiale et l'évolution du sanctuaire dans son contexte régional, d'une part, la signification de ses dépôts à la lumière des rites de festin et de libations en Gaule, d'autre part, dans l'esprit de ce qui avait été réalisé l'année précédente sur le site voisin de Clermont-Ferrand « Le Brézet » en collaboration avec l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales. Les résultats sont, en dépit d'un budget relativement limité, à la mesure des objectifs affichés. La réapparition du nom de Corent dans plusieurs ouvrages et articles de portée nationale parus très récemment ou en cours de préparation illustre bien la contribution que peut apporter une archéologie régionale mise au service de problématiques étendues. Ces résultats justifient la mise en œuvre d'un programme de fouilles plus ambitieux et plus exigeant en moyens, objet de la nouvelle demande d'autorisation et de subventions qui accompagne ce rapport.

Remerciements

Ils s'adressent en premier lieu à Vincent Guichard, qui nous a autorisés et encouragés à reprendre ses recherches là où elles avaient été interrompues, au risque d'en voir remettre en cause les conclusions. Avancées avec toute la prudence requise, sur la base de données partielles, elles se voient aujourd'hui renforcées plus qu'entamées par des résultats accueillis avec un détachement et un enthousiasme qui l'honorent. Notre gratitude s'adresse également au Prof. John Collis de l'Université de Sheffield, et à Christine Mennessier-Jouannet, responsables de l'Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne, pour la prise en charge des subsides, la mise à disposition de toute l'infrastructure nécessaire au bon déroulement des fouilles et leurs précieux conseils.

Yann Deberge, permanent de l'association, a mis deux mois durant son expérience d'archéologue de terrain et ses qualités scientifiques au service de l'opération. Son dévouement et sa compétence méritent d'être soulignés à leur juste valeur. Jemima Dunkey et Pascal Combes (AFAN-INRAP), ainsi que Matthew Loughton et Michel Aberson (Universités de Bournemouth et de Genève), nous ont consacré beaucoup de leur temps libre malgré un emploi du temps très chargé. Marion Berti, du Bureau d'Archéologie Cantonale Genevoise, a effectué à titre gracieux la numérisation des fiches de fouille.

Un immense merci, enfin, à une équipe de fouille composée pour l'essentiel d'étudiants et de bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Certains se sont investis sans compter, du premier au dernier jour de la fouille : en particulier Magali Garcia, Amélie Berthon, Sandrine Oesterlé, Sylvain Foucras et Dorian Pasquier. Ils ont fait preuve d'un engagement qui se prolonge, pour trois d'entre eux, par des mémoires de maîtrise portant sur le mobilier des fouilles de cette année.

Nous remercions les membres de l'Association pour les fouilles de Gergovie, en particulier aux familles Andrieu, Rousset et à Pascal Breuil, qui nous ont apporté leur aide, ainsi qu'à Daniel Leguet et Georges Paquet, qui ont assuré la prospection des déblais au détecteur à métaux.

Ulysse Cabezuelo et Frédéric Barp nous ont rendu, grâce à leur double casquette d'archéologues et d'élus municipaux, de nombreux services : notamment, la mise à disposition d'un local de fouilles gracieusement prêté par la commune de Corent. Qu'ils en soient remerciés. Saluons encore le travail effectué, en marge des fouilles, par le syndicat Gergovie-Val d'Allier en la personne d'Albane Rocher, qui s'est chargée du contact avec le public et les médias, et les brigades de Gendarmerie du Puy-de-Dôme, qui ont assuré la surveillance du chantier aux heures les plus difficiles.

Cette fouille menée en parallèle à celle de Gergovie a été l'occasion d'échanges fructueux avec ses responsables et d'autres membres de l'association : Thomas Perltwieser, Iris Hott, Lionel Orengo, Lionel Izac-Imbert et David Lallemand. De nombreux collègues et intervenants extérieurs nous ont fait l'honneur de leur visite et de leurs conseils avisés : Hélène Dartevelle, Michel Feugère, Sophie Liégard, Pierre-Yves Milcent, Fabienne Olmer, Frédéric Surmely, Sandrine Riquieret Pascal Amelin, André Tchernia, Jean-Dominique Vergnioles et Gérard Vernet, pour n'en citer que quelques uns.

Nous remercions, enfin, les élus et la population des communes de Corent et de Veyre-Monton, pour les nombreux services rendus et l'intérêt qu'ils ont bien voulu accorder à nos recherches.

I - Cadre scientifique et méthodologique

Conditions et objectifs

Historique des découvertes.

Inhabité depuis sa mise en culture au XIX^e siècle, le site de Corent n'a longtemps été connu qu'à travers des prospections et des ramassages de surface¹. Aujourd'hui encore, des quantités d'objets y sont mis au jour chaque automne par les labours: tessons d'amphores, poteries, monnaies, outils en pierre, parures et petits objets de la vie quotidienne, bien connus des promeneurs, antiquaires et ramasseurs en tout genre qui viennent y constituer leurs collections archéologiques.

Ce « gisement d'importance européenne », selon les termes de Vincent Guichard, n'a paradoxalement fait l'objet que de peu de recherches de grande envergure. Les premières fouilles archéologiques, réalisées par MM. Fabre et Grange, remontent au milieu du XIX^e siècle, et il fallut attendre près d'un siècle avant qu'elles soient suivies par de nouvelles investigations (travaux de MM. Bruyère, Peyron et Grassion en 1935, puis du Dr Témisse entre 1937 et 1939). D'ampleur limitée, ces recherches ont surtout permis la récolte d'un grand nombre de mobiliers se rapportant aux occupations pré et proto-historiques, ainsi que la mise au jour de plusieurs « maisons sur caves » d'époque gallo-romaine. Ces découvertes soulignaient la longévité et l'étendue d'une occupation qui couvrait une majeure partie du plateau. Ils couvraient une séquence d'occupation datable du Néolithique, de l'Âge du Bronze, de l'époque romaine et surtout, de la Tène finale, abondamment représentée dans les collections monétaires recueillies sur le site. Des centaines de monnaies gauloises, dont certaines ont été frappées sur place, identifiaient le site de Corent à un *oppidum*, sinon à l'*oppidum* principal de la Cité arverne au I^{er} s. av. J.-C.

Ce n'est qu'à la fin des années 80 que des recherches systématiques ont été entreprises dans les secteurs du site trahissant un fort potentiel archéologique. Des prospections systématiques au sol furent mises en œuvre en 1988, afin d'évaluer la densité et la chronologie des vestiges ainsi que leur état de préservation. Menées sous la direction de John Collis et Vincent Guichard, elles aboutirent dès 1991 à une première campagne de sondages, limitée à une vingtaine de fenêtres de 4 m², pratiquées tous les vingt mètres dans les zones les plus riches en découvertes. La mise en évidence de niveaux archéologiques préservés par les labours, avait permis de concentrer les recherches sur une parcelle située au centre de l'*oppidum*, qui fit l'objet de fouilles extensives l'année suivante.

Les fouilles 1992-1993

Ces premières fouilles ont plus précisément porté sur la parcelle ZI 59, objet de la présente campagne, et sa périphérie. Située au centre du plateau, en bordure du chemin principal qui le traverse longitudinalement (fig. 1-2), elle mesure environ 70 mètres de côté, soit un demi-hectare de terres agricoles exploitées chaque année. Deux campagnes successives, organisées en 1992 et 1993, ont porté sur une surface de 320 m², correspondant à moins d'un dixième de sa surface. Elles se sont surtout concentrées en limite nord de la parcelle, où les vestiges apparaissent les mieux préservés. Deux premiers sondages ont été pratiqués en 1992 de part et d'autre du chemin, afin d'identifier la nature des vestiges et d'en reconnaître les limites. Ils ont été explorés de manière plus extensive l'année sui-



Fig. 1 – Vue vers l'est de la parcelle ZI 59 (à droite). Photo aérienne CERAA..

¹ Un résumé des découvertes et fouilles anciennes, avec bibliographie, dans Provost et Mennessier-Jouannet 1994, 76-82.

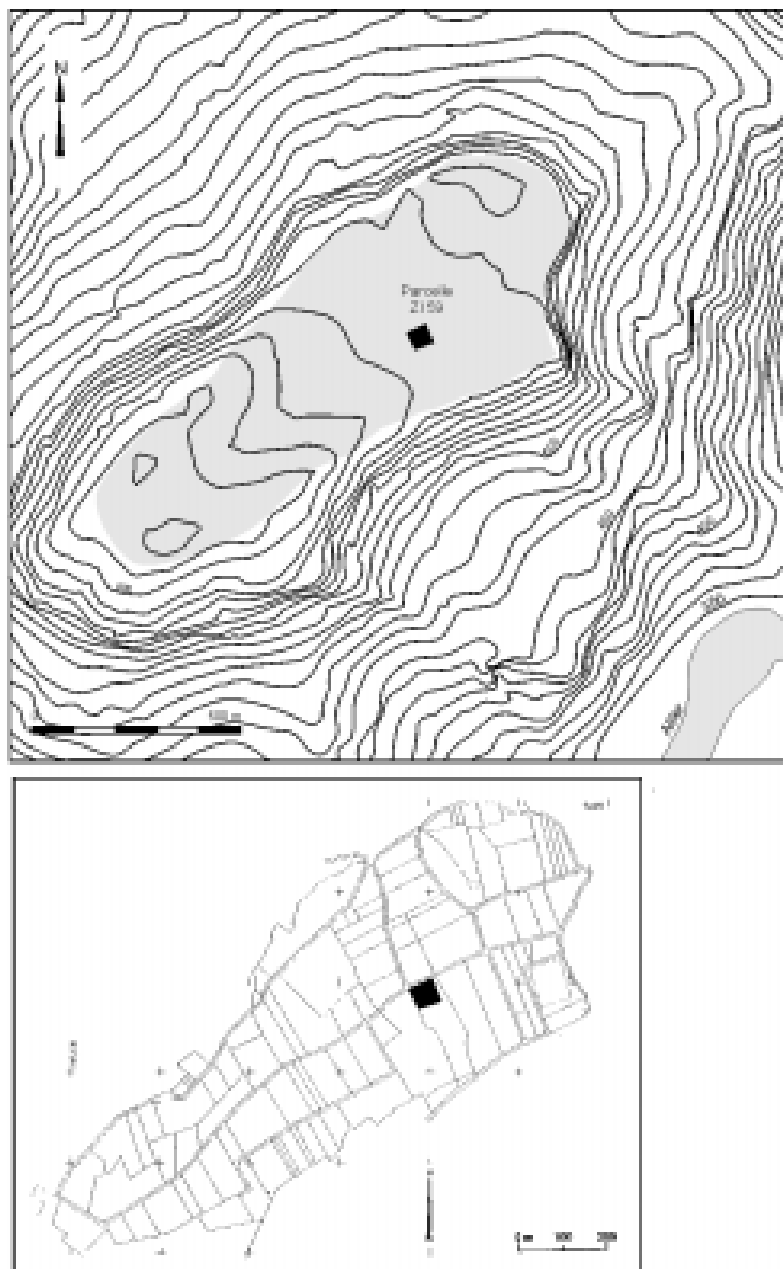


Fig. 2 – Puy-de-Corent : topographie et localisation de la parcelle ZI 59.

vante, sous forme de deux tranchées d'une trentaine de mètres de long sur quatre mètres de large, disposées perpendiculairement de l'angle nord-est de la parcelle jusqu'à son centre (fig. 3). Ces fouilles ont révélé une séquence chronologique discontinue, échelonnée du Néolithique à la période romaine. Elles ont surtout permis l'identification d'un grand sanctuaire d'époque gauloise et romaine, dont les limites semblaient recouvrir approximativement celles de la parcelle explorée: Ce sanctuaire se matérialisait, à l'époque romaine, par une longue galerie maçonnée d'environ 60 mètres de côté, reconnue sur une trentaine de mètres le long du chemin marquant la limite septentrionale du champ (fig. 3). Son orientation correspondait effectivement à celle de la parcelle, mais ni sa branche occidentale, ni sa branche orientale, n'avaient été mises en évidence. Un sondage restreint pratiqué en limite sud du champ avait révélé quelques tracés de maçonnerie d'orientation cohérente avec le reste des vestiges, qui confortaient la restitution d'une galerie périphérique de type péribole.

Sa fouille témoignait d'une évolution complexe, subdivisée en quatre phases. La première a été datée du milieu de l'époque augustéenne : elle n'était matérialisée que par un seul mur rectiligne à fondation de pierre et élévation d'adobe enduite de chaux. Les murs de la seconde phase, qui recouvraient les restes du précédent, utilisaient des blocs de basalte liés au mortier de chaux, recouvert d'enduits blanc à peinture violacée. Au cours de la troisième phase, un second mur fut édifié parallèlement au premier, formant avec celui-ci une galerie large de 2,8 m dans l'œuvre. Ses pierres liées par un mortier de chaux étaient recouvertes d'un enduit blanc moucheté de jaune. Deux paires de blocs quadrangulaires taillés dans le basalte, enchâssés à une date postérieure dans les murs de la galerie, servaient de bases à des piliers supportant sa toiture. La dernière phase d'aménagement se caractérisait par l'adjonction de deux éléments supplémentaires. Le premier, une pièce rectangulaire de 3,4 m par 4,2 m dans l'œuvre, s'inscrivait à l'angle nord-est de la galerie, partie d'un ensemble plus vaste se développant vers le sud et l'est, le second, dans sa partie médiane. Cette pièce, large de 3,6 m, était dotée d'un sol de *terrazzo* mêlé de fragments de pouzzolane. Ces étapes successives avaient été attribuées à une séquence non précisée couvrant tout le Haut-Empire, du I^{er} au II^e siècles apr. J.-C.

Les aménagements intérieurs au sanctuaire apparaissaient, par contraste, totalement inexistant. Seuls quelques vestiges de maçonneries avaient été recoupés au sud de la galerie. N'en subsistait qu'un fin solin de mortier très entamé par les labours, dont le tracé n'était conservé que ponctuellement. La restitution de trois murs parallèles à la galerie n'était proposée qu'à titre d'hypothèse. L'absence, au centre de la parcelle, de toute trace de sols et d'édifices culturels de type temple, autel ou chapelle, était attribué au fait qu'ils avaient été arasés par les labours jusqu'à hauteur des niveaux et structures d'époque gauloise.

Ces derniers apparaissaient, de fait, mieux préservés du fait de leur profondeur plus importante. Deux tronçons de fossés parallèles recoupés au centre de la parcelle avaient été attribués à un endosse de forme carrée, matérialisant un premier foyer cultuel d'époque gauloise (fig. 3). Leur comblement, presque exclusivement constitué de mâchoires et de crânes de moutons collectés par centaines (fig. 4), témoignait d'une sélection des ossements soutenant une interprétation religieuse de cette structure. La restitution de son plan était présentée comme très hypothétique : l'existence de la branche est de l'enclos avait été postulée sur la foi de dépôts d'ossements apparus lors d'un rapide sondage à la pelle mécanique effectué en clôture du chantier. Sa position parfaitement centrée par rapport au péribole gallo romain rendait particulièrement plausible l'hypothèse d'un premier aménagement de sanctuaire doté d'un nouvel habillage à l'époque romaine.

Les structures périphériques avaient, en revanche, été interprétées comme de simples habitats bien qu'inclues au péribole d'époque romaine. Entre la galerie et les fossés d'enclos figurait une petite construction de 4 m sur 4 m, matérialisée par des alignements de gros fragments d'amphore et de blocs de pierre empilés ou fichés verticalement dans le sol, vestiges de cloisons en torchis aujourd'hui disparues. Son sol, jonché de restes de faune, était constitué de fragments d'amphore disposés à plat. Cette abondance d'amphores et d'ossements avait amené les fouilleurs à conclure à une utilisation purement domestique de cette structure. Elle était environnée de niveaux d'occupation parsemés d'un mobilier comparable, accumulés sur une sorte « d'esplanade » artificielle taillée de main d'homme dans le socle basaltique naturel.

La première fouille effectuée en 1992 à l'extérieur du péribole, au nord de la parcelle et du chemin qui la borde, avait révélé d'autres aménagements attribuables à cette période : une vaste aire empierrée de blocs de basalte, fondée sur une sorte de pavement de tessons d'amphores disposés à plat (fig. 5), était associée à deux larges trous de poteaux. Cette structure large de plusieurs mètres semblait délimiter un podium, une place ou une voie d'accès. Elle était bordée par un sol constitué de tessons d'amphores et de blocs de basalte épars, jonché d'objets de nature variée : fragments de céramique et d'amphore, os animaux et humains, dont un demi-crâne posé sur le sol, monnaies, parures en bronze et en fer, et surtout, restes métalliques de quatre à cinq de boucliers soumis à des coups et à des torsions volontaires.

Ces armes mutilées conféraient d'emblée au site de Corent une importance qui dépassait de loin la problématique locale, puisqu'il est le seul du territoire arverne, sinon de Gaule centrale, à avoir livré des offrandes comparables au groupe des sanctuaires guerriers de Gaule septentrionale (Goumay-sur-Aronde, Ribemont-sur-Ancre...). Elle posait aussi, en négatif, le problème du sort réservé aux armes offensives, qu'il était logique de rechercher au centre du sanctuaire.

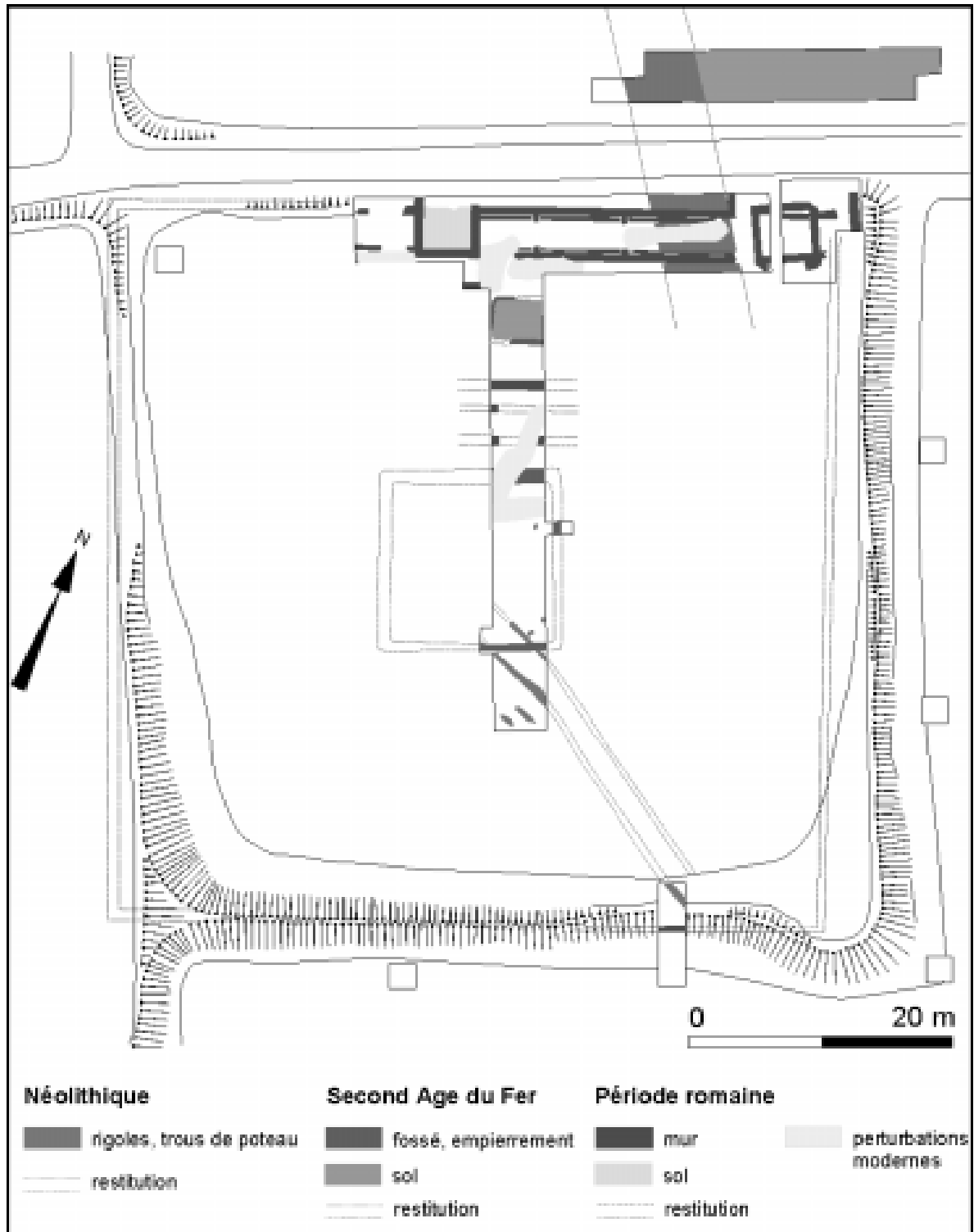


Fig. 3 – Fouilles 1992-1993 : plan synthétique des vestiges.

Les fouilleurs restaient, en dépit de ces éléments, très nuancés quant à l'interprétation globale du site. Dans un même espace auraient cohabité éléments de voirie, de bâtiments d'habitations et une zone à vocation religieuse. Ces vestiges se distinguaient néanmoins par l'abondance des amphores vinaires républicaines, présentes dans les fouilles à hauteur d'une dizaine de milliers de tessons totalisant, d'après une étude effectuée par Matthew Loughton, plus de 400 individus, et du monnayage indigène, représenté dans les fouilles 1993 par plus d'une soixantaine de pièces. L'ensemble des vestiges attribuables à l'époque gauloise avait été daté de La Tène finale, plus précisément de La Tène D1b, correspondant *grosso modo* au premier quart du I^{er} siècle avant notre ère. À une datation plus haute s'opposait l'absence de fossiles directs caractéristiques des sites de plaine occupés au II^e s. av. J.-C. : notamment, de fibules en fer attribuables à La Tène moyenne et de jattes d'Aulnat, caractéristiques du site éponyme de « La Grande Borne » abandonné vers 100 av. J.-C. À une continuité de l'occupation au I^{er} s. av. J.-C. s'opposait l'absence de monnaies et de parures caractéristiques de La Tène D2. Cette occupation relativement brève ne rendait que plus remarquable le nombre d'amphores et de monnaies recueillies sur le plateau, vraisemblablement liées à la fonction particulière du site, point de focalisation d'une activité politique, culturelle et économique de grande ampleur.

Un autre résultat majeur résidait dans la mise en évidence de niveaux en place correspondant à une occupation antérieure à l'époque gauloise, qui n'étaient jusqu'alors documentées par des découvertes de surface et des sondages limités. Ces sondages avaient révélé une première installation de population, sur une superficie non déterminée, à la période du Néolithique final (vers 2500-1800 av. J.-C.), suivie d'une réoccupation à la fin de l'Âge du Bronze (vers 1100-800 av. J.-C.), sur une superficie estimée à 10 hectares. Cette seconde occupation répond à un phénomène de perchement de l'habitat propre à cette période dans les Limagnes et à leur périphérie. Ces occupations ont été recoupées en 1993 sous la parcelle ZI 59. Des couches affleurant directement sous les vestiges d'époque gauloise recelaient un très abondant mobilier daté, d'après ses caractéristiques typologiques, du Néolithique moyen et final à l'Âge du Bronze. Étagées sur plusieurs dizaines de centimètres, elles suggéraient une certaine continuité stratigraphique impossible à mettre en évidence compte tenu de la nature du terrain et des méthodes de fouille adoptées. À l'horizon le plus ancien se rattachaient deux tranchées de palissade ou fossés linéaires distants de 2,4 m, repérés sur environ 30 m de longueur, ainsi que quelques calages de poteaux, reliés à un hypothétique habitat antérieur au sanctuaire.

Les études consécutives à ces premières fouilles ont été surtout axées sur l'analyse typologique du mobilier issu de l'horizon laténien. Menées dans le cadre du PCR du Ministère de la Culture intitulé *Chrono-Typologie des mobiliers du Second Âge du Fer en Auvergne*, sous la direction de Christine Mennessier-Jouannet, elles en ont précisé les datations, en cohérence avec les différentes séquences chronologiques régionales. La thèse de doctorat consacrée par Matthew Loughton aux importations de vin en pays arverne, soutenue en 2000 à l'Université de Bournemouth (Grande Bretagne), a notamment permis d'évaluer le nombre d'amphores présentes sur le site et d'en qualifier le faciès typologique (Loughton 1997, 2000). Il est aussi l'auteur, en collaboration avec Steve Jones, d'une étude préliminaire des dépôts de faune recueillis au nord des fossés d'enclos fouillés au centre de la parcelle (Loughton et Jones 1993). À signaler, enfin, un mémoire de maîtrise soutenu en 1999 par Sandrine Faye à l'Université de Clermont-Ferrand, portant sur les parures métalliques recueillies sur l'ensemble du plateau de Corent et intégrant également le mobilier des fouilles de 1992 et 1993. D'un apport capital à la chronologie régionale, ces travaux n'apportent en revanche que peu d'éléments nouveaux quant à l'interprétation fonctionnelle du site et à l'articulation de ses vestiges.



Fig. 4 – Fouille 1993 : dépôt de mandibules d'ovicaprinés abattus et consommés en série (photo V. Guichard).

Une problématique étendue : l'archéologie du festin en Gaule préromaine

La reprise des fouilles s'inscrit dans le prolongement de nos recherches portant sur le vin importé et les rites de boisson en Gaule celtique. Financées par le Fonds National Suisse pour la Recherche Scientifique et couplées à une thèse de doctorat soutenue à Lausanne en avril 2001, elles se sont penchées sur l'existence, bien attestée par les textes, de rites de boisson pratiqués dans un cadre collectif et cérémoniel, faisant aussi bien appel au vin qu'à d'autres boissons indigènes (Poux, à paraître).

Le Puy de Corent s'est rapidement distingué parmi les sanctuaires de Gaule interne les plus emblématiques de ces pratiques. Les amphores y ont été consommées par centaines, non pas dans un cadre domestique, mais dans le cadre de grands festins mis en évidence par l'étude de la faune. Un examen préliminaire consacré bien après la fouille par Patrice Méniel aux os issus des fossés d'endos recoupés au centre de la parcelle, avait en effet révélé leur similitude avec d'autres ensembles fouillés dans le nord de la Gaule : la prédominance des ovicaprinés et la sélection des éléments de crânes de mandibules et de pieds, témoignait du rejet simultané de dizaines de têtes de bétail, abattues simultanément et consommées par une communauté nombreuse (Méniel 2001).

L'étude taphonomique des amphores menées par nos soins aboutissait aux mêmes conclusions : l'examen détaillé des tessons montrait qu'elles avaient été soumises à un bris intentionnel à coups de lames, au même titre que les offrandes métalliques auxquelles elles étaient associées puis exposées sous forme de pavés ou d'épandages. Comme les ossements, elles s'intégraient à un cérémoniel observé sur d'autres sanctuaires, comme Ribemont-sur-Ancre, Flaviers-Mouzon, Naix-aux-Forges, Muron ou Saint-Georges-le-Baillargeaux, pour ne citer que quelques exemples (Poux 2000, 2001). Loin d'infirmer la vocation cultuelle du site, ces nouveaux éléments la confortent tout en orientant l'étude des rituels dans d'autres directions : cette masse considérable d'ossements de moutons et d'amphores, qui totalisent plus de 95 % du mobilier retrouvé, montre que leur consommation représentait un élément central du rituel. Le site de Corent a largement contribué à la définition d'une nouvelle catégorie de lieux de culte désignés sous le terme générique de « sanctuaires à libations », dont les exemples les plus prestigieux se situent dans le Sud-Ouest de la Gaule. Il montrait aussi que les amphores ne représentaient que la partie émergente d'un ensemble de comportements centrés autour d'un même dénominateur commun : le festin.



Fig. 5 – Fouille 1992 : pavage de tessons d'amphores au nord de la parcelle (photo V. Guichard).

Les festins gaulois étaient, jusqu'à une date récente, plus connus à travers l'image qu'en donnent les textes, le cinéma et la bande dessinée qu'en tant qu'objet de recherches archéologiques. Par définition surdimensionnés et extérieurs au quotidien, ils ont pourtant laissé des vestiges tangibles dans le sol. La Gaule des II^e et I^{er} siècles avant notre ère en livre de nombreux exemples : ses reliefs, les accessoires qu'il mettait en œuvre ou les structures bâties servant de cadre à son exercice ou à sa mise en scène, le rangent même parmi les manifestations les plus concrètes de sociétés gauloises dont le fonctionnement reposait essentiellement sur des règles orales.

Tout le problème est d'identifier ces vestiges et de les distinguer de l'activité domestique. Combinée aux recherches archéozoologiques menées au CNRS par P. Méniel et son équipe, l'étude des amphores déjà permis d'identifier des dizaines de sites directement liés à cette thématique : sanctuaires, nécropoles, habitats ou enclos spécifiquement dédiés au festin communautaire, issus pour une grande part de fouilles récentes et souvent inédites. Leur variété témoigne d'un phénomène qui n'épargne aucun domaine de l'activité publique et privée. Il apparaît en outre qu'il mettait en œuvre bien d'autres catégories de mobiliers

(faune, céramiques, ustensiles culinaires), souvent confondus avec l'alimentation courante. Leur identification réunit de nombreuses disciplines, de la céramologie à l'archéozoologie, de la carpologie à l'ethnoarchéologie, en passant par l'étude des textes. L'archéologie du festin fournit, en bref, matière à un ambitieux projet de recherches inscrit dans le long terme, présenté cette année aux instances du CNRS et du FNRS.

Son succès ne repose pas uniquement sur les analyses de mobilier, mais aussi, sur la mise en œuvre d'une politique de terrain visant à caractériser et à documenter les vestiges du festin sur des bases nouvelles, aptes à en éclairer le mode de fonctionnement. Leur définition s'appuie encore sur un faible nombre d'exemples, fondés sur des conditions de fouille et de documentation inégales. La mise en œuvre de nouvelles fouilles programmées, faisant appel à des méthodes spécifiquement adaptées à la problématique du banquet, des rites libatoires et des structures qui les abritent, apparaissait incontournable.

Cette démarche a été expérimentée avec succès en 2000 sur un autre site de la région : celui de Clermont-Ferrand « Le Brézet ». Cet autre site remarqué dans le cadre de nos recherches, pour ses dépôts d'amphores comparables à ceux exhumés sur le sanctuaire de Corent, devait faire l'objet d'une fouille préventive. Dirigée par G. Vernet, ses résultats ont été à la hauteur des moyens mis en œuvre : ils révèlent l'existence d'un vaste lieu de culte établi sur une zone de marais fréquenté dès la Préhistoire à des fins funéraires et votives. En particulier, pour des pratiques festives et libatoires matérialisées, au II^e s. av. J.-C., par des aménagements spécifiques : canaux et puits à libations dont un renfermant une dépouille de cheval associée à un dépôt comprenant un torque en bronze et un hamachement en fer, grand bâtiment rectangulaire et large fossé d'enceinte, dépôts d'amphores « sabrées », organisées au sein de dépôts incluant d'autres offrandes liées à des rites agraires et divinatoires (Poux et Vernet 2001).

Objectifs de la campagne 2001

Ces résultats encourageants ont nourri le projet d'une reprise des fouilles sur le site de Corent, dont les vestiges s'inscrivaient en amont de toute la problématique. Démarche d'autant plus urgente qu'ils se situaient sous une parcelle agricole périodiquement entamée par l'action des labours et accessible par route, donc très exposée aux prospections sauvages. La présence d'offrandes métalliques enfouies à quelques centimètres seulement de la surface, au bord de la principale voie traversant le plateau, accentuait le risque d'une perte irrémédiable d'informations inédites relatives aux pratiques religieuses en territoire Arverne. Une demande de fouilles programmées a été déposée début 2001 auprès du Ministère de la Culture et acceptée par la Commission Interrégionale pour la Recherche Archéologique, par arrêté préfectoral enregistré sous le numéro 2001-55. Elle a bénéficié d'une subvention du Ministère de la Culture d'un montant global de 45 000 FF, couvrant des frais de fonctionnement estimés à 30 000 FF et un crédit de travaux de 15 000 FF.

Ce projet de fouilles, étalé sur deux à trois ans, poursuit des objectifs à moyen et à long terme. Ils s'inscrivent à la fois dans la problématique locale, soucieuse d'enrichir la connaissance du site dans son contexte régional, et dans une perspective plus large, visant à élargir la vision de pratiques festives, libatoires et religieuses mises en évidence à l'échelle européenne.

Étude du site :

- Compléter et vérifier le plan établi par V. Guichard en 1993 et valider les restitutions proposées à l'époque : la reconstitution d'une galerie périphérique et d'un enclos central, en particulier, qui n'avait été contrôlée que par quelques sondages ponctuels.
- Identifier les aménagements intérieurs au sanctuaire et en appréhender l'organisation spatiale, par le biais de fouilles extensives : si les fouilles précédentes avaient permis d'évaluer l'étendue et la densité des vestiges, ces derniers se dérobaient encore à une compréhension d'ensemble. L'absence, au centre de la parcelle, de tout bâtiment à vocation cultuelle de type temple ou autel, restait à établir en adoptant une approche plus large.
- Préciser la chronologie des vestiges sur un plan stratigraphique et spatial, établir les liens de continuité ou de discontinuité entre les différents horizons rencontrés en 1993 : en particulier entre les occupations préhistoriques et le sanctuaire d'époque gauloise, entre ce dernier et le sanctuaire gallo-romain, afin de mettre en évidence la permanence ou des phases de réactivation de l'activité cultuelle sur le site.

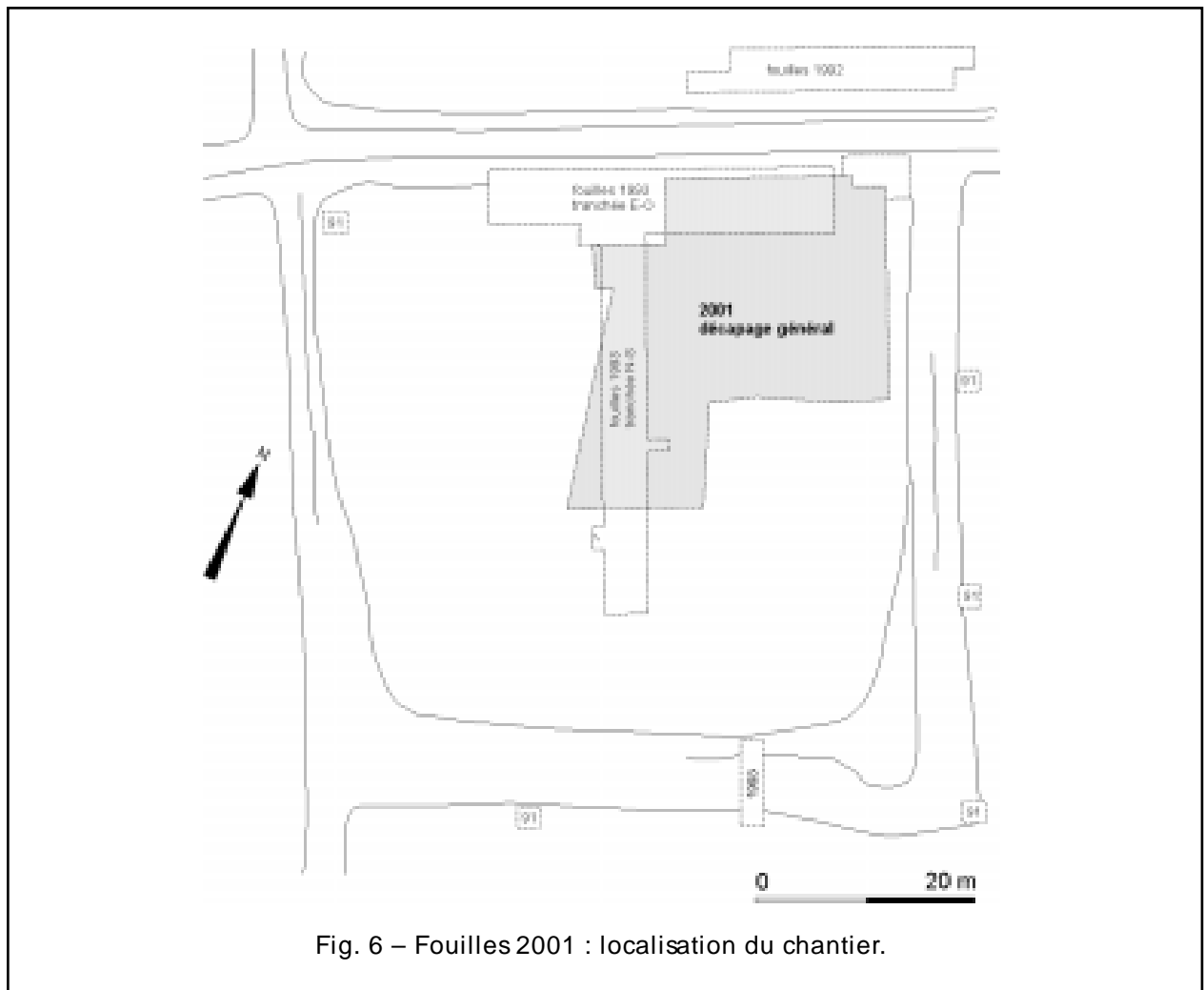


Fig. 6 – Fouilles 2001 : localisation du chantier.

Étude des pratiques festives et religieuses à la fin de l'Âge du fer :

- Documenter, au stade de la fouille, les rites festifs et libatoires identifiés lors des fouilles précédentes et observés isolément sur d'autres sanctuaires de cette époque, en appliquant et en affinant les méthodes taphonomiques élaborées à partir de l'étude des mobiliers et expérimentées une première fois sur la fouille de Clermont-Ferrand- Le Brézet.
- Appréhender les différentes étapes du rituel, sur la base d'ensembles clos également susceptibles d'apporter des éléments de datation, relative et absolue : bris cérémoniel, sélection, exposition des céramiques et des ossements, mais aussi d'autres pratiques inédites, comme les libations ou le décolletage des amphores par lame.
- Analyser ces différentes étapes en relation avec leur cadre architectural, préciser l'origine et le parcours des reliefs et des offrandes. Localiser le ou les emplacement(s) primaire(s) où se tenaient les pratiques de festins matérialisées en négatif par les céramiques et les ossements rejetés dans les fossés d'enclos ou sous forme d'épandages. Établir plus précisément le lien qu'elles entretenaient avec les autres pratiques religieuses attestées sur le sanctuaire.
- Élargir les observations effectuées sur les amphores et les ossements à d'autres catégories de mobiliers, vaisselle et ustensiles culinaires céramiques ou métalliques ou autres petits objets liés à l'activité culturelle, en accordant une importance particulière à leur association en contexte, à la sélection et aux manipulations auxquelles ils ont été soumis.

Méthodologie

Implantation du chantier

Par souci de cohérence, la grille de repérage utilisée cette année a été recalée sur celle mise en place en 1991 pour les prospections et les fouilles. En l'absence de marquages au sol, il a fallu la réimplanter sur le terrain à partir de plusieurs points localisés sur les plans dont la localisation au théodolite a été gracieusement effectuée par Pascal Combes (AFAN-INRAP). Leur visée a été effectuée à partir d'un point de référence localisé sur le cadastre (socle en béton d'un calvaire érigé à l'entrée du plateau), relié à d'autres points visibles dans le paysage (Vierge de Monton, monument de Gergovie ; Puy-de-Dôme). Trois points, situés respectivement aux cotes E1100/N1140, E1140/N1140 et E1140/N1100, ont été durablement matérialisés sur le terrain par des fers à béton coulés dans des bornes en ciment. Le sommet du point E1140/N1140, situé à une hauteur absolue de 574,19 m NGF, a servi de niveau de référence pour toutes les prises d'altitudes effectuées au cours de la fouille.

D'orientation approximative nord-sud, le carroyage ainsi reconstitué présente un décalage d'environ 25° par rapport au nord terrestre. Sa position, calculée en fonction du système de coordonnées locales élaboré en 1991, n'a pas été reportée de manière précise sur le cadastre Lambert (coordonnées approximatives du point E1140/N1140 = 666396,031/74207,028).

Le carroyage implanté sur le terrain utilise, comme en 1993, un maillage de base à intervalle de dix mètres, matérialisé par des fers à béton plantés dans le terrain. Ce maillage a été subdivisé, pour les besoins de la fouille, en carrés de deux mètres sur deux désignés par des étiquettes fixées dans le sol à l'aide de clous. Il sert aussi bien à positionner les zones de fouille qu'à localiser structures et objets, sans besoin de recourir à des mesures trigonométriques. Chaque carré est désigné en fonction des coordonnées Est et Nord (Exxxx/Nxxxx) inscrites à son angle sud-ouest.

Organisation du chantier et stratégie de fouilles

Une surface d'environ 500 m², couvrant tout le quart nord-est de la parcelle, a fait l'objet d'un décapage extensif à la pelle mécanique afin de reconnaître les vestiges, d'évaluer leur état de conservation et d'adapter la stratégie de fouille en conséquences (fig. 6). La zone décapée décrit un quadrilatère irrégulier d'une trentaine de mètres de côté, de la cote E 1112/N1110, au sud-est, à la cote E1142/N1140, au nord-est. Une importante déviation du tracé suivi par la pelle mécanique a permis de mettre au jour une partie des niveaux situés à l'ouest du sondage de 1993. Cette bande étroite a été fouillée parallèlement aux niveaux situés plus à l'est.

Une quarantaine de centimètres de terre arable, contenant de nombreux vestiges remaniés d'époque romaine et gauloise, ont été enlevés sous la surveillance étroite de Jemima Dunkley (AFAN-INRAP). La limite supérieure des niveaux et structures apparues au décapage a été nettoyée manuellement. Trois zones distinctes ont fait l'objet d'une fouille manuelle (fig. 7) :

Transect nord-sud. Un premier sondage transversal d'orientation nord-sud a été pratiqué au centre de la parcelle, parallèle et contigu à celui effectué par Vincent Guichard en 1993. Inscrit entre les cotes E1120/N1110 et E1126/N1140, il occupe une longue bande de 30 m sur 6 m de largeur. Le dégagement des vestiges a justifié, en fin de chantier, plusieurs extensions en direction de l'est, sur une profondeur de cinquante centimètres à deux mètres. Le choix de restreindre les investigations à ce secteur a été adopté par souci d'économie de temps et de moyens, tout en respectant le principal objectif affiché dans le projet : élargir la vision des aménagements intérieurs du sanctuaire recoupsés en 1993, en préciser la fonction, l'étendue et la chronologie. Sa fouille a été menée d'une extrémité à l'autre jusqu'à la base des niveaux laténiens. Elle n'a pas été prolongée partout jusqu'au sol naturel, afin d'assurer la préservation des niveaux préhistoriques encore en place. La limite orientale du transect a permis, accessoirement, de documenter une longue coupe transversale menant des limites au centre du sanctuaire, qui en résume l'ensemble de la stratigraphie.

Sondages est. Deux sondages plus limités ont été ouverts dans un second temps dans la partie orientale du chantier. Le premier, situé entre les points E 1134/N1124 et E1142/N1128 (8 m sur 4 m), le second, entre les points E 1135/N1130 et E1138/N1136 (6 m sur 3 m). Destiné à vérifier l'existence du retour est de la galerie d'enceinte postulé sur les plans de 1993, leur décapage a été arrêté aux structures d'époque romaines. La fouille des niveaux laténiens sous-jacents, dont l'emprise visible en stratigraphie (fig. 8) atteint une profondeur de plus de soixante centimètres, a été reportée à une année ultérieure.

Sondage galerie nord. Un dernier sondage, encore plus restreint, a été effectué dans un secteur de la galerie nord qui avait déjà fait l'objet en 1993 d'une première fouille, arrêtée faute de temps au niveau des premiers sols d'époque romaine. Limité à une bande étroite de trois mètres sur six situé entre les cotes E1123/N1135 et E1126/N1140, il visait à établir une coupe transversale de la galerie, afin

de mettre en évidence d'éventuels niveaux antérieurs et d'en documenter le profil. Pour ce faire, il a été nécessaire d'abattre les murs maçonnés de la galerie sur une longueur d'environ un mètre.

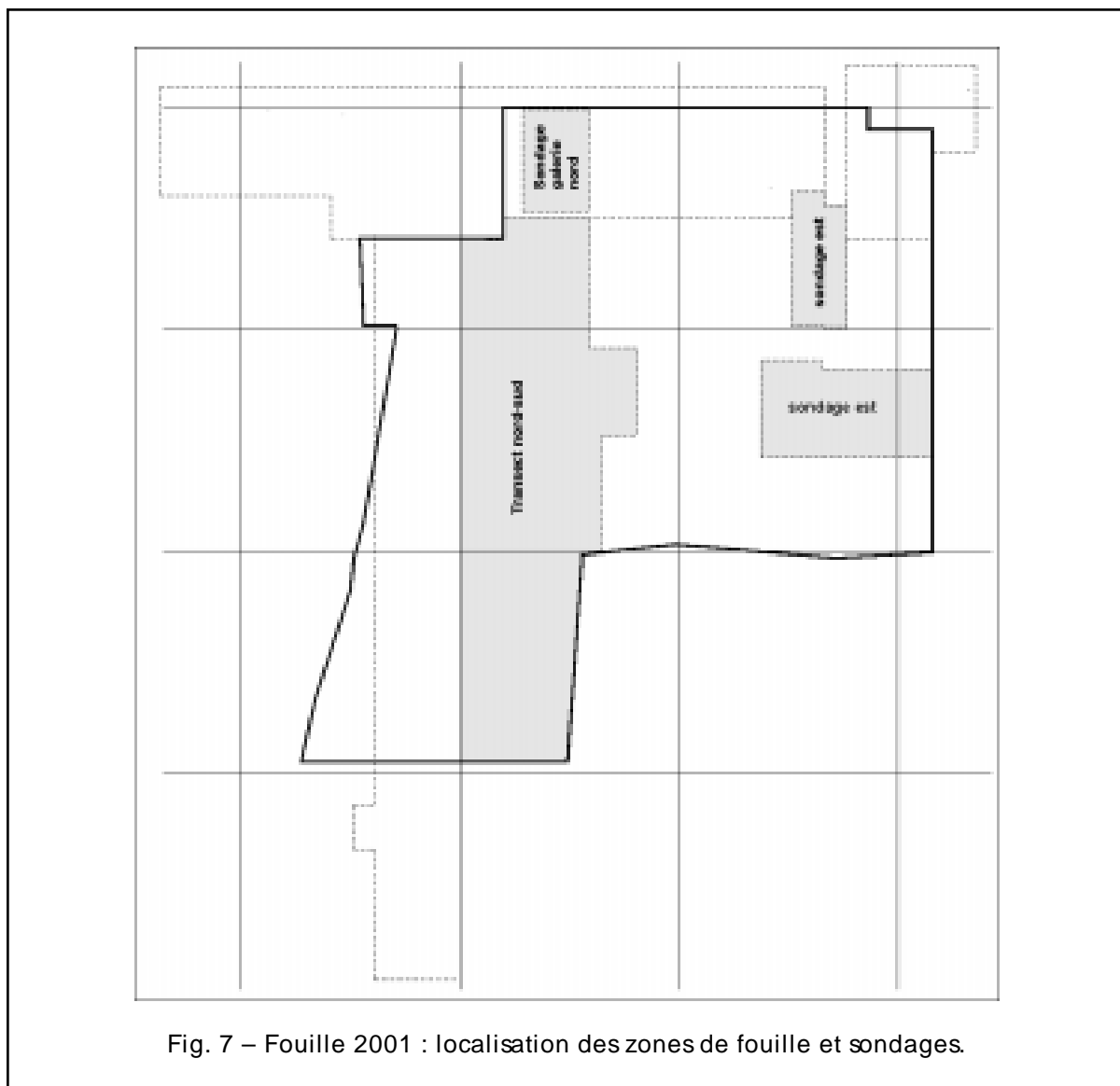
Un peu plus de 260 m² ont été fouillés au total, en partie jusqu'au sol naturel. Soit une surface légèrement inférieure à celle dégagée en 1993. La fouille a mobilisé une équipe beaucoup plus restreinte qu'à l'époque, où l'effectif atteignait jusqu'à soixante personnes. Composée de dix à quinze fouilleurs en moyenne, étudiants bénévoles pour la plupart, elle a dû composer avec une infrastructure quasiment inexistante et des conditions climatiques parfois difficiles – pluies intermittentes, inondations, effondrement de la tente de chantier et des panneaux d'information sous l'action du vent.

Les méthodes de fouille, d'enregistrement des vestiges et du mobilier ont été calquées sur celles élaborées en 1993, dont les principes seront rappelés plus bas. Seule différence notable : l'abandon de la fouille par passes mécaniques successives utilisée lors des campagnes précédentes. Cette stratégie avait été justifiée à l'époque par l'impossibilité, pour des fouilleurs inexpérimentés, de distinguer des niveaux unis par une même matrice de terres noires difficilement lisibles. D'où le choix de procéder à des passes arbitraires de dix centimètres numérotées de haut en bas au fur et à mesure de la fouille (jusqu'à quinze passes superposées selon l'épaisseur stratigraphique). À chacune d'entre elles était attribué une nouvelle fiche UF dont le nombre était démultiplié par autant de carrés de fouille. L'abandon de cette précaution méthodologique se justifie pour plusieurs raisons. Adoptée au début du chantier, elle s'est rapidement avérée inadaptée à la fouille des niveaux de surface remaniés et des couches de démolition romaine pouvant atteindre, par endroits, jusqu'à quarante centimètres. La perte de temps, le surcroît de documentation occasionné par la redondance des fiches UF et les risques d'erreurs, nous ont incité à la délaissier pour des méthodes plus classiques. Les changements de couches ont été identifiés, dans la mesure du possible, à partir de la nature des mobiliers et surtout, des inclusions fines qu'elles renfermaient : micro-particules de mortier, de tuile, d'amphores, esquilles d'os, gravillons de basalte et de pouzzolane, induisent des différences de texture et de couleur perceptibles à la fouille. Rapidement adoptée pour les couches de démolition et de remblai supérieures, elle a été poursuivie avec succès pour les niveaux sous-jacents. Outre un gain de temps appréciable et une simplification de la documentation, elle a permis la mise en évidence de niveaux de sols à l'intérieur du péribole, ainsi qu'une subdivision en plusieurs phases du comblement des fossés d'enclos situés dans le prolongement de la fouille de 1993. Cet acquis s'explique aussi, il est vrai, par une érosion des vestiges bien moindre liée à leur profondeur plus importante. Mais ces conditions justifiaient précisément une approche stratigraphique plus fine, qui s'est avérée payante malgré les risques qu'elle présentait au départ.

Enregistrement de la documentation et traitement du mobilier

La gestion de la documentation utilise le système d'enregistrement élaboré pour les fouilles de Bibracte, adapté aux besoins spécifiques de la fouille. Tous les faits archéologiques rencontrés sont regroupés sous la même notion générique « d'unité de fouille ». Cette notion s'applique indifféremment aux couches et aux structures, qu'elles soient positives (murs, amas et autres aménagements de surface) ou négatives (fosses, fossés ou trous de poteaux), à leur creusement et à leur comblement. Comme en 1993, leur attribution est subordonnée au carroyage : un nouveau numéro d'unité est attribué pour chaque carré de sorte à permettre la localisation du mobilier à deux mètres près, y compris lorsqu'une même couche chevauche plusieurs carrés. Seul le premier numéro ou « unité de référence » est renseigné exhaustivement. Plus de 340 unités de fouilles ont été ainsi distinguées, enregistrées sur fiches papier et rentrées au fil de la fouille sur ordinateur (annexe 1). Une base de données créée sous File Maker Pro 5 permet le croisement des inventaires de couches, de structures et de mobiliers, enregistrés selon le même principe (voir ci-dessous).

L'approche taphonomique prônée dans le projet de fouilles accorde un soin tout particulier au relevé des vestiges. La campagne 2001 est documentée par une cinquantaine de relevés de détail et plus de 400 diapositives en couleur. L'ensemble des vestiges et niveaux de sols gaulois, gallo-romains et leur éléments mobiliers (amphores, tuiles, pierres et ossements) ont été reportés sur des plans détaillés au 1/10^e. Les plans généraux du bâtiment et de l'enclos ont fait l'objet de relevés complémentaires au 1/20^e. Le recours à des méthodes de fouille stratigraphiques a également permis de multiplier la prise de profils. Outre une coupe longitudinale du chantier dressée en limite orientale du transect nord-sud, longue d'une trentaine de mètres, plusieurs profils au 1/20^e ont été effectués à titre ponctuel : le plus important coupe transversalement la branche nord de la galerie et en documente pour la première fois les différentes phases (fig. 15). D'autres profils ont été pris parallèlement et perpendiculairement à sa branche est, afin d'illustrer la profondeur stratigraphique qui caractérise ce secteur, des premiers ni-



veaux protohistoriques aux niveaux de démolition romaine. Les quatre branches du fossé d'endoslâ-ténien (fig. 34) et toutes ses cavités annexes (fig. 23), ainsi que sa coupe transversale nord-sud (fig. 42), ont été relevés en section. La totalité des plans ont été numérisés par Y. Deberge au format Autocad, une partie des profils mis au net au format Corel Draw.

L'abondant mobilier recueilli en fouille, soit plus de 34 000 artefacts totalisant près d'une tonne et demie, a été systématiquement traité et enregistré sur la base d'un protocole identique à celui élaboré en 1992. Tous les objets, à l'exception des pierres brutes, sont l'objet d'un enregistrement sommaire (voir liste récapitulative en annexe 2). Un premier tri et un comptage par catégories est opéré au stade de la fouille : amphores, céramiques, ossements, matériaux de construction, objets en fer et clous. Les matériaux de construction (enduits, pierre taillée) sont comptés et stockés à l'exclusion des fragments de tuile, dont on ne conserve que les plus importants. Les amphores bénéficient, du fait de leur masse considérable et de l'absence de structures de stockage adaptées, d'un traitement particulier : leurs éléments de forme sont séparés, sous le contrôle d'une personne expérimentée, des tessons de panse, rejetés avec les tuiles en marge du chantier. Les petits objets (en métal, bronze, fer, plomb, en pierre, en os ou en verre travaillés), sont l'objet d'une fiche individuelle et d'un stockage séparé. Leurs coordonnées, enregistrées au centimètre près, permettent de les relocaliser en trois dimensions. Au total plus de 600 objets ont été répertoriés cette année (voir liste récapitulative en annexe 2).

Le reste du mobilier est lavé, trié en trois catégories (amphores, céramique, os, pierre) et conditionné séparément, dans des sacs marqués par unité de fouille. Les céramiques font l'objet d'une pesée et d'une première identification par catégories technologiques et morphologiques. L'ensemble des opé-

rations de lavage, de tri et de conditionnement, effectuées parallèlement à la fouille et dans les mois qui ont suivi, ont pu être menées à bien à la date de rédaction de ce rapport. Les objets en fer, en attente de stabilisation et de restauration, ont fait l'objet pour certains d'une première série de radiographies effectuées par L. Orengo.

Le dessin normalisé des céramiques et des petits objets est en cours. Près de la moitié d'entre eux ont déjà été dessinés. Le mobilier de la fouille 2001 constitue, avec celui des campagnes précédentes, le sujet de trois mémoires de maîtrise et d'un travail de séminaire confiés à des étudiants de l'Université de Lyon II (sous la direction de Franck Perrin) et de Lausanne². Certaines informations issues de ces travaux en cours ont été incluses aux résultats préliminaires.

Utilisation de détecteurs à métaux

Le recours à la pelle mécanique pour le décapage général du site a causé la perte, inévitable, de nombreux mobiliers remaniés inclus à la terre arable. En témoignent de gros fragments de tuiles, d'amphores et ossements visibles à la surface des déblais, qu'il n'a pas été possible, faute de temps de contrôler manuellement. Pour limiter ces pertes, il a été décidé de procéder à leur prospection systématique à l'aide de détecteurs à métaux, afin d'en extraire les objets les plus importants. Lessols et les fonds de fossé ont également été sondés en cours de fouille, afin de devancer l'action des fouilleurs clandestins équipés des mêmes détecteurs, dont les incursions sur le chantier ont été constatées à multiples reprises. Cette opération, menée bénévolement par G. Paquet, D. Leguet et U. Cabezuelo à l'aide d'appareils personnels ou prêtés par le SRA, a bénéficié d'une autorisation spéciale de la Préfecture (arrêté n°2001-19).

Leur intervention s'est avérée fructueuse, puisque plusieurs dizaines d'objets métalliques en fer, en bronze et même en argent, ont été extraits des déblais. Notamment, plus d'une vingtaine de monnaies gauloises ou romaines, qui constituent la majorité des découvertes « hors contexte » reportées sur le tableau de l'annexe 2. Les déblais, comme les zones fouillées, ont également livré une petite cupule en bronze, un outil à douille en fer, divers éléments de plaquettes et de tiges en fer ou en bronze et de très nombreux clous de chaussure ou de charpente, qui avaient échappé à l'attention des fouilleurs. Ces découvertes évidemment inexploitable du point de vue stratigraphique viennent, en revanche, compléter le faciès des offrandes du sanctuaire, périodes gauloise et romaine confondues.

Nature du terrain et état de conservation des vestiges

La situation de la parcelle ZI 59, sa configuration topographique et les perturbations qu'elle a subies au cours du temps ont été décrites en détail dans les précédents rapports rédigés en 1992 à 1993. Dans la mesure où elle conditionne la stratégie adoptée, il n'est pas inutile d'en rappeler les principales caractéristiques.

Topographie et stratigraphie

La fouille du site de Corent doit tenir compte d'une configuration naturelle spécifique, entièrement conditionnée par l'origine volcanique du plateau et des sédiments qui le recouvrent.

La parcelle ZI 59 possède, à l'heure actuelle, une surface à peu près plane, avec des altitudes oscillant d'à peine quelques centimètres entre les cotes 574,20 et 574,40 m NGF. Cette régularité due à l'activité agricole n'est qu'apparente. Les sondages effectués entre 1992 et 1993 avaient en effet montré que le rocher naturel servant de support à la terre arable présentait une forte déclivité en direction du nord-est. Cette pente marque en fait la direction des écoulements de lave provenant du cône volcanique à l'origine de la formation du plateau, dont la pointe culmine à quelques centaines de mètres à l'ouest de la parcelle. Elle implique une différence de niveau de plus d'1 m 60 entre les angles sud-ouest, respectivement nord-est, de la parcelle. Cet écart a évidemment des conséquences importantes sur la conservation des vestiges : ceux situés dans la moitié sud-ouest du chantier, enfouis à quelques centimètres de la surface, étant évidemment beaucoup plus exposés à l'action des labours, ce qui explique qu'il aient été presque complètement arasés (voir plus bas).

L'origine volcanique des sédiments a également une influence directe sur la stratigraphie. Du sol naturel à la surface arable, ses niveaux se composent d'un manteau de cendres argilo-limoneuses, ou « terres noires », issus d'une ou plusieurs éruptions successives et brassés par les activités agricoles. Ils partagent une même matrice de texture homogène, légèrement graveleuse, et une couleur uniforme, de couleur brun sombre à noir, qui rendent pratiquement impossible leur distinction à l'œil nu.

² La faune des fouilles 1992-1993 et 2001 (Sylvain Foucras, Université de Lyon II), les céramiques indigènes des fouilles 1992-1993 et 2001 (Dorian Pasquier, Université de Lyon II), les fibules et petits objets de parure de la fouille 2001 (Magali Garcia, Université de Lyon II), le mobilier des fosses et trous de poteaux fouillés à l'entrée de l'enclos laténien (Sandrine Oesterlé, Université de Lausanne).

Ces niveaux reposent sur un socle basaltique altéré, signalé à sa surface supérieure par un tapis de scories de pouzzolane violacées, correspondant au sol d'implantation des aménagements préhistoriques.

Degré d'arasement

Les fouilles de 1992 et 1993 avaient conclu à une solution de continuité entre la destruction des aménagements antiques et l'époque moderne. Le site semble, en effet, avoir été totalement délaissé à la fin de l'Antiquité au profit des activités agricoles. Chemins de terre et murets de délimitation de parcelles sont les seuls aménagements visibles, en dehors de quelques ruines d'habitations abandonnées au XIX^e siècle pour faire place aux cultures. La parcelle ZI 59 ne semble pas avoir été rebâtie après l'abandon du sanctuaire, si l'on excepte peut-être une structure en pierres maçonnées mise en évidence au sud du chantier [10180]. Pratiquement arasée, elle est impossible à dater faute de mobilier: son mode de construction permet aussi bien de l'attribuer à la période romaine que médiévale.

Cette parcelle est, par ailleurs, l'une des rares à avoir été épargnée par le remembrement de 1960. Régime d'exception imputable à la limite naturelle constituée par l'effondrement de la galerie périphérique à l'époque romaine : l'exhaussement du sol causé par des débris accumulés sur près d'un mètre

expliquerait que la parcelle actuelle ait conservé la mémoire des limites antiques. Elle a néanmoins subi, au cours des deux derniers siècles, de nombreux remaniements déjà déplorés lors des campagnes antérieures. Ces perturbations sont de deux ordres :

La première cause de destruction du site est bien évidemment l'action des labours. Les mises en culture successives de la parcelle ont entraîné l'arasement de la plupart des bâtiments, dont ne subsistent plus, dans le meilleur des cas, que les fondations. Les sondages effectués dans la moitié sud de la parcelle ont montré qu'ils ont entamé jusqu'au sode naturel, ne laissant subsister que quelques lambeaux de couches préhistoriques après effacement de toutes les séquences postérieures. Il est heureux que la surface restreinte de la parcelle impose un recours à des charrues de faible dimension, moins dommageables pour les vestiges que l'agriculture à grande échelle pratiquée dans les champs environnants : elles n'ont pas moins contribué à un arasement et un brassage des vestiges qui a perduré au cours des dix ans succédant à l'arrêt des fouilles.

On a constaté avec soulagement qu'elles n'avaient pas entraîné de destruction majeures : en témoigne la conservation de larges portions de bâches en plastique utilisées pour recouvrir les fouilles antérieures. Les vestiges mis au jour par le transect nord-sud pratiqué au centre du chantier étaient même, contre toute attente, mieux préservés que dans le sondage contigu comblé en 1993. Sa position plus orientale de quelques mètres, qui se traduit par une profondeur d'enfouissement supérieure de quelques décimètres, a fait la différence face aux charrues. Cela étant, le constat est à peine plus optimiste que celui dressé à l'époque. La moitié sud-ouest et le centre de la parcelle n'ont conservé que quelques rares traces d'aménagements, pour la plupart antérieurs à l'époque romaine. Leur mise en évidence n'apporte pas moins un éclairage précieux à l'aménagement



Fig. 8 – Coupe est de la tranchée d'épierrement US 10049 : niveaux laténiens (foyer et tesson d'amphore) et romains (sol 10150 et mur 10135) sous la branche orientale du péribole. Hauteur totale : 1 m.

interne du sanctuaire : substructions en pierre très altérées, parfois liés au mortier, marquant l'emplacement de structures pratiquement disparues, fonds de fossés, et surtout, lambeaux de sols épars miraculeusement épargnés par l'action des charrues.

Comme déjà observé en 1993, les vestiges étaient bien mieux préservés dans toute la moitié nord-est du chantier, isolés par l'imposante couche de démolition issue de l'effondrement de la galerie du péribole. Des structures d'époque romaine, très arasées, subsistent plusieurs niveaux de sols et des élévations en maçonnerie atteignant par endroits quelques décimètres. Protégés des labours, les vestiges gaulois et préhistoriques sous-jacents ont été, en contrepartie, fortement perturbés par l'aménagement de la galerie et de ses fondations. Les niveaux et aménagements recoupés par les profils documentés à l'est du chantier se distinguent néanmoins par leur position très profonde, jusqu'à un mètre sous les constructions romaines (fig. 8). Leur dégagement a été reporté, en conséquence, à l'année prochaine. L'appréhension des structures laténiennes devrait bénéficier, dans ce secteur, de conditions de conservation particulièrement favorables.

Fosses de drainage ou d'épierrement

Un second type de perturbations réside dans une série de pierriers enterrés ou « fosses d'épierrements », recoupés dès 1993 en divers points du site. Leur omniprésence et les dégâts qu'elles ont occasionnés se sont malheureusement confirmés cette année. Très profondes, certaines ont l'aspect de tranchées continues atteignant parfois plusieurs mètres de longueur et de largeur (fig. 9). Apparues dès le décapage, leurs limites sont très aisément discernables. Pratiquement exempt de sédiment, leur comblement se compose de milliers de pierres très densément agencées totalisant un volume total de plusieurs tonnes. Elles sont mêlées à des artefacts divers arrachés aux niveaux archéologiques lors de leur creusement, constituant la synthèse de tout le faciès d'occupation du site : amphores républicaines, ossements, sigillées, céramiques communes gallo-romaines, gauloises et préhistoriques, clous et objets divers en fer ou en bronze, mêlés à des indices issus des activités agricoles plus récentes, clous et fers à cheval. La présence récurrente de quelques tessons de vaisselle émaillée date leur creusement du XIX^e siècle. Ces saignées pratiquées jusqu'au socle basaltique naturel ont un seul avantage : elles permettent d'estimer, après vidage, l'emprise stratigraphique des vestiges et d'en dresser le profil sans entamer les niveaux archéologiques.

L'ampleur et la régularité de certaines tranchées amènent, au passage, à s'interroger sur leur véritable fonction. Un tracé rectiligne, se coupant à angle-droit, des parois profondément taillées à la verticale, parfois sur plus de deux mètres de profondeur, n'évoquent pas un travail expédié à la va-vite en marge des activités agricoles. On reste confondu devant tant d'efforts investis à seule fin de se débarrasser des pierres constituant un obstacle aux labours : leur évacuation à la main mobilise, à elle seule, un homme à temps plein pendant plusieurs jours ! Efforts d'autant plus vains qu'elles affleurent encore à la surface des tranchées, en dépit de leur profondeur importante. Il aurait été, en définitive, beaucoup plus facile de les entasser dans des secteurs réservés, sur les nombreux murets et amas de pierres visibles aux abords du chantier, voire, de les transporter sur quelques centaines de mètres pour les déverser sur les pentes du plateau ou de la carrière toute proche.

L'explication réside peut-être dans la nature inondable du terrain dont témoigne, aujourd'hui encore, la présence d'un petit lac au sud du plateau et des poches d'eau ponctuelles engendrées par les plus grosses pluies. L'hypothèse d'empierrements destinés au drainage, ou le comblement opportuniste de cavités utilisées à d'autres fins, apparaît plus vraisemblable, même si elle ne bénéficie pas d'arguments objectifs. La volonté de purger et d'assainir simultanément le sol constitue aussi une solution médiane, propre à justifier un tel investissement.

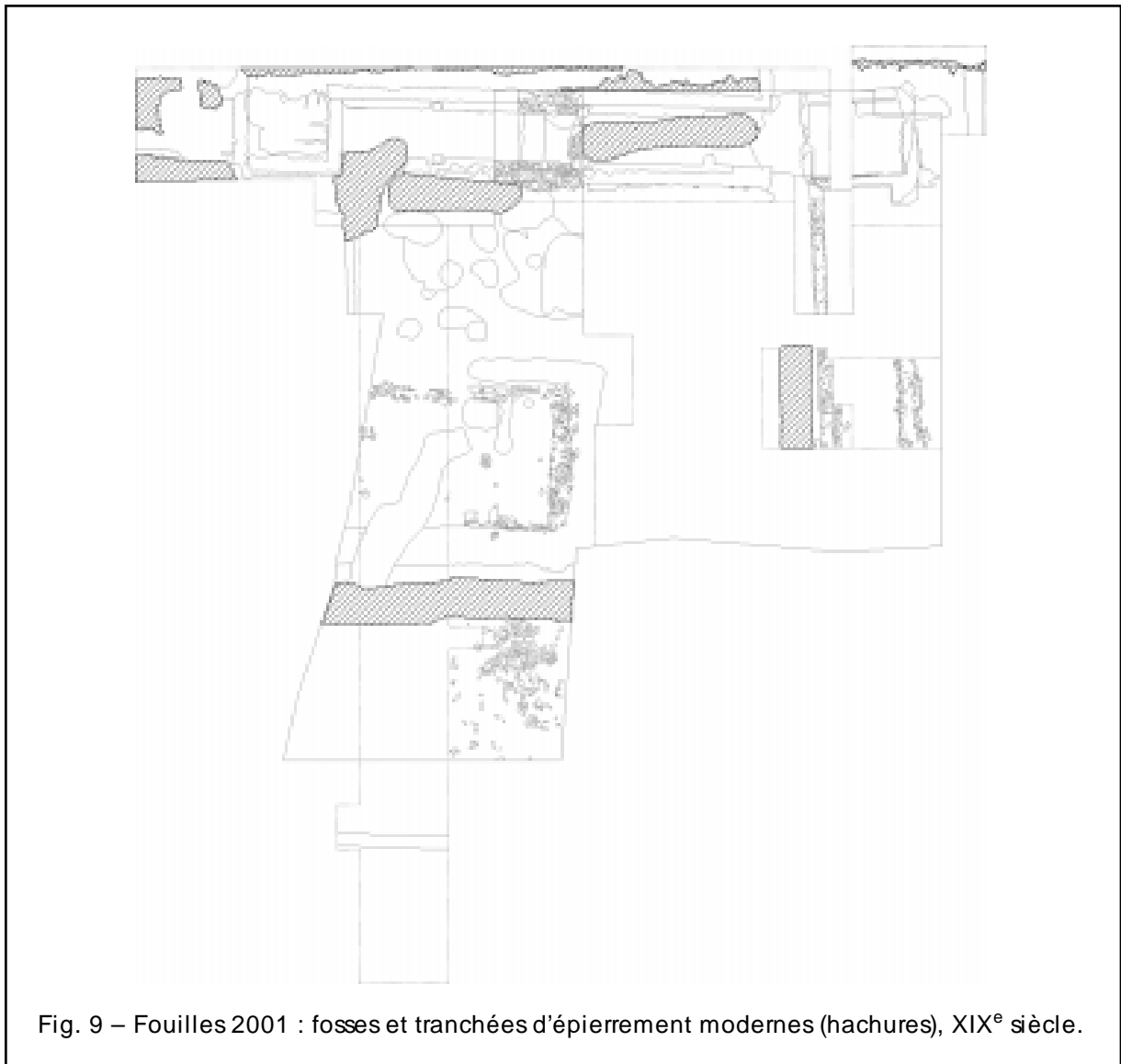


Fig. 9 – Fouilles 2001 : fosses et tranchées d'épierrement modernes (hachures), XIX^e siècle.

Fouilles clandestines et vandalisme

Signalons, enfin, une dernière cause de destruction autrement plus récente et évitable : le chantier a été l'objet, en cours de fouille, d'actes de pillage et de vandalisme déjà déplorés lors des fouilles de 1993. À plusieurs reprises, des trous ponctuels liés à l'utilisation de détecteurs à métaux ont été constatés à l'ouverture matinale du chantier. La perte des objets, évidemment regrettable, ne s'accompagnait à ce stade que de dommages limités.

Un cran supplémentaire a été franchi début septembre, avec la constatation de vols et destructions à plus grande échelle : un lambeau de sol gaulois miraculeusement préservés sous la galerie romaine a été à deux reprises sauvagement labouré et perforé pour en extraire les principaux objets, jusqu'à que n'en demeure plus une parcelle intacte. La perte est de taille sur le plan scientifique, eu égard à la finesse des méthodes adoptées cette année. La fouille des lambeaux de sol subsistants a montré que certains cols d'amphores avaient conservé leurs bouchons en place, signe d'un décolletage des récipients par lame (fig. 46). La quête frénétique de quelques artefacts invendables a failli compromettre l'identification d'une pratique rituelle jusqu'alors inédite sur le site. C'est pourquoi plainte a été déposée le 3 septembre auprès de la préfecture de Police du Puy-de-Dôme. Le site a fait l'objet, pendant toute la durée de la fouille, d'une vigilance accrue de la part des équipes de gendarmerie patrouillant jour et nuit sur le plateau dans le cadre de la surveillance de la Banque de France. Elle se prolongera, sous une forme allégée, tout au long de l'année 2002.

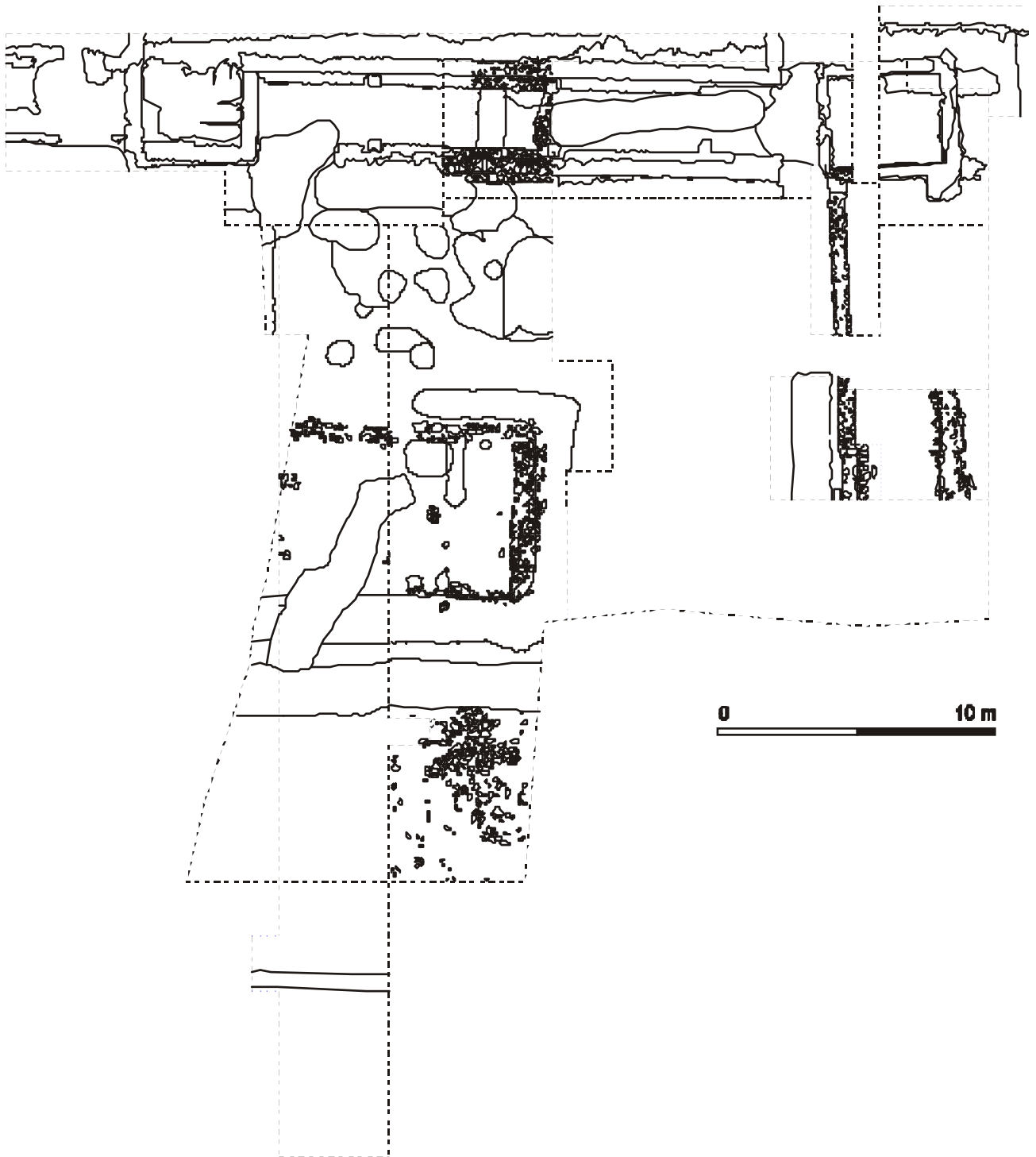


Fig. 10 – Fouilles 2001 : plan général des vestiges.

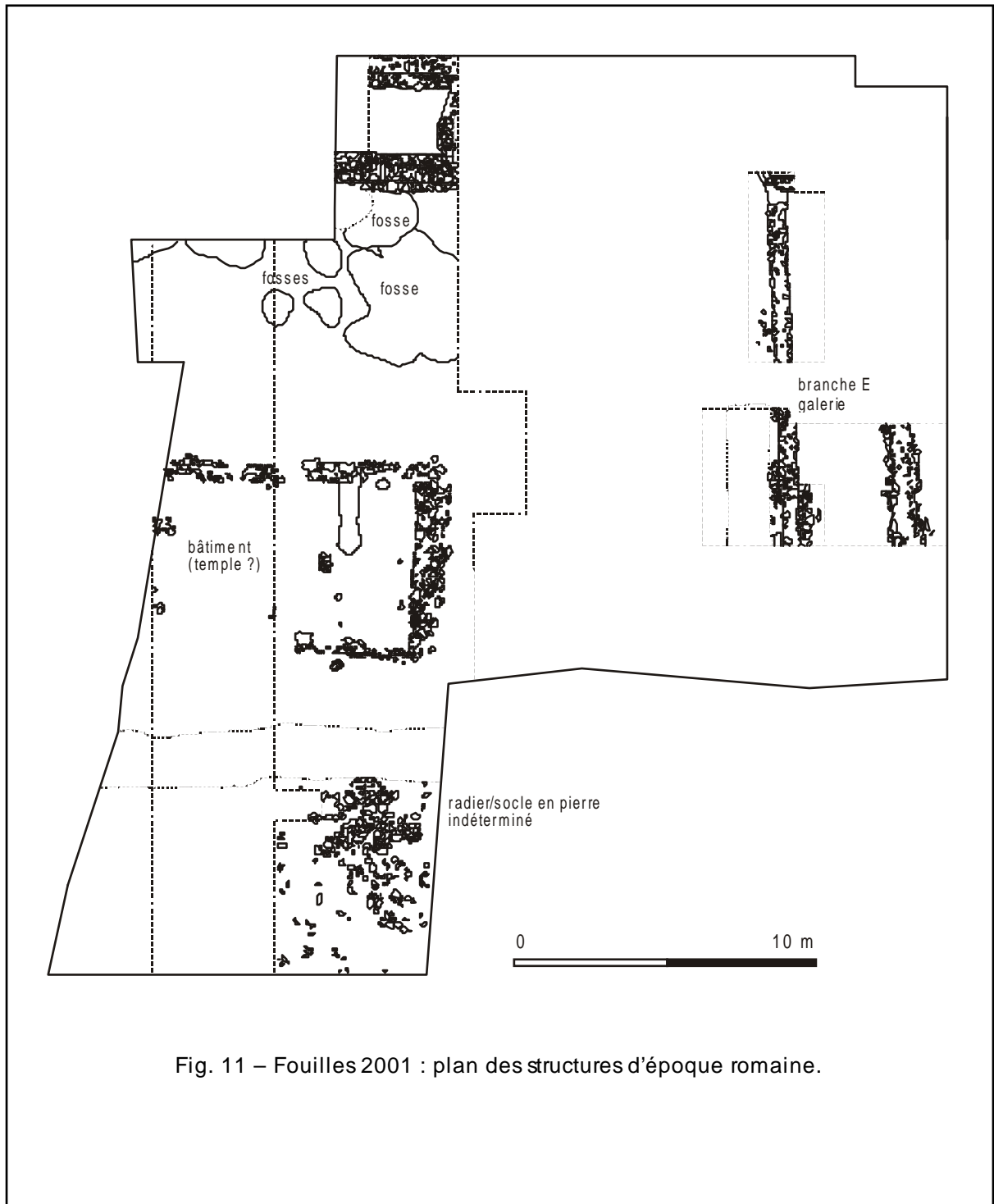


Fig. 11 – Fouilles 2001 : plan des structures d'époque romaine.

II - Présentation des résultats

Comme noté en introduction, les données issues de la campagne 2001 sont en cours de traitement. Leur présentation ne peut être que partielle, d'autant que nombre de questions relatives à l'étendue et à l'organisation du sanctuaire n'ont pu être résolues cette année, eu égard à l'étendue limitée des fouilles. Leur éclaircissement dépend en large partie des campagnes ultérieures.

Une première tranche d'études se focalisera, début 2002, sur le système d'enclos et de bâtiment fouillés au centre de la parcelle [UF 10085-10325] : fouillé à peu près exhaustivement, ce complexe inscrit au cœur de l'activité culturelle se prête à une publication monographique, indépendamment des structures périphériques fouillées entre 1992 et 2001. Des premiers niveaux de l'Âge du Bronze aux derniers états construits gallo-romains, ses structures et ses mobiliers feront l'objet d'un article de synthèse³ qui sera proposé au comité de lecture de la Revue Archéologique du Centre courant 2002. On se limitera, provisoirement, à une description succincte des structures mises au jour, en quatre tranches chronologiques abordées dans l'ordre de la fouille.

Époque romaine (fin I^{er} s. av.- III^e s. apr. J.-C.)

La fouille des structures et aménagements d'époque romaine, regroupés sur le plan de la fig. 11, s'inscrit dans le prolongement de celles entreprises en 1992-1993 sur la galerie périphérique et ses abords immédiats. Aux premiers sondages destinés à valider et à préciser les hypothèses spatiales et chronologiques émises à l'époque est venu se greffer un nouveau pôle : la fouille des sols et aménagements intérieurs au sanctuaire, recoupés à différentes sections du transect nord-sud.

Péribole : plan et stratigraphie

L'ouverture de deux sondages à l'emplacement présumé de la branche orientale du péribole y confirme l'existence de constructions maçonnées. Deux alignements de murs longilignes, qui se prolongent sur plus de douze mètres parallèlement au bord de la parcelle, ont été recoupés aussi bien dans le sondage sud que dans le sondage nord (fig. 12). Ils n'ont été fouillés que dans le premier, et de manière superficielle. Il n'ont fait l'objet, dans le second, que d'un décapage sommaire des murs visant à vérifier leur prolongement et leur raccord avec ceux de la campagne 1993.

Le mur le plus occidental [10135], large de soixante centimètres en moyenne, possède une maçonnerie soignée combinant blocs de basalte et de pouzzolane liés au mortier de chaux (fig. 13). Il est fondé sur un blocage massif de gros blocs de basalte liés au mortier, encadrés par des dalles de chant. Son parement ouest a conservé des traces d'enduit jaunâtre mêlé de tuileau. En contact avec ce dernier, à une altitude moyenne de 573,60 m NGF, subsistaient également quelques vestiges très altérés d'un sol en terrazzo [10150] constitué de mortier au tuileau, presque entièrement détruit lors de l'effondrement des bâtiments et du creusement de la fosse d'épierrement [10049]. Son lien avec le parement indique qu'il s'agit d'un réaménagement postérieur.

L'espace à l'est du mur, qui n'a été dégagé que dans le sondage sud, était occupé par des éléments de toiture effondrée mêlés à quelques pierres : tuiles de grand module pratiquement entières posées à plat, tuiles faîtières ou de bordure et fragments de génoises liées au mortier [10153-10154]. Ils reposaient sur un niveau de sol en terre battue qui n'a pas été fouillé jusqu'à sa base.

Encore plus à l'est a été recoupé un second alignement de structures, consistant en une imposante planie en mortier rosâtre mêlé de tuileau (fig. 13), fondée sur une assise de blocs de basalte et bordée de tuiles disposées à plat [10294]. Comme elle est conservée sur moins d'un mètre de largeur et très altérée à sa limite orientale, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'une maçonnerie massive destinée à soutenir une élévation ou d'un sol en terrazzo. Rehaussée d'une trentaine de centimètres par rapport aux niveaux de sols en terrazzo et en terre battue dégagés plus à l'ouest, à une altitude de 573,85 m NGF, il pourrait également s'agir d'un aménagement de terrasse. Ce niveau a servi de fondation à un mur très altéré [10295], conservé sur moins d'un mètre de longueur au sud du sondage. Il est constitué d'un mauvais appareillage de blocs de basalte et de pouzzolane liés au mortier de tuileau, qui forment le gros de la couche de démolition fouillée dans ce secteur [10108-10109].

Toutes ces structures témoignent de plusieurs aménagements successifs, dont l'articulation n'est pas évidente. Leur fonction et leur chronologie seront précisées lors des campagnes ultérieures. Leur parallélisme incite, quoi qu'il en soit, à les rattacher à un système architectural cohérent, comparable à la galerie fouillée en 1993 en limite nord de la parcelle. Leur orientation semble, à première vue, parfait

³ Collectif d'auteurs : Matthieu Poux, Yann Deberge, Sylvain Foucras, Julie Gasc et Dorian Pasquier. Titre provisoire : « L'enclos culturel du sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) ».

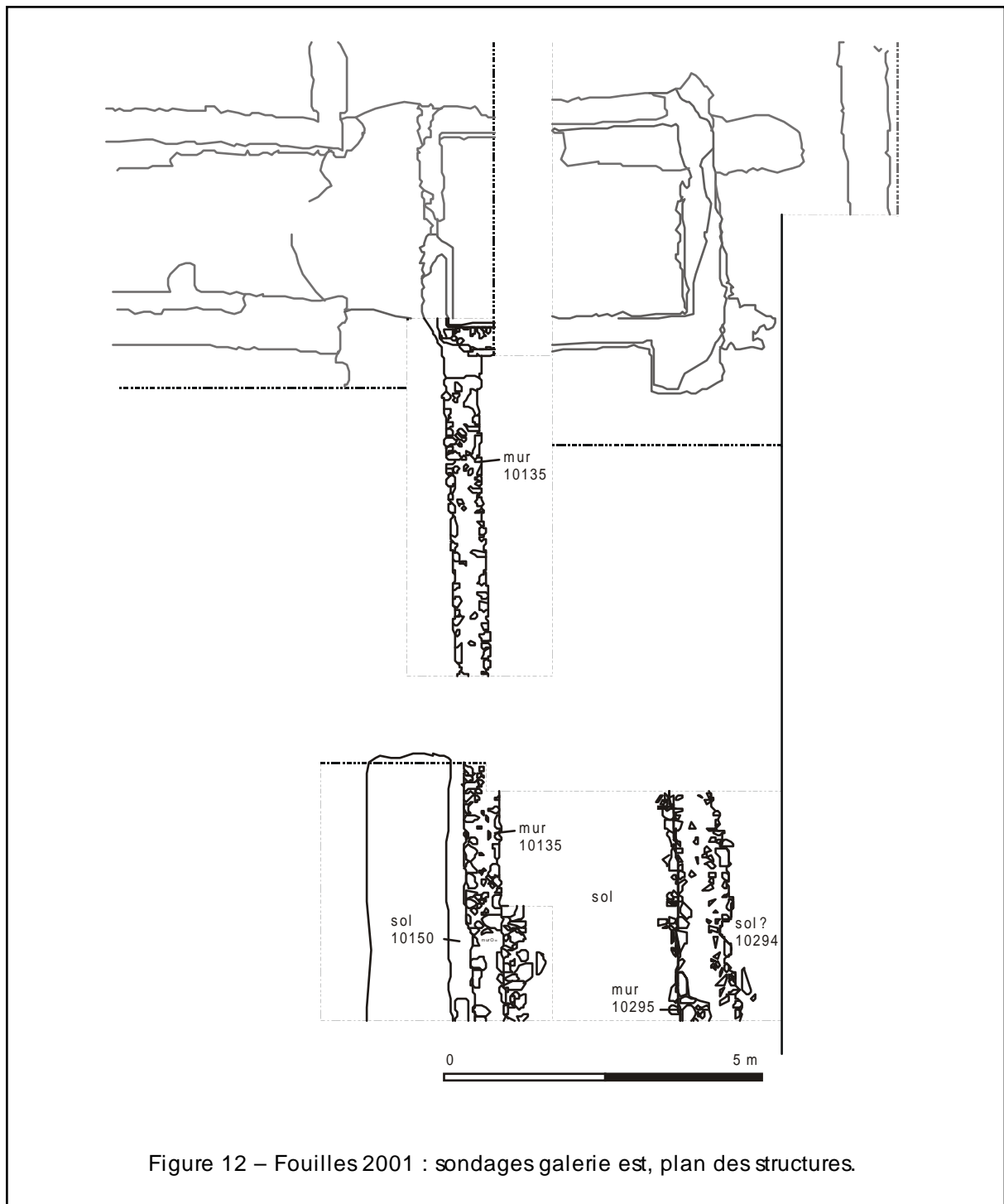


Figure 12 – Fouilles 2001 : sondages galerie est, plan des structures.

tement perpendiculaire à la branche septentrionale du péribole. Elle en diverge en fait de plus de plus de 20°. Elle s'aligne, en revanche, sur la structure quadrangulaire fouillée en 1992-1993 dans l'angle nord-est de la parcelle, attribuée au dernier état du sanctuaire [8114]. Cette construction et les tronçons de murs dégagés à sa périphérie avaient été rattachés, en 1993, à un ensemble de constructions s'étendant à l'est et au nord du chantier. Leur façade occidentale se situe à la cote E1136, soit plus de six mètres à l'ouest de la ligne théorique tracée en 1993, qui faisait coïncider la limite orientale du péribole avec celle de la parcelle (fig. 3). L'unité architecturale postulée entre ces aménagements et ceux fouillés en limite nord de la parcelle, attribués à un seul et même système de galerie périphérique, n'est donc *a priori* pas évidente.

La fouille superficielle des vestiges mis au jour cette année tend néanmoins à conforter cette hypothèse. Le mur le plus occidental [10135] présente un tracé continu sur une douzaine de mètres dépourvu de toute ouverture ou aménagement de seuil apparents. Il est couronné, à une altitude de

573,76 m NGF, par une arase de maçonnerie parfaitement régulière servant de support à une colonnade plutôt qu'à une élévation en torchis. Ce sentiment est renforcé par la nature des matériaux de démolition retrouvés à ses abords : à savoir, la nette prédominance des éléments de toiture sur les pierres de maçonnerie, et la découverte d'au moins deux blocs d'architrave en contact direct avec le sommet de l'arase (fig. 13). Ce faciès de démolition est très comparable à celui mis en évidence par le transect nord-sud au sud du mur intérieur de la galerie. Leurs fondations mises au jour cette année, aussi bien au nord qu'à l'ouest du chantier, sont absolument identiques.

Particulièrement notable est la découverte de quelques fragments d'architecture monumentale en pierre, épargnés par l'épierrement systématique de la parcelle : notamment, d'un fragment d'entablement en grès avec départ de triglyphe (fig. 14a), qui vient s'ajouter aux fragments d'architrave bruts tombés sur le mur [10135], ainsi que quelques tronçons de tores ou fûts de colonnes en grès très altéré. Leur position permet de les attribuer à l'habillage intérieur de la galerie. On peut les rapprocher de la découverte, en 1993, de deux fragments de terre-cuites architecturales figurées, de type acrotère ou antéfixe (fronton et arrière-train de félicé). La rareté des éléments de colonnes n'exclut pas une construction mixte, combinant entablement en pierre et piliers en bois. S'ils ne suffisent pas, loin s'en faut, à en restituer l'élévation avec précision, ces fragments témoignent d'une certaine monumentalité, qui s'accorde bien avec une construction à caractère public et religieux.

Les similitudes de construction unissant ces deux tracés de murs perpendiculaires et l'absence de toute structure ou départ de maçonnerie à leur contact immédiat incitent à les rattacher à une même galerie périphérique de type portique ouvert, encadrant une vaste cour intérieure. Il faut en déduire, dans cette hypothèse, que son plan n'est pas parfaitement quadrangulaire, mais trapézoïdal. Le retrait de sa façade orientale en deçà des limites de la parcelle lui confère également des dimensions plus restreintes. S'il n'est pas foncièrement remis en cause, le lien topographique établi en 1992 entre les limites du périmètre et celles de la parcelle cadastrale actuelle est donc très relatif. Il est cependant difficile, au stade actuel des fouilles, de déterminer si ces divergences renvoient à sa conception d'origine ou à des remaniements postérieurs. La première hypothèse, si elle devait se vérifier, ne remet absolument pas



Fig. 13 – Fouille 2001, sondages ouest et galerie orientale. En haut : vue vers le sud du mur est de la galerie [10135] en cours de fouille, avec éléments d'entablement et de toiture effondrée en place. En bas : vue vers le sud du sol en terrazzo [10294].

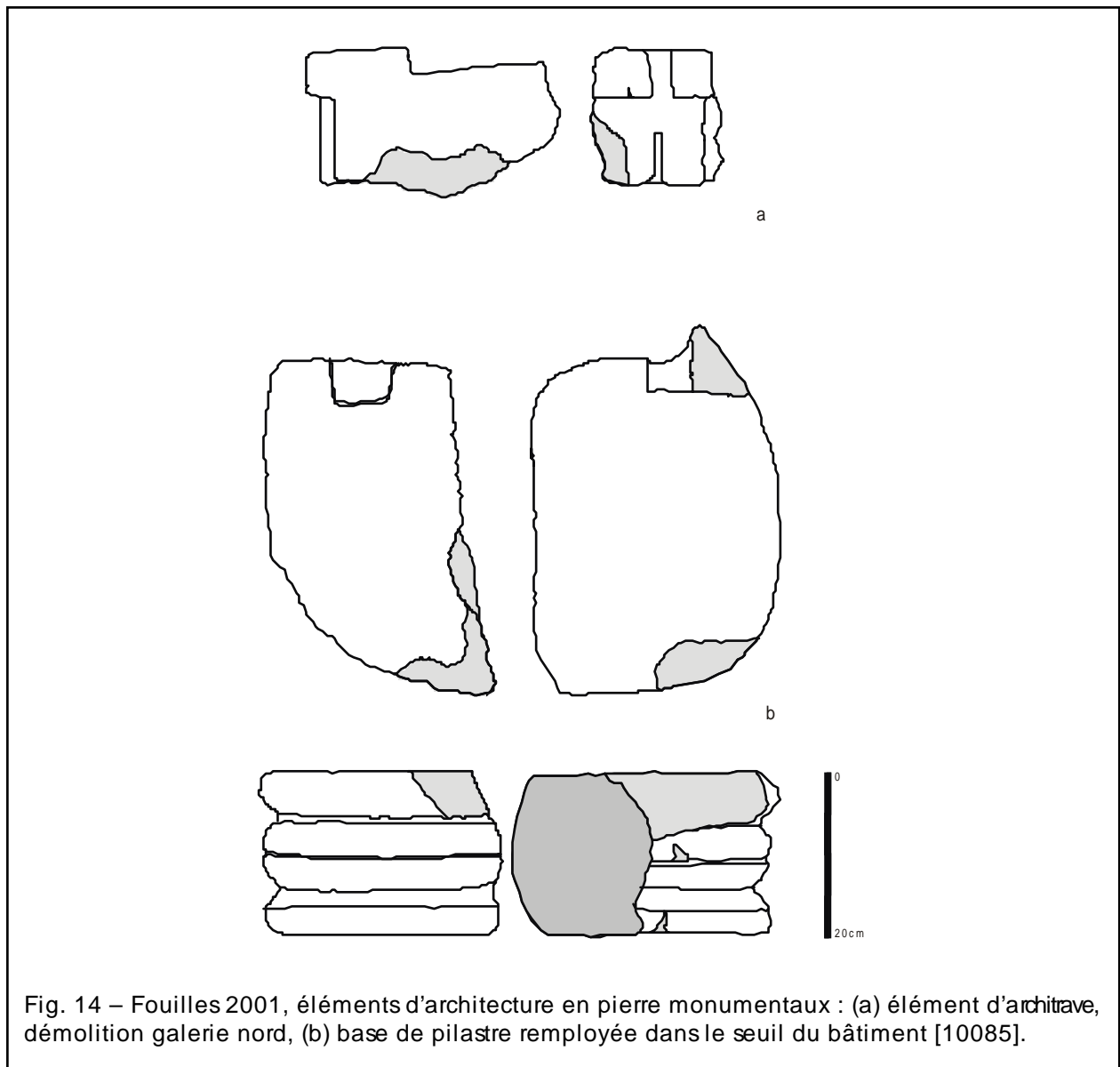


Fig. 14 – Fouilles 2001, éléments d'architecture en pierre monumentaux : (a) élément d'architrave, démolition galerie nord, (b) base de pilastre employée dans le seuil du bâtiment [10085].

en cause l'interprétation culturelle des vestiges : nombre de sanctuaires indigènes fouillés en Gaule romaine adoptent, pour leur plan d'enclos, une forme trapézoïdale plus ou moins régulière (Fauduet 1993 : par exemple à Ribemont-sur-Ancre).

Un sondage pratiqué transversalement à la branche septentrionale de la galerie, dans un secteur partiellement fouillé en 1993 (sondage nord) a permis d'appréhender sur un plan vertical les différents états de construction mis en évidence par Vincent Guichard, La fouille, poursuivie sur une faible surface jusqu'aux niveaux laténiens a révélé une stratigraphie complexe étagée sur près d'un mètre de hauteur (fig. 15).

Son premier résultat est la mise en évidence de deux tracés de murs parallèles et contigus délimitant la façade méridionale de la galerie [10031 et 10117], là où la fouille de 1993 n'avait décelé qu'une seule maçonnerie pourvue d'un ressaut de fondation [9363]. Caractérisés par une nette différence de construction apparue au nettoyage, ces deux murs ne sont pas synchrones : beaucoup plus massif et mieux appareillé, le mur [10031] semble postérieur au mur [10117], sur lequel il s'appuie sans en détruire l'assise. Il pourrait s'agir d'un simple mur de soutènement ou de renfort, destiné à contrer la pression des sédiments accumulés à l'intérieur de la galerie. Lui correspond la couche de démolition fouillée à leur sommet [10037]. Le système de murs délimitant la façade nord de la galerie est également double : un premier mur massif [10063 : mur 9049 des fouilles 1993], fondé à plus d'un mètre de profondeur pour une largeur à peu près équivalente, sert d'assise à une seconde construction plus légère [10132 : mur 9050 des fouilles 1993], qui a entaillé partiellement sa maçonnerie.

L'articulation de ces différents murs est difficile à établir, faute de mobilier et de tranchées de fondation bien identifiables. Il n'est pas possible de les rattacher avec certitude à un état de construction donné. Les données stratigraphiques, couplées aux rares indices de datation recueillis, ne remettent pas en cause, pas plus qu'elles ne confirment, le phasage proposé en 1993, qui conserve donc toute sa validité. Le mur [10063] en représente sans doute l'état de construction le plus ancien, correspondant à la phase 2 de Guichard. À une date ultérieure, identifiable à la phase 3 de Guichard, est construit le mur interne de la galerie [10031], remplacé ou renforcé sur sa face externe par le mur [10031]. À la même phase de restructuration se rattache peut-être le mur [10032] édifié sur l'assise du mur nord de la galerie [10063]. À la fin de la phase 3 ou au début de la phase suivante, les murs [10117 et 10032] sont entaillés pour accueillir un nouvel aménagement, déjà mis en évidence en 1993 : à savoir quatre blocs de basalte massifs [9364-9366], identifiés à des bases de piliers servant à soutenir ou à renforcer le toit du portique. Les aménagements de la phase 4 sont, quant à eux, inexistant dans ce secteur.

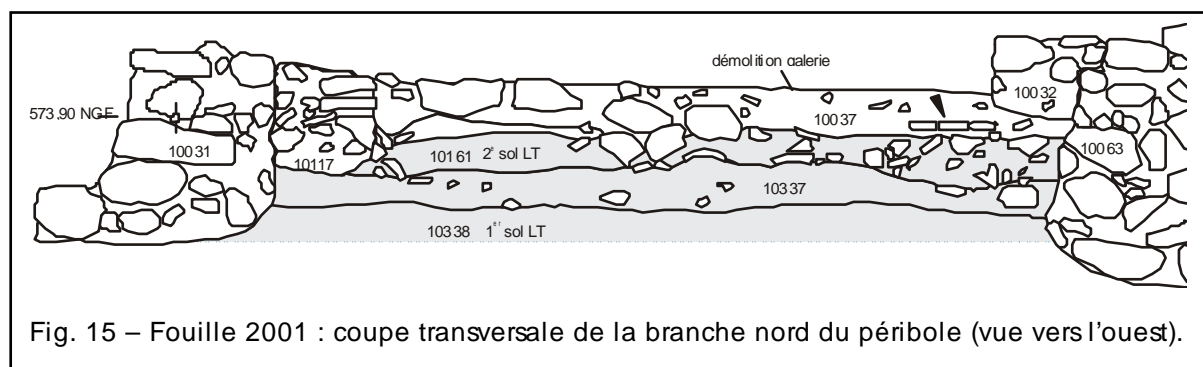


Fig. 15 – Fouille 2001 : coupe transversale de la branche nord du péribole (vue vers l'ouest).

La succession des couches situées entre ces deux blocs de maçonnerie est tout aussi problématique. Notamment, en raison de l'absence de sols ou niveaux de marche clairement identifiables à l'interface de l'épaisse couche de démolition qui en occupait le centre, hormis quelques plaquettes de calcaire disposées à plat, mises en évidence au nord de la coupe (flèche). Il est difficile d'établir s'ils ont été récupérés, comme l'affirmait Vincent Guichard en 1993, ou s'il s'agissait de simples sols en terre battue qui n'ont pu être identifiés à la fouille. Seule leur assise a pu être mise en évidence : à savoir une couche de remblai en tout-venant ponctuée d'éléments résiduels épars, destinée à niveler et rehausser le sol de la galerie.

En contact direct avec ce remblai, à une altitude moyenne de 573,70 m NGF, reposaient les premiers niveaux laténiens. Ils confirment l'existence, postulée en 1993, d'aménagements antérieurs à l'aménagement de la galerie romaine. Recoupés par la fondation des murs [10031, 10117 et 10063], ils n'ont pu être observés que sur une surface très restreinte. Au moins deux niveaux de sols successifs ont été mis en évidence. Le plus récent [10161] était constitué de fragments d'amphores, de céramiques et de gros ossements animaux disposés à plat. Il peut être rapproché des niveaux de sol fouillés en 1992 au nord de la galerie, au-delà du chemin. Il s'en distingue néanmoins par son altitude supérieure d'une quarantaine de centimètres, située à la cote 573,65 m NGF. Un remblai pratiquement stérile le séparait d'un premier aménagement de sol [10338] situé à la cote 573,55 m NGF : formé d'une couche de cailloutis de basalte et de pouzzolane densément damés, il était recouvert de quelques éléments mobiliers épars posés à plat (tessons d'amphores, faune, jeton). Ce premier sol était recoupé par une grande fosse [10340] et un fossé d'environ un mètre de largeur, d'orientation nord-sud [10339]. Lui succède, à hauteur du second sol, un alignement de gros tessons d'amphores d'orientation nord-sud [10160]. Constitué pour l'essentiel de fragments d'épaulement et de cols emboîtés, il est identique à celui fouillé en 1993 au sud de la galerie [9376 et ci-dessous : 10124-5, 10138-9]. Ils délimitaient sans doute une cloison, perpendiculaire au tracé de la future galerie.

Il est tentant de voir dans ces vestiges la matérialisation d'un premier péribole dont les limites auraient été détruites lors de l'aménagement de la galerie romaine. La faible surface de fouilles incite néanmoins à la plus haute prudence, d'autant qu'ils n'ont pu être documentés que partiellement. En effet, ils ont été presque entièrement détruits, en cours de dégagement, lors du passage répété des fouilleurs clandestins. Seules de nouvelles fouilles, étendues à tout le tracé de la galerie, permettront de préciser leur interprétation.

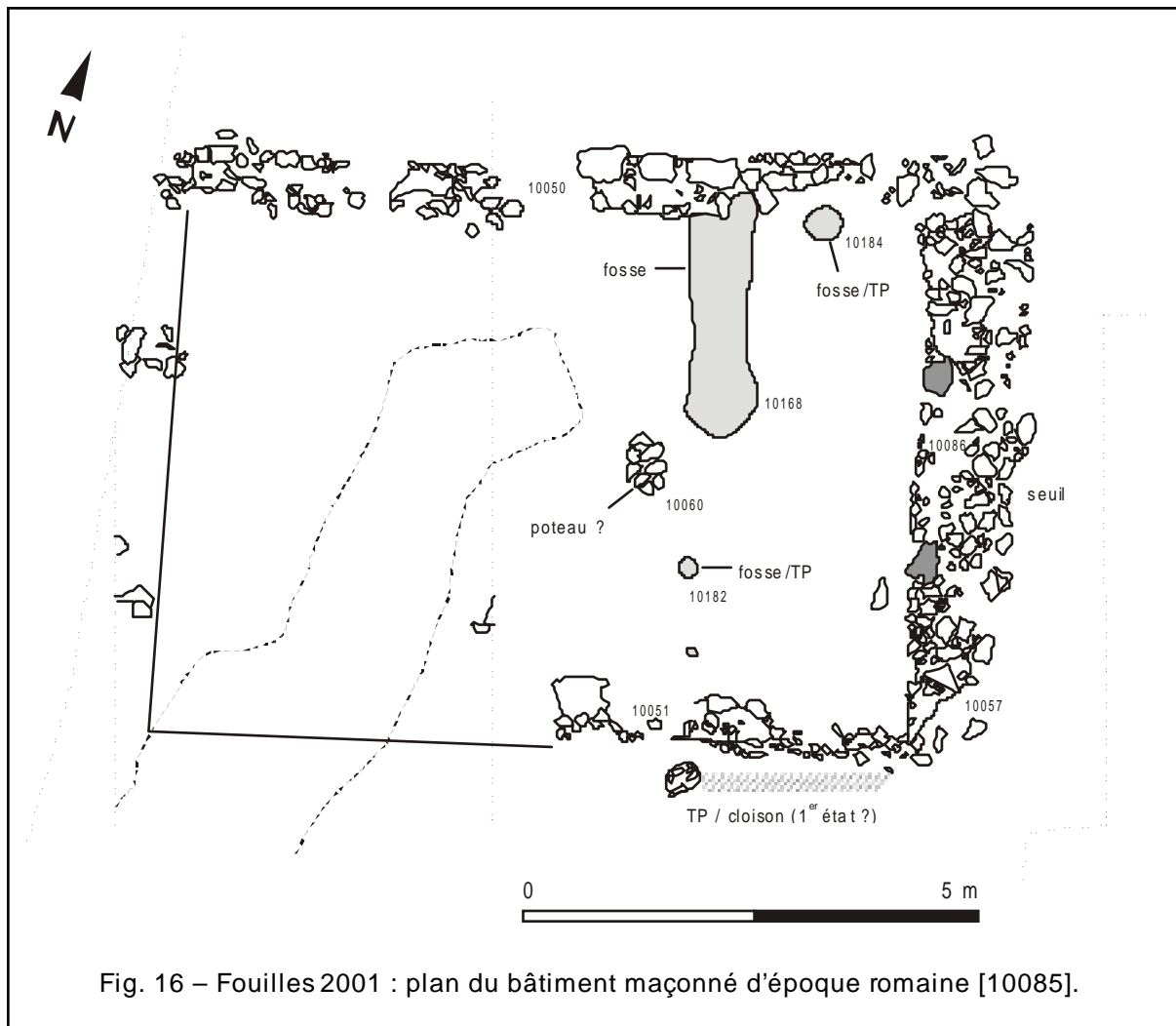


Fig. 16 – Fouilles 2001 : plan du bâtiment maçonné d'époque romaine [10085].

Bâtiment central (temple ?)

La campagne 2001 mis au jour, au centre du transect nord-sud, un bâtiment monumental dont les origines remontent à l'époque gauloise [fig. 16, UF générale **10085**]. Il se présente, à l'époque romaine, sous forme d'un quadrilatère allongé d'une dizaine de mètres de long pour sept mètres de large. Inscrit entre les cotes E1120-E1126, respectivement N1120-N1127, ce bâtiment est parfaitement orienté sur l'axe du péribole. Trois pans de murs, correspondant à ses façades orientale [10057], septentrionale [10050] et méridionale [10051], ont été dégagés. Ces deux derniers avaient déjà été recoupés ponctuellement par la tranchée de fouilles 1993. Mais leur mauvais état de conservation, dû à une érosion plus active, n'avait pas permis de restituer un plan cohérent. Trois alignements parallèles d'orientation est-ouest avaient été proposés, à partir d'un pan de maçonnerie isolé qui constitue sans doute l'ultime vestige de sa façade occidentale.

L'état dégagé, qui correspond à sa dernière phase (phase 3), possède une maçonnerie très légère. Ses murs passablement altérés, larges d'une soixantaine de centimètres, sont constitués de dalles de calcaire délitées sous l'effet de l'érosion, alternant avec des blocs de pouzzolane et de basalte, posés sur un mince solin de mortier de chaux. Ils ne semblent pas avoir été fondés en profondeur. Cette fragilité apparente ne peut, par ailleurs, être imputée à l'action des labours, puisque leur assise a été préservée jusqu'à hauteur du niveau de marche, indiqué par un aménagement de seuil. Situé au centre de la façade orientale du bâtiment, ce dernier en signale sans doute l'ouverture principale [10086]. Il est formé d'un radier de blocs de basalte et de pouzzolane délimité sur sa face interne par une étroite bande de mortier et encadré, de part et d'autre de la porte, par deux gros blocs de grès profondément enfoncés dans le sol. Il s'agit en fait de blocs sculptés, ornés de moulures distinguées après extraction, qui témoignent de leur situation secondaire : le remploi d'une base de colonne ou pilastre en demi-rond brisée en deux moitiés égales, réutilisées comme crapaudines après réaména-

gement de leur face postérieure (fig. 14b). Cet élément architectural, d'un diamètre supérieur à 40 cm, ne peut provenir que d'une construction monumentale, érigée à cet emplacement ou en un autre point du site.

Le bâtiment semble dépourvu de toute cloison ou aménagement intérieurs. Seule exception, huit blocs de basalte ont été densément disposés en ovale dans l'axe médian du bâtiment, de sorte à former un niveau plane [10060] Ils constituent peut-être la base d'un poteau porteur, destiné à compenser l'importante portée de sa toiture. Les autres aménagements se résument à une fosse longiligne [10168] et à deux fosses ou trous de poteaux circulaires [10182 et 10184] peu profonds, comblées de restes de faune brûlée mêlée à des fragments de mortier au tuileau. Elles n'entament que de quelques centimètres un sol en terre battue extrêmement homogène et absolument vierge de tout mobilier, ménagé à une altitude de 573,70 m NGF. Ce niveau de marche utilisé jusqu'à la destruction du bâtiment correspond en fait, comme on le verra, au sol en terre hérité du premier enclos d'époque gauloise.

Ce sol s'accorde avec le caractère relativement sommaire de la construction. Il est peu probable que ses fondations aient été surmontées d'une élévation importante. Un autre indice en ce sens réside dans le faible nombre de pierres retrouvées dans ce secteur, qui contraste avec l'épaisseur des couches de démolition environnant la galerie : quelques blocs de basalte et de pouzzolane éparset un mouchetis de dalles calcaires dispersées dans un rayon de plusieurs mètres aux alentours du bâtiment, en constituent la seule trace [10045]. Il est difficilement concevable qu'elles aient toutes été emportées lors des labours et de l'épierrement du champ. La fragilité des murs oblige à restituer un bâtiment en construction légère, en bois et/ou torchis, voire un simple muret ou parapet délimitant un espace ouvert, de type cour, tertre ou jardin, comme on en connaît de nombreux exemples sur les sites cultuels ou funéraires du Haut-Empire.

La modestie apparente du bâtiment suscite de nombreuses interrogations quant à sa fonction. Une position marginale inciterait à y voir une construction secondaire, destinée à hébergement des prêtres ou des pèlerins, au stockage des offrandes, ou lié à d'autres aspects du fonctionnement du sanctuaire. Mais il se distingue, au contraire, par sa situation centrale, suite à l'annulation du plan d'enclos d'époque gauloise postulé en 1993 au centre de la parcelle (fig. 3, 44). Ce dernier fait place, comme on le verra, à un autre enclos translaté plus au nord, dont la vocation culturelle ne fait aucun doute. Or,



Fig. 17 – Fouilles 2001 : vue vers le nord-ouest du bâtiment maçonné d'époque romaine [10085] en cours de dégagement

ses limites coïncident exactement avec celles du bâtiment d'époque romaine (fig. 10). Le fait que sa façade principale soit parfaitement orientée, au sens propre du terme, est en soi révélateur. Il s'agit donc bien d'un *fanum* qu'on entend sous ce terme une véritable *cella*, ou un bosquet ouvert planté d'essences sacrées de type *nemeton*. Sa forme quadrangulaire n'est pas incompatible avec cette hypothèse, puisqu'elle possède plusieurs parallèles dans les Provinces du nord de la Gaule, notamment à Lausanne-Vidy (fig. 26). L'absence d'offrandes sur son sol ne doit pas non plus surprendre : elle est une caractéristique commune à nombre de *fana* de cette période, nettoyés scrupuleusement dans le cadre de l'activité cultuelle (Fauduet 1993). S'il ne constitue pas à lui seul un argument, l'enfouissement de restes animaux incinérés dans des fosses est loin de contredire cette interprétation : l'étude archéozoologique en cours déterminera dans quelle mesure il ne peut correspondre à la trace de sacrifices de type « holocauste ».

Si tous ces indices plaident pour une construction à vocation cultuelle inscrite au cœur de l'activité du sanctuaire, les structures dégagées ne correspondent pas forcément à son état d'origine. Un col de cruche recueilli sous le solin de mortier du mur de façade oriental [10057] date sa construction au plus tôt du I^{er} siècle de notre ère. Un autre indice de datation tardive est donné par la base de pilastre trouvée en remploi pour l'encadrement de seuil : réutilisée *in situ* ou transportée, elle provient d'une construction massive qui a dû subsister quelques temps avant sa destruction. Les monnaies retrouvées dans la couche de démolition, notamment un bronze de Tetricus (274 apr. J.-C. : fig. 18) et de Tacite Claude (275-276 apr. J.-C.), confortent cette datation tardive. Tout incite, à défaut d'éléments céramologiques plus précis, à voir dans cet état une réfection de la *cella* dans le courant du II^e, voire du III^e siècle de notre ère.

Cette datation ne préjuge pas d'éventuels états antérieurs entièrement arasés. Les seuls indices susceptibles d'attester leur existence ont été repérés à hauteur de sa façade méridionale : un trou de poteau [10218] bordé de tessons d'amphores et de céramiques laténiennes, inscrit dans le prolongement de deux lignes d'argile rubéfiée parallèles, larges d'une dizaine de centimètres et conservées de manière discontinue sur moins d'un mètre, constituent les ultimes vestiges d'une paroi en bois et/ou en torchis calcinée. Apparues lors du démontage du mur [10051], dont le solin en a fossilisé la trace, ils sont indubitablement antérieurs à sa construction. Ils succèdent par ailleurs au comblement du fossé d'enclos gaulois, sur lequel ils empiètent en partie. S'il est difficile d'être affirmatif sur la base de vestiges aussi ténus, ils sont un élément à prendre en compte dans la chronologie relative du bâtiment. Ce dernier ne connaît, en effet, aucune rupture spatiale et fonctionnelle entre la fin de l'époque gauloise et la fin du III^e siècle de notre ère. L'existence d'une première élévation en matériaux légers, assurant la pérennité de l'occupation au Haut-Empire, n'aurait laissé guère plus de traces compte tenu de la mauvaise lisibilité des sédiments.

Sols et aménagements périphériques

Des amas plus ou moins structurés mis au jour au sud du bâtiment, en contact avec sa façade méridionale, attestent l'existence d'aménagements extérieurs presque entièrement arasés : coffrage en dalles en basalte disposées de chant, encadrant un radier en blocs de basalte et pouzzolane [10119], ou centré sur de gros fragments d'amphores républicaines en position secondaire [10121, 10223]. L'utilisation de mortier ou de tuiles dans leur construction montre qu'ils sont bien postérieurs à l'enclos gaulois, dont les fossés étaient déjà comblés au moment de leur mise en place. Leur datation précise est difficile à établir, faute de mobilier significatif. Il ne peut guère s'agir, au vu de leur surface restreinte, que de structures annexes au bâtiment et périphériques à l'activité cultuelle, bases d'autels ou chapelles. La forme et la situation de la structure quadrangulaire [10119], à l'arrière d'un bloc qui sera interprété plus loin comme une pierre d'autel, apportent quelque crédit à cette hypothèse.

Les aménagements situés au nord du bâtiment se résument, pour l'essentiel, à une série de grandes fosses creusées devant la branche septentrionale de la galerie [10144, 10231, 10240, 10242]. Plusieurs d'entre elles avaient déjà été recoupées par les fouilles de 1993 [9346, 9348]. Au moins quatre fosses

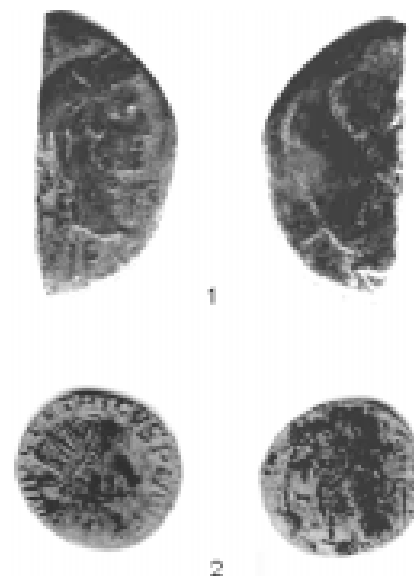


Fig. 18 – Fouilles 2001 : monnaies romaines. 1. Demi as de Nîmes 2. Monnaie de Tetricus.

supplémentaires ont été mises en évidence cette année dans le même secteur (fig. 19) : la plus grande [10231], de forme polylobée, mesurait plus de quatre mètres de diamètre. Toutes recelaient un abondant matériel, associant pêle-mêle fragments d'amphores républicaines, toujours majoritaires, nombreuses tuiles, céramiques communes, rares tessons de sigillée, ossements animaux, clous en fer et matériaux de construction, dont plusieurs fragments d'enduits peints à décors végétaux polychromes. Ce comblement hétéroclite les identifie à des fosses dépotoirs, destinées à accueillir les déblais issus des diverses phases de réaménagement du site, plutôt qu'à de véritables *favissae*. Particulièrement remarquable est le nombre et la densité de ces cavités. Leur creusement a affecté la presque totalité de la surface comprise entre le bâtiment et la galerie nord. Certaines sont profondément entamées les vestiges laténiens sous-jacents, entraînant dans leur remplissage une part importante de mobiliers résiduels qui rend difficile toute datation. Leur chevauchement montre que le sanctuaire a connu une intense activité tout au long de l'époque romaine.

Quelques lambeaux de terre épargnés en documentent le niveau de marche initial. Des éléments céramiques et fauniques disposés à l'horizontale ont été mis en évidence à l'interface entre les couches de démolition romaine et les niveaux laténiens. Ils permettent d'appréhender, pour la première fois, l'existence d'un niveau de sol ou de marche [10149] jonché d'objets divers : fragments de fibules, d'épingles, d'appliques et anneaux en os, en bronze ou en fer, récipients en verre, clous de charpente et de chaussure, monnaies... Leur datation, examinée en conclusion de ce rapport, s'échelonne entre l'époque d'Auguste et la fin du III^e siècle de notre ère. La minceur de la couche et l'homogénéité du sédiment encaissant interdisent toute subdivision plus fine. D'autant qu'ils ont dû subir de nombreux bouleversements, lors des remaniements dont témoigne la succession des fosses dans ce secteur. Il est, en outre, difficilement concevable que la cour intérieure du sanctuaire ait été revêtue d'un simple sol en terre battue. Quelques fragments épars de dalles en calcaire poli et pour certaines, en marbre, ainsi que de larges portions de béton au tuileau décorés en *opus signinum*, ont été retrouvés en position secondaire dans les niveaux supérieurs. Ces indices, qui, viennent s'ajouter aux quelques fragments architecturaux évoqués plus haut, constituent peut-être l'ultime vestige d'un revêtement en dur détruit ou récupéré dans son intégralité.



Fig. 19 – Fouille 2001 : fosses romaines au sud de la branche septentrionale de la galerie, vue vers le sud.



Fig. 20 – Fouilles 2001 : plan des structures d'époque laténienne.

Époque de La Tène (fin II^e - I^{er} s. av. J.-C.)

L'enclos cultuel

La principale découverte de la campagne 2001 a déjà été évoquée à plusieurs reprises: à savoir un enclos fossoyé sous-jacent au bâtiment romain, matérialisant le centre géographique et fonctionnel des aménagements culturels d'époque gauloise.

Il se substitue, dans cette fonction comme sur le terrain, à l'enclos restitué au centre de la parcelle par V. Guichard en 1993 (fig. 3). L'existence des fossés censés marquer sa limite méridionale [9130] et septentrionale [9325] n'est évidemment pas remise en cause. Mais la fouille menée au-delà de la cote E1120, à l'emplacement où avait été postulée sa branche orientale [9378], n'en a livré aucune trace, pas plus qu'elle n'a confirmé l'existence d'un retour d'angle à sa jonction supposée avec le fossé nord [9325]. En lieu de quoi, il est apparu que ce dernier se prolongeait en fait jusqu'à six mètres en direction de l'est. Malgré leur parallélisme, les deux tronçons de fossés recoupés par la fouille de 1993 n'entretenaient donc aucun lien spatial tangible.

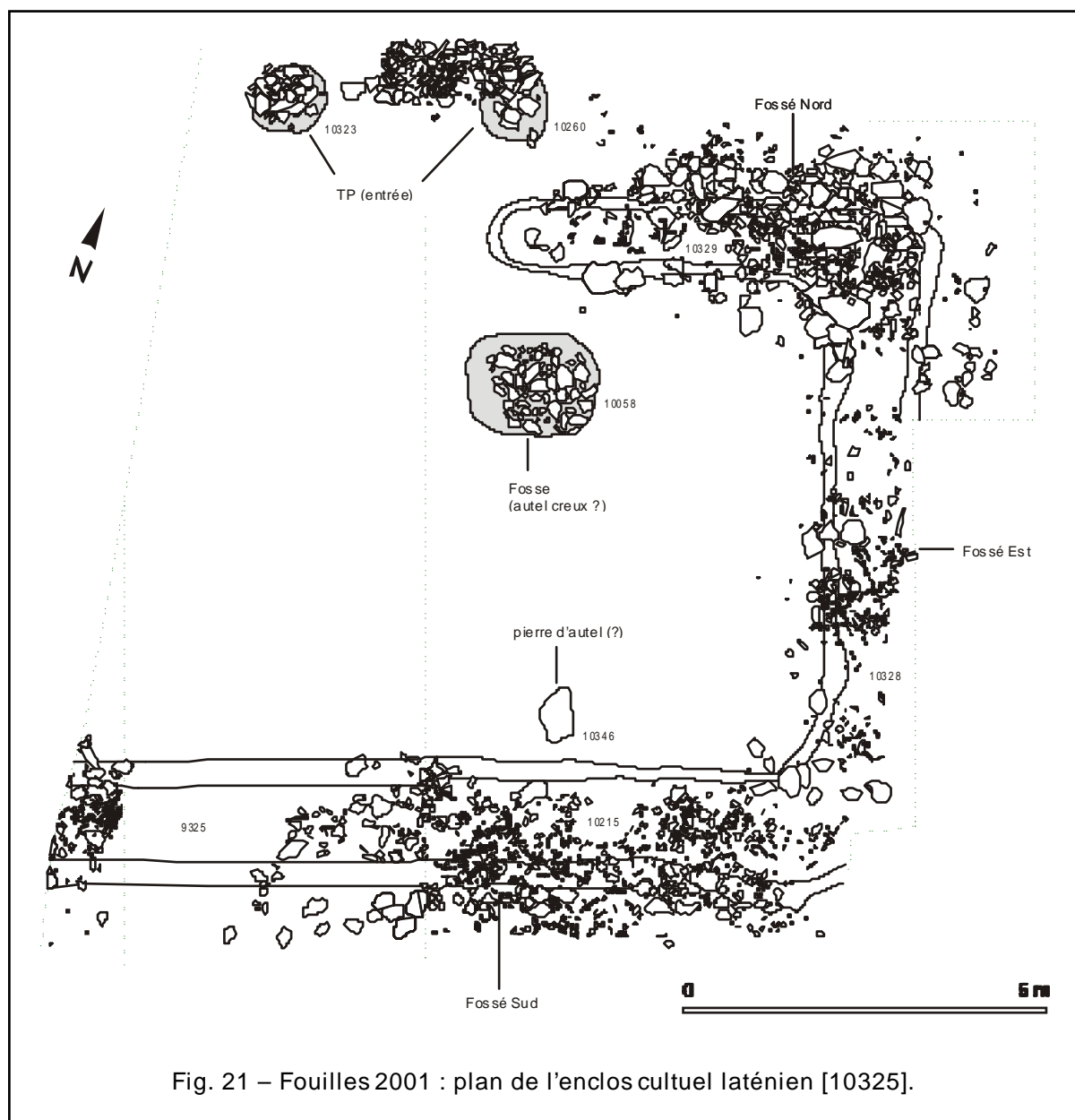




Fig. 22 – Fouille 2001 : vue vers le sud-ouest de l'enclos laténien [10325] en cours de fouille. Premier plan : alignement de blocs [10181] et fossé nord [10329] en cours de dégagement.

La poursuite des fouilles a montré que le fossé septentrional [9325] et son prolongement [10215] marquaient en fait la limite méridionale d'un complexe plus vaste, qui se développait en direction du nord. Il est également apparu qu'ils étaient doublés, côté sud, par des alignements de gros blocs de basalte [10120-10121] qui n'avaient pas retenu l'attention en 1993 du fait de leur longueur limitée et de leur mauvais état de conservation. D'autres alignements avaient, en revanche, été repérés plus de six mètres au nord, à la cote N 1126 [9186]. Mais leur fouille avait été interrompue, faute de temps, au sommet des niveaux d'époque gauloise. La similitude et le parallélisme des aménagements trahissait leur appartenance à une même construction. Partant de cette observation, il était facile de vérifier leur lien éventuel avec des fossés susceptibles de compléter le plan dressé en 1993. Cette supposition s'est avérée exacte : la fouille des alignements, guidée par les dépôts de mobilier et les changements de texture des sédiments encaissants, a effectivement mis au jour plusieurs dépressions matérialisant le système d'enceinte et d'entrée d'un enclos quadrangulaire du même type que celui postulé en 1993. D'orientation similaire, il en diverge par sa morphologie, sa taille et sa position.

Plan, construction et aménagements

Documenté sur trois côtés, son plan restitué sur la fig. 21 peut être considéré comme fiable. Ses caractéristiques sont les suivantes :

Il est délimité, au sud [9325-10215], à l'est [10328] et au nord [10329], par des fossés à peu près rectilignes, conservés entre les cotes E1114-N1119 et E1127-N1128. Larges à leur sommet d'1 m à 1,50 m en moyenne, leur profil en forme de cuvette forme une dépression peu profonde, de 60 cm aux endroits les mieux conservés, à moins de vingt centimètres par endroits (fig. 23). Leur creusement, mené jusqu'à la couche de pouzzolane altérée recouvrant le socle basaltique naturel, suit en fait un pendage régulier : les altitudes relevées systématiquement d'une extrémité à l'autre de leur tracé indiquent une pente d'est en ouest dans le fossé méridional (altitudes 573,57 à 573,41 m NGF), respectivement, d'ouest en est dans le fossé septentrional (573,29 à 573,09 m NGF). La faible profondeur de la portion occidentale de la branche nord recoupée en 1993 explique qu'elle ait été interprétée comme un simple nivellement. Ces pendages inversés ne sont nullement imposés par la dureté du substrat, qu'on n'a pas hésité à entailler jusqu'à atteindre la profondeur souhaitée. Ils renvoient donc à la configuration d'origine des fossés : leur fonction était visiblement de canaliser, dans un sens prédéfini, l'écoulement de l'eau ou d'autres liquides écoulés dans leur comblement.

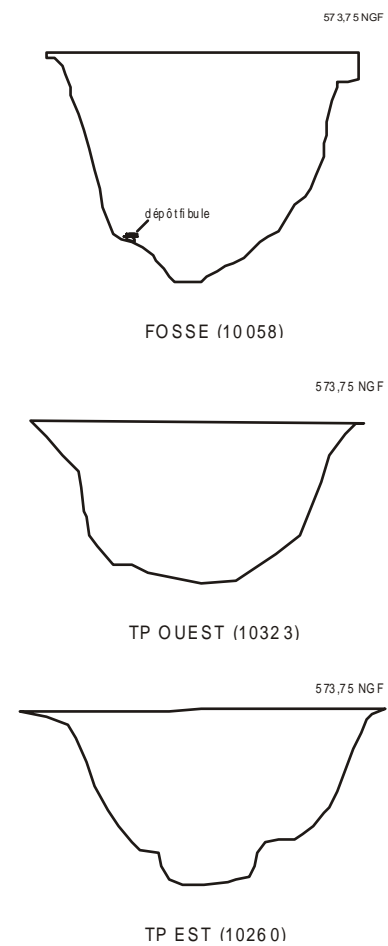


Fig. 23 – Fouille 2001, façade nord de l'enclos laténien [10325]. En haut à gauche : vue vers l'ouest du remplissage de la branche nord du fossé [10329]. En bas à gauche : vue vers l'ouest de l'alignement de blocs [10181] et de clous en fer (étiquettes). En haut à droite : vue vers le sud-est du système d'entrée et des trous de poteaux [10260 et 10323]. En bas à droite : coupes schématiques de la fosse [10058] et des trous de poteaux [10260 et 10323].

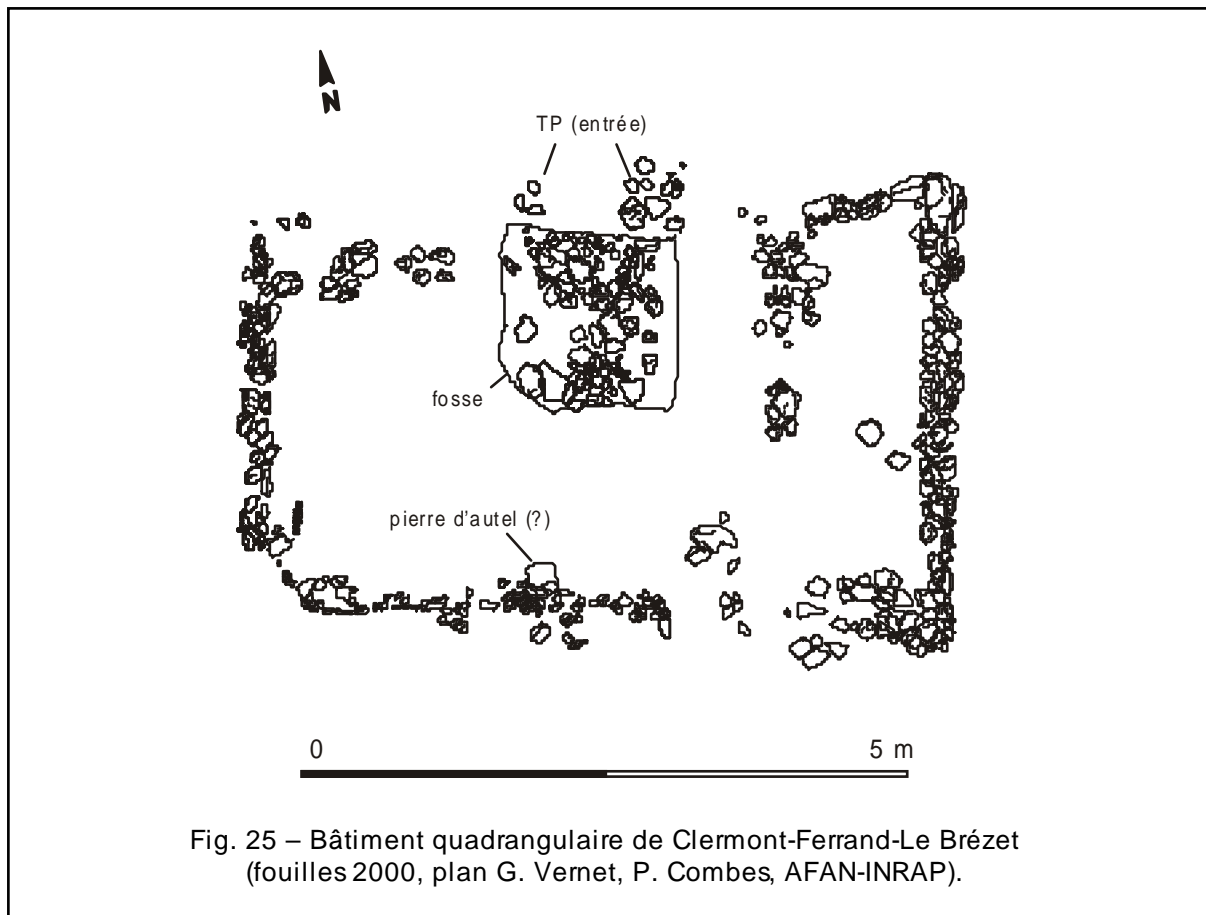
Des alignements de pierres doublant leur face externe ont été conservés tout au long des branches méridionale [10181] et septentrionale [10120-10121] de l'enclos. De très gros blocs de basalte, de 10 à 50 cm de diamètre ont été densément entassés sur une largeur de 60 à 80 cm, pour une hauteur atteignant par endroits 40 cm (fig. 23). Leurs abords ont livré des dizaines de clous de charpente en fer, relevés au centimètre près : densément concentrés le long des blocs, parfois alignés, ils constituent l'ultime trace de structures en bois effondrées et décomposées en place. Leur forme et leur taille diverses (de 5 à 15 cm de longueur, droits, coudés ou retordus, associés pour certains à un anneau en fer) témoignent d'un mode de construction complexe. L'investissement en métal, inhabituel pour les constructions de cette époque, semble à la mesure de la valeur conférée au bâtiment. Le seul examen des clous et des blocs ne permet pas, en revanche, d'en restituer l'élévation : le caractère massif des premiers, le nombre et la longueur des seconds, évoquent de hautes et épaisses cloisons en bois, peut-être associées à des colombages. Il est difficile d'établir si elles délimitent un simple système de clôture palissadé ou un véritable bâtiment couvert. Sa toiture aurait, dans cette hypothèse, une portée de plus de huit mètres – ce qui n'est pas impossible, si on admet l'existence de poteaux porteurs qui auraient échappé à la fouille. Dans un cas comme dans l'autre, il est remarquable d'observer que les fossés ont été aménagés à l'intérieur de la structure : ils n'ont donc rien à voir avec une fonction défensive ou de drainage.

Le fossé nord et les alignements qui le doublent s'interrompent, au centre de sa façade nord, pour faire place à un système d'entrée matérialisé par deux grands trous de poteaux (fig. 23). Le plus oriental [10260] était rempli d'un abondant mobilier (fig. 36) qui l'a d'abord fait interpréter comme une fosse, d'autant qu'il était recoupé par une dépression allongée et peu profonde comblée du même mobilier [10345], qui en altérait la forme. Ce qui explique aussi que son pendant occidental [10323] n'ait pas été repéré par les fouilles de 1993, arrêtées au sommet de qui avait été identifié comme un calage de cloison [9186]. Élargie pour l'occasion, la fouille a été menée jusqu'à leur assise : elles révèlent deux poteaux d'environ 1 m de diamètre pour une cinquantaine de centimètres de profondeur, espacés de 2 m et parfaitement alignés sur la façade, qu'ils précèdent d'un peu moins d'un mètre. Ils se resserrent à leur base, qui a conservé le négatif des poteaux, qui supportaient sans doute un système de porche monumental, comme on en connaît de nombreux exemples sur les sanctuaires de cette période. À l'instar du bâtiment d'époque romaine, l'espace intérieur de l'enclos apparaît pratiquement vide de tout vestige. Son sol, situé à une altitude moyenne de 573,75 m NGF, se présente sous la forme d'un simple niveau de marche en terre battue, qui n'a même pas été rapportée. On verra plus loin qu'il correspond en fait à un niveau hérité de la fin de l'Âge du Bronze, dont les dépôts affleurent à moins de dix centimètres de sa surface.

Deux exceptions notables : une grande fosse sub-circulaire [10058] a été ménagée devant l'entrée, décalée à l'est de son axe pour permettre le passage. D'un diamètre maximal de 1,30 m à l'ouverture, pourvue à sa base d'un rétrécissement d'environ 60 cm de diamètre, elle ne se distingue des deux trous de poteaux d'entrée que par sa profondeur plus importante, conservée sur 80 cm (fig. 23). De son sommet à sa base, elle était presque entièrement comblée de blocs de basalte. Le sédiment encaissant était vierge de tout mobilier, à l'exception d'un petit dépôt volontaire retrouvé à sa base, cons-



Fig. 24 – Fouille 2001, enclos laténien [10325]: dépôt de fibule au fond de la fosse [10058, haut] et monolithe de basalte [10346, bas] aménagé en face de l'entrée (autel ?).



titué d'une fibule de Nauheim en bronze, intacte, déposée sur un fragment osseux dont la détermination est en cours (fig. 24). Cet unique élément de datation établit clairement le lien chronologique et fonctionnel qui unit la fosse au bâtiment.

Le second aménagement repéré consiste en un bloc de basalte massif [10346] disposé face à l'entrée, contre le rebord septentrional du fossé sud dans l'alignement de la fosse. Sa forme oblongue, subquadrangulaire, mesure 78 cm de long pour un peu moins de 50 cm de large, forme un entablement plane, légèrement incliné vers le sud (fig. 24). Sa situation tend à le confondre avec la maçonnerie méridionale du bâtiment romain, qui n'utilise cependant aucun bloc de basalte de cette taille. Son assise plus profonde de 30 cm confirme son antériorité, même s'il a pu être conservé à l'époque romaine, voire intégré à la maçonnerie du bâtiment. Son importance n'est pas moindre que celle de la fosse qui le précède, puisqu'il s'agit du seul aménagement préservé à la surface de l'enclos.

Interprétation

La vocation de cet ensemble n'est guère équivoque : sa situation au centre du périmètre romain plaide en soi pour une fonction cultuelle, identique à celle du précédent enclos restitué par Vincent Guichard en 1993. Cette interprétation s'appuie, au-delà de son contexte, sur de nombreux arguments convergents. À commencer par son plan, qui ne connaît pas d'équivalent sur les sites d'habitat contemporains. Les dimensions très respectables du bâtiment, avec une portée latérale de plus de six mètres et un système d'entrée monumentale orienté vers le nord, s'accordent avec une vocation publique et collective plutôt que domestique. Sa situation sous le bâtiment maçonné gallo-romain inscrit au centre du périmètre tend à écarter l'hypothèse d'un entrepôt ou d'une simple salle de réunion, pour celle d'un édifice cultuel de type temple indigène ou *fanum*. L'implantation des fossés à l'intérieur de ses limites, à l'encontre de toute logique fonctionnelle, est une caractéristique de ce type d'aménagements. Comme pour son successeur d'époque romaine, deux possibilités sont envisageables : celle d'une *cella* couverte ou d'un enclos ouvert de type *nemeton*.

Bien que peu fréquent, son plan rectangulaire est attesté sur au moins deux sanctuaires de la fin de l'époque gauloise ou du tout début de l'époque romaine (fig. 26). Le premier état du sanctuaire indigène de Lausanne-Vidy s'en rapproche étroitement, malgré sa datation un peu plus tardive et ses dimensions plus imposantes (Paunier *et alii* 1989). L'enclos de Corent possède son pendant exact sur un autre site de la région, celui de Clermont-Ferrand « Le Brézet », où a été mis au jour un petit bâti-

ment rectangulaire en pierres sèches daté de la fin du II^e s. av. J.-C. (fig. 25). En dépit de ses dimensions plus réduites, de moitié inférieures, il en est très proche par sa morphologie et sa construction (fig. 26). Malgré l'absence de fossés apparents, ses murs ont été fondés selon la même technique. Ils possèdent un plan rectangulaire pourvu d'une entrée latérale également orientée vers le nord, flanquée de deux trous de poteaux. Ses aménagements intérieurs sont identiques : à savoir une grande fosse aménagée dans l'axe de l'entrée et un tronçon d'orgue basaltique soigneusement taillé et disposé contre le mur, dans le même axe. Les nombreuses analogies qui lient les deux bâtiments concourent à la définition d'un nouveau type d'édifice cultuel, au plan strictement normé, vraisemblablement lié à une fonction spécifique : tous deux s'inscrivent dans un environnement cultuel largement dominé par les amphores et les ossements animaux, consommés dans le cadre de festins (Poux et Vernet 2001). L'absence quasi-totale d'aménagements à l'intérieur de l'enclos constitue, paradoxalement, un autre argument en ce sens. Une occupation prolongée, de nature domestique, se serait inévitablement signalée par divers aménagements internes, foyers, cloisons et couches détritiques. Sa vacuité plaide, *a contrario*, pour des activités ponctuelles et bien spécifiques. Elle est d'autant plus significative qu'elle contraste très fortement avec l'état

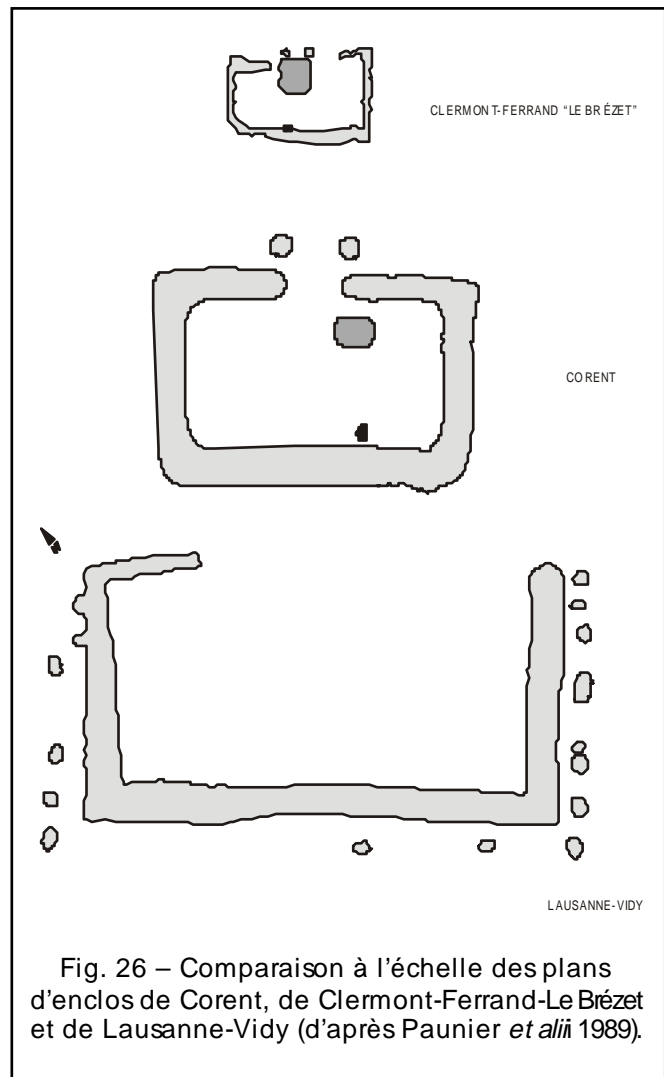


Fig. 26 – Comparaison à l'échelle des plans d'enclos de Corent, de Clermont-Ferrand-Le Brézat et de Lausanne-Vidy (d'après Paunier *et alii* 1989).

des sols du sanctuaire périphériques à l'enclos, criblés de fosses, de trous de poteaux et de perturbations variées juxtaposés au fil des siècles, de la fin de l'époque gauloise à la fin de l'époque romaine, qui n'ont pas épargné un pouce de terrain (fig. 19). Sauf, précisément, dans l'espace délimité par l'enclos, dont le sol en terre battue a été laissé volontairement intact. Ce choix a eu pour conséquence, comme on le verra, de fossiliser le substrat préhistorique sous-jacent, presque entièrement détruit en dehors des limites de l'enclos.

Cette disparité, qui n'a aucun fondement logique, ne peut guère être interprétée qu'en termes symboliques. Elle n'est autre que la stricte traduction matérielle du terme *téménos*, du grec τέμενος (couper), qui désigne un espace isolé de l'extérieur et par extension, un enclos séparant l'espace religieux du monde profane : la portion de sol délimitée par les fossés avait sans doute un caractère sacré, qui explique qu'elle ait été préservée de toute agression, de l'époque gauloise à la destruction du bâtiment romain.

Seule la grande fosse aménagée devant l'entrée revêtait une fonction jugée suffisamment importante pour déroger à ce principe. Cette structure, qui a son équivalent dans le bâtiment du Brézat, est donc loin d'être anodine. Sa forme et sa situation isolée au cœur du bâtiment l'assimilent aux cavités rituelles ménagées dans la *cella* des sanctuaires belges. Ces autels en négatif ou « autels creux » étaient destinés à accueillir le sang des victimes sacrificielles et leur équivalent végétal : à savoir les différentes boissons alcoolisées, vin, hydromel ou bière, intervenant lors des pratiques de libations (Brunaux 2000, 95-97 ; Poux 2001, Poux et Vernet 2001). La nature des offrandes animales et végétales déversées dans la fosse de Corent se déduit aisément des centaines d'ossements de moutons, de bœuf ou de porcs, respectivement, de tessons d'amphores, accumulés dans les fossés périphériques.

Son pendant positif réside peut-être dans monolithe basaltique disposé face à l'entrée, à Corent comme au Brézat. Il est tentant, par analogie, de l'identifier à la pierre d'autel sur laquelle était mise à

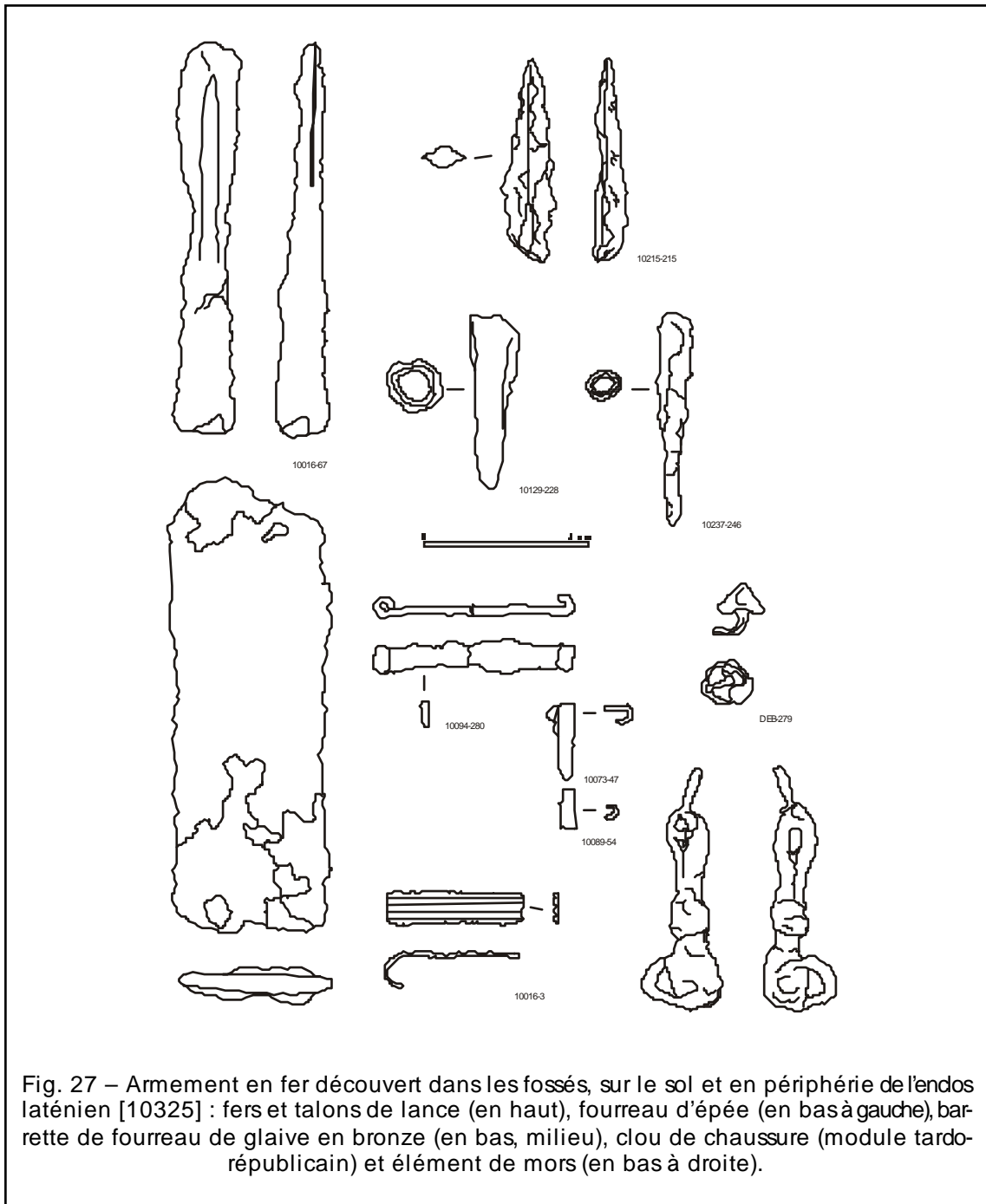


Fig. 27 – Armement en fer découvert dans les fossés, sur le sol et en périphérie de l'endos laténien [10325] : fers et talons de lance (en haut), fourreau d'épée (en bas à gauche), barrette de fourreau de glaive en bronze (en bas, milieu), clou de chaussure (module tardo-républicain) et élément de mors (en bas à droite).

mort les victimes sacrificielles, dont le sang pouvait s'écouler dans le fossé méridional en suivant la pente naturelle du bloc. Pour fragile qu'elle puisse paraître, cette hypothèse n'est pas totalement gratuite : la fig. 29 montre que cette portion du fossé concentrait une importante quantité d'ossements, dont plusieurs dizaines de crânes de moutons entiers. Le bloc du Brézet était, en outre, strié de traces d'incisions par lame qui ne renvoient pas uniquement à la mise en forme du bloc. Un examen plus détaillé de celui de Corent, conservé *in situ*, permettra d'établir s'il présente les mêmes stigmates. Le fait que ni le comblement de la fosse, ni les abords du bloc, n'aient conservé le moindre vestige de ces pratiques ne saurait surprendre : les reliefs sacrificiels étaient, en règle générale, l'objet d'un ramassage scrupuleux qui explique qu'on n'en retrouve guère de traces dans les temples de cette période. Leur présence, quand elle est notée, est le résultat d'un oubli ou d'un reliquat symbolique. Il est révélateur, à cet égard, de noter que la fosse du Brézet a livré d'infimes restes humains. Les rares éléments retrouvés dans l'enclos de Corent ne sont pas moins explicites : outre le dépôt de fibule retrouvé au fond de la fosse, ainsi que quelques monnaies, son sol en terre battue a livré quelques

quilles de faune et d'amphores vinaires oubliées lors de son nettoyage. Il recelait surtout d'infimes fragments ferreux, qu'un examen détaillé identifie sans équivoque à des éléments de gouttières, d'entretoises et de barrettes de renfort provenant d'un ou plusieurs fourreaux d'épée (fig. 27). Difficile de ne pas faire le lien avec les indices recueillis dans la *cella* de Gournay-sur-Aronde, dont la fosse centrale recelait un chaînon de suspension de fourreau oublié lors du ramassage méthodique des plus gros fragments issus de la mutilation des armes (Brunaux *et alii* 1985). Fait révélateur, le fossé nord de l'enclos de Corent recelait précisément l'un d'entre eux, à savoir une probable plaque de fourreau dépourvue de ses gouttières latérales (fig. 27 et 29).

Dépôts d'offrandes

Comme souvent, c'est dans le comblement des fossés périphériques que se concentrent les principaux vestiges de l'activité cultuelle. Contrairement au sol de l'enclos, ils recelaient un mobilier très abondant dont la composition et la distribution lèvent tout équivoque quant à sa vocation cultuelle. La présence **d'armement** constitue, bien entendu, un premier argument de poids (fig. 27) : à la plaque de fourreau mentionnée plus haut s'ajoutent au moins deux fers de lance retrouvés au sommet du fossé nord. Ce même fossé et la branche orientale ont également livré trois douilles en fer qui peuvent être identifiées, faute de parallèles probants, à des talons de lances plutôt qu'à des outils. Leur longueur inférieure à 10 cm, qui n'en fait pas des armes fonctionnelles, conforte en revanche cette hypothèse : ce module les apparente aux lances miniatures retrouvées par centaines sur les sanctuaires de cette période, de Flavier-Mouzon (Ardennes) à Otzenhausen (Sarre), en passant par le dépôt récemment mis au jour en marge de l'enclos cultuel d'Acy-Romance. Cette forme de dépôt semble pour la première fois attestée hors de la Gaule septentrionale. Ils s'ajoutent, par ailleurs, à plusieurs fragments d'umbos et d'orles de boucliers, retrouvés sur le pavé d'amphores fouillé en 1992 au nord de la parcelle. Le regroupement périphérique d'au moins quatre pièces d'équipement défensif, au détriment du reste de la panoplie, avait amené à supposer qu'ils avaient été volontairement dissociés des armes offensives, déposées au cœur du téménos. Cette règle propre aux sanctuaires du nord de la Gaule se vérifie, une fois encore, sur le terrain. Contrairement aux pièces de bouclier, aucune trace évidente de torsion ou de coups volontaires. On peut néanmoins interpréter en ce sens les indices d'un démontage du fourreau d'épée et l'état fragmenté des deux fers de lance, qui tranche avec leur robustesse. À signaler enfin la découverte, malheureusement hors contexte, d'un bandeau en bronze côtelé, apparenté par sa forme caractéristique à une barrette de



Fig. 28 – Fouille 2001, enclos laténien [10325], dépôts de faune du fossé sud : crânes de moutons (haut), métapodes de bœufs (milieu), os de gigot ou de jambon en connexion (bas).

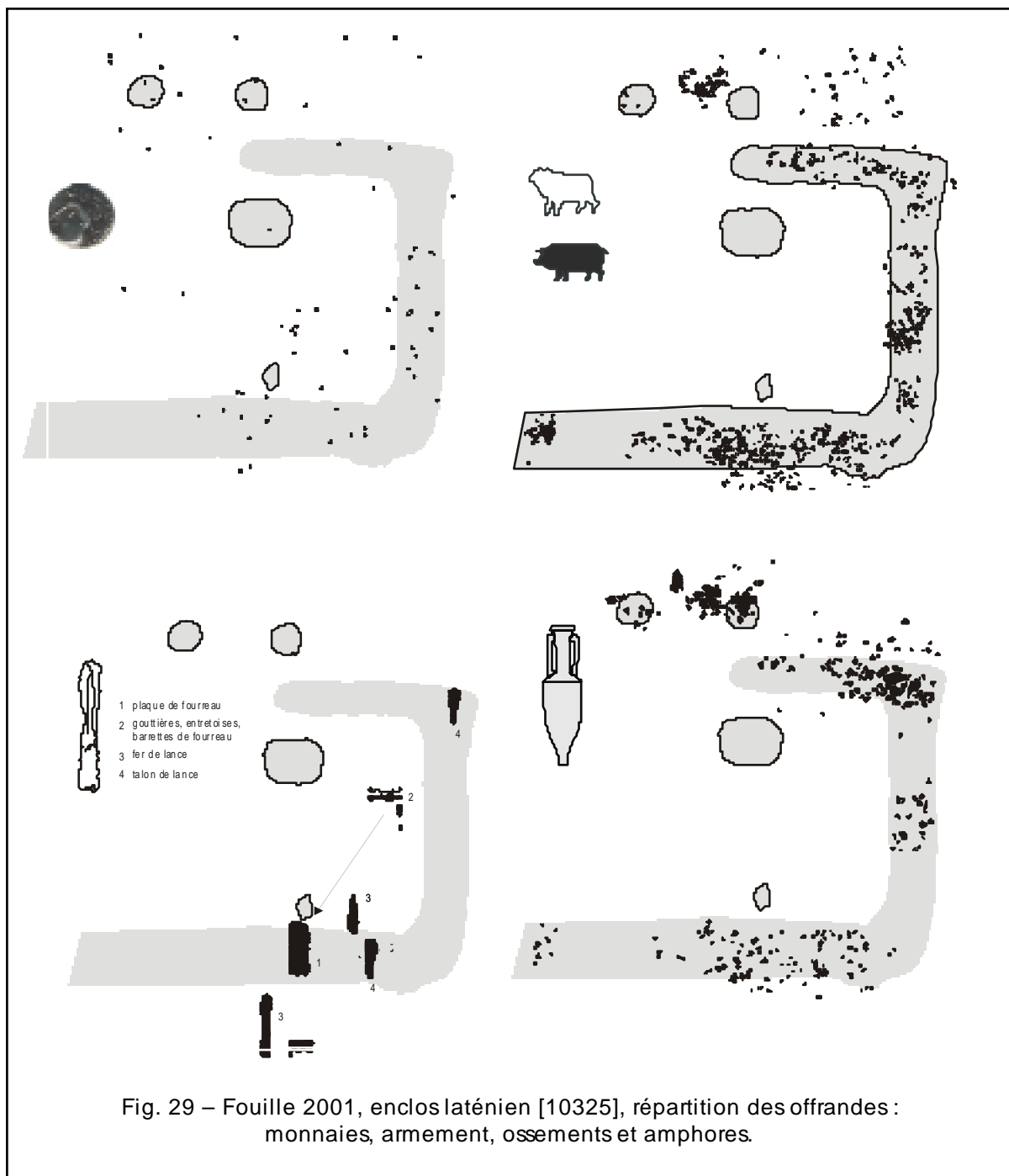


Fig. 29 – Fouille 2001, enclos laténien [10325], répartition des offrandes : monnaies, armement, ossements et amphores.

suspension de glaive, et de plusieurs gros clous de chaussure liés à l'équipement militaire républicain (Poux 1999). Leur position dans la fosse d'épierrement contiguë au fossé nord du temple, si elle n'est pas fortuite, pourrait illustrer la continuité du rituel à l'époque romaine.

Ces armes, qui renvoient à l'image « canonique » des offrandes consacrées dans les sanctuaires belges, n'occupent pas moins une place très minoritaire au sein de dépôts constitués en presque totalité d'ossements et de céramiques. Ces deux catégories sont beaucoup plus emblématiques d'une activité rituelle essentiellement tournée vers la consommation collective des viandes et du vin, vraisemblablement précédée de sacrifices et de libations. Leur mode de sélection et de distribution dans certains tronçons du fossé d'enclos rappelle en droite ligne celui infligé aux offrandes métalliques et organiques des sanctuaires Picards :

Signalons d'emblée l'absence, notable, du moindre reste humain. Les dépôts de **faune** retrouvés dans le fossé, en revanche, résultent indubitablement d'une activité rituelle, comme l'avait bien souligné Patrice Méniel dans son étude préliminaire consécutive à la fouille de 1993. Sa participation directe à la fouille de cette année a permis de conforter sur le terrain les observations effectuées sur le

mobilier : prédominance des ovicaprinés, accompagnés d'une part minoritaire de porc et de bœufs portant tous des traces de consommation, sélection et dépôt dissocié des crânes, des mâchoires et des pieds. La fouille extensive de l'enclos, qui a livré plus de 4000 ossements, a aussi permis de compléter le spectre des espèces, des parties représentées, et d'appréhender leur répartition spatiale. Actuellement traités par S. Foucras dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, ils n'ont fait l'objet que d'un premier comptage. Les ovicaprinés représentent, avec plus de 1500 restes, 40 % des restes osseux issus des trois fossés d'enclos. Le porc n'arrive que loin derrière, avec 500 restes (13 %), suivi du bœuf (4 %), des volailles et du chien (moins de 1 %) et d'une part importante d'esquilles indéterminables. La répartition des espèces et des parties est loin d'être homogène sur tout le tracé et tous les niveaux des fossés (fig. 29 et 34). Comme l'avait déjà mis en évidence sa fouille partielle en 1993, la branche sud concentre plusieurs dizaines de crânes de moutons, associés à des métapodes de bœufs (fig. 28). Cette particularité n'est pas propre à tout l'enclos, dont les autres fossés présentent un faciès plus hétéroclite. Les dépôts de la branche nord situés à gauche de l'entrée se distinguent, en revanche, par une proportion anormalement élevée de mandibules inférieures. Cette concentration de mâchoires est comparable à celle mise en évidence en 1993 dans le fossé [9130] fouillé environ dix mètres au sud de l'enclos (fig. 4). On verra plus loin que ces différences ont également des implications chronologiques (fig. 35).

Ces dépôts dissociés renvoient, de toute évidence, à des prescriptions rituelles qu'il est rare de pouvoir observer au sein d'un même système d'enclos. Ils se démarquent clairement des faciès domestiques connus à ce jour en Gaule centrale, tant dans leur composition que dans la sélection des parties. Les ovicaprinés et dans une moindre mesure, les porcs et les bœufs, ont tous été impliqués dans les sacrifices et les festivités exercés dans l'enclos : ils constituent la matière des festins culturels tenus sur les grands sanctuaires du III^e et du II^e s. av. J.-C. comme Goumay-sur-Aronde ou Acy-Romance (Ménier 2001). Le choix des crânes au détriment des côtes et des vertèbres signifie peut-être qu'ils étaient exposés, comme à Acy-Romance, sur la palissade ou à la charpente de l'enclos. L'ostentation des crânes et des mâchoires prélevés sur des viandes festives ne relève pas du fantasme, puisqu'elle est attestée à Acy-Romance et qu'elle est observée, de nos jours encore, dans certains villages Akha d'Asie du Sud-Est (Ménier 2001, Dietler et Hayden 2001).



Fig. 30 – Fouille 2001, dépôts d'amphores dans l'angle nord-est de l'enclos laténien [10325] : pan-ses décollées alignées au fond du fossé.

Les **amphores** vinaires sont une autre composante majeure de ces pratiques. Leur nombre s'élève, pour les seuls fossés d'enclos, à près de mille tessons pour un poids avoisnant les 150 kg. Leur morphologie s'accorde avec le faciès défini par M. Loughton pour les fouilles 1992 et 1993 : si les variantes anciennes de la forme Dressel 1 (Dressel 1A) sont majoritaires, certains contextes recelaient une proportion non négligeable de formes plus récentes (Dressel 1B et 1C), en particulier près de l'entrée du bâtiment (fig. 36).

Ces quantités peuvent paraître relativement modestes en regard du volume global d'amphores exhumé cette année ou lors des campagnes précédentes. Leur contexte revêt pourtant un intérêt crucial, puisqu'elle figurent en contact direct avec les activités culturelles exercées au cœur du sanctuaire. Comme les ossements, leur répartition est loin d'être aléatoire : alors qu'elles sont relativement rares dans le fossé sud, qui a pourtant livré une faune très abondante, les dépôts les plus importants se concentrent dans la branche nord à gauche de l'entrée, avec les mandibules d'ovicaprinés. L'angle nord-est de l'enclos recelait à lui seul plus de 300 tessons très densément imbriqués, dont la taille importante tranche avec l'aspect très fragmenté des amphores généralement retrouvées sur le site (fig. 30). Il est probable qu'ils n'y ont pas été jetés en vrac, mais volontairement déposés : en témoignent deux panses complètes, décollées au dessus de l'épaule, soigneusement disposées à la perpendiculaire, au départ des branches orientale et septentrionale de l'enclos. Un bas de panse découpé dans le sens de la longueur gisait parallèlement à celle de la branche nord, tandis qu'un pourtour de col complet était fiché verticalement contre le rebord nord du fossé. Ce type de mise en scène, dont la fonction est difficile à établir, avait peut-être, comme les dépôts de faune, valeur d'ostentation (Poux 2001). Il n'est pas sans évoquer les dépôts libatoires exhumés au fond de certains puits du Toulousain, dont la diffusion en centre Gaule est bien attestée depuis la fouille d'un puits du Brézet, qui recelait deux panses d'amphores disposées de façon similaire (Poux et Vernet 2001).

Cette débauche de vin contraste, curieusement, avec la rareté des **vaisselles** à boire. Leur nombre se réduit à quelques dizaines de fragments noyés parmi les amphores. Elles présentent néanmoins plusieurs particularités notables : plusieurs formes étaient entières, visiblement déposées contre le rebord du fossé (fig. 31). Un profil complet de coupe en céramique Campanienne B retrouvé dans le fossé sud avait le fond percé, à l'instar de ces va-

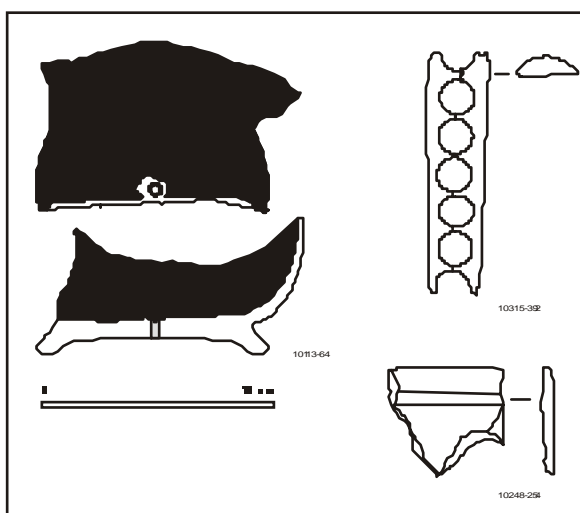
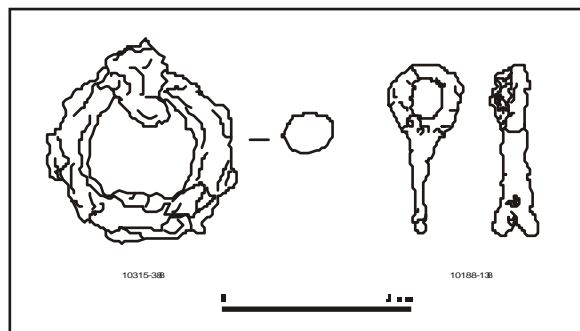


Fig. 31 – Fouille 2001, choix d'objets issus des fossés de l'enclos laténien [10325] : anse de chaudron et attache de seau en fer (haut), dépôt de coupe (milieu), coupe Campanienne percée, déchet de tabletterie et rebord de récipient en verre taillé (bas).

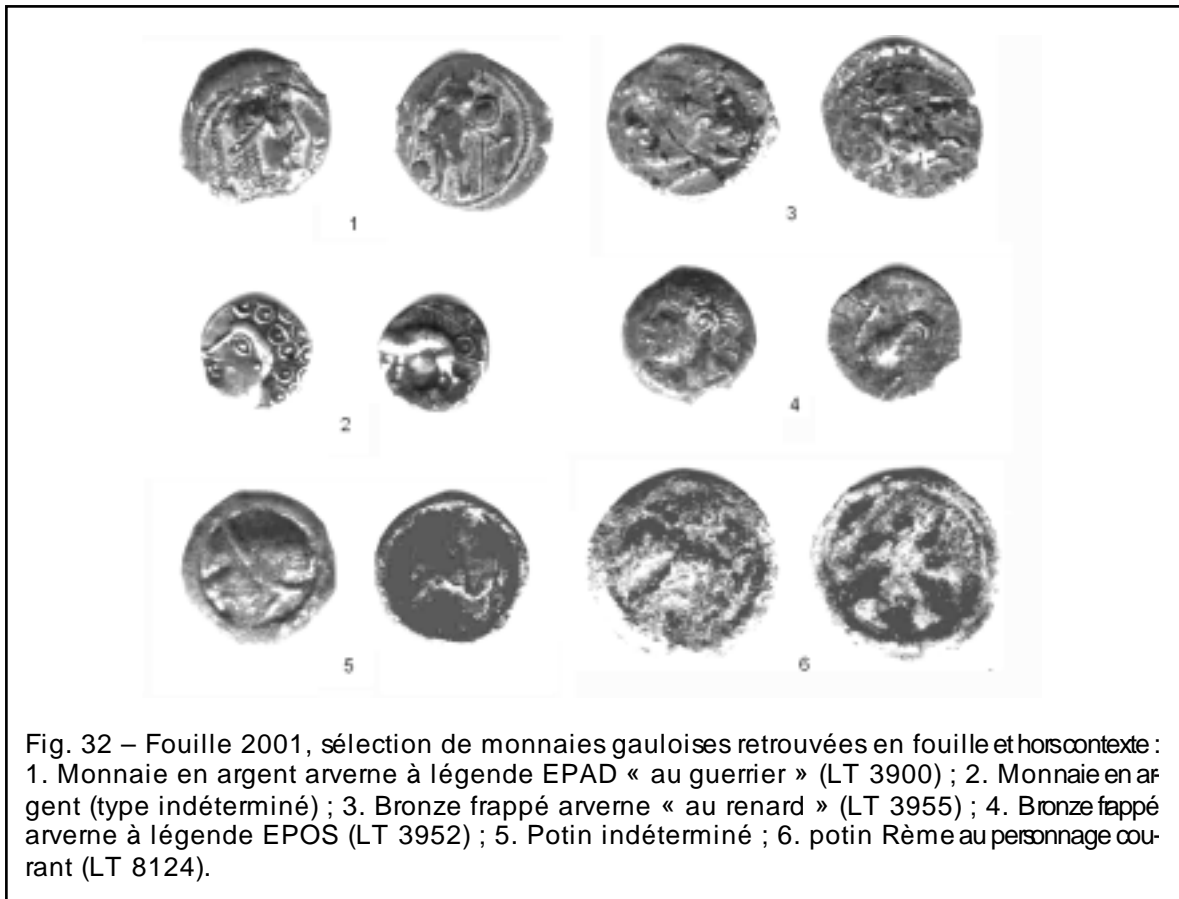
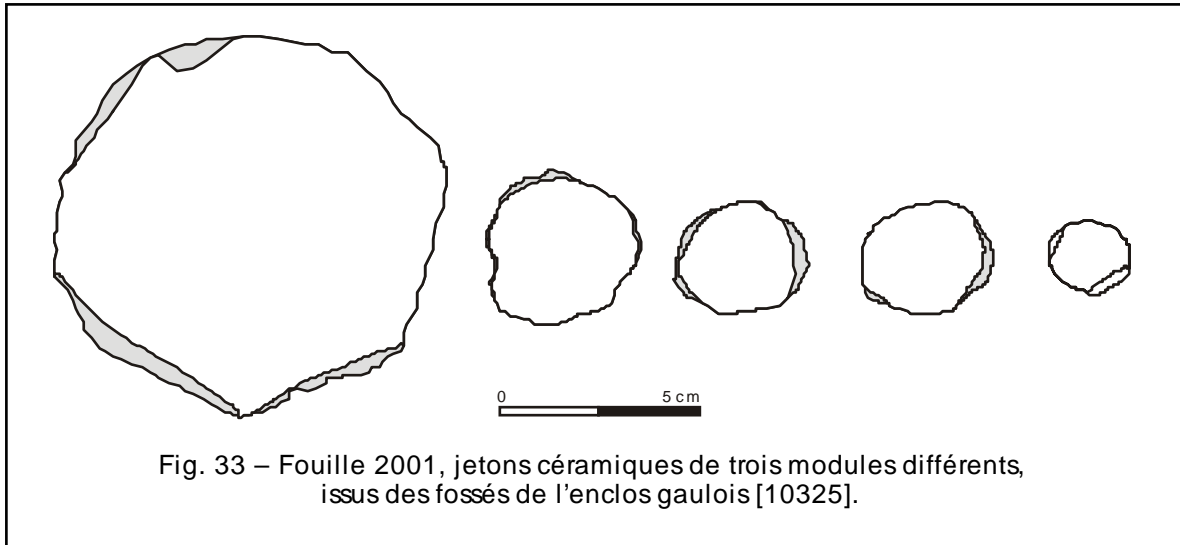


Fig. 32 – Fouille 2001, sélection de monnaies gauloises retrouvées en fouille et hors contexte : 1. Monnaie en argent arverne à légende EPAD « au guerrier » (LT 3900) ; 2. Monnaie en argent (type indéterminé) ; 3. Bronze frappé arverne « au renard » (LT 3955) ; 4. Bronze frappé arverne à légende EPOS (LT 3952) ; 5. Potin indéterminé ; 6. potin Rème au personnage courant (LT 8124).

ses de Gaule méridionale utilisés pour les libations (Poux 2001). Le même contexte a livré une découverte encore plus exceptionnelle : un fragment de bol hémisphérique en verre brun, dont un premier fragment avait déjà été mis au jour dans la portion de fossé dégagée en 1993 (fig. 31). Ce type de récipients en verre taillé au bord rainuré, produits en Syrie entre la fin du II^e et le I^{er} s. av. J.-C., fait figure d'unicat en Gaule interne, où il n'était jusqu'à présent attesté que dans la tombe aristocratique de la Mailleraye-sur-Seine. Ces vaisselles se distinguent par leur qualité supérieure, digne de pratiques festives extérieures au quotidien, qui s'illustrent également à travers quelques fragments d'ustensiles en fer liés à la préparation collective des viandes et des boissons (fig. 31) : notamment, un anneau de chaudron, retrouvé sous les dépôts d'amphores, une probable attache d'anse de seau, quelques fragments de couteaux et plusieurs pointes en fer retordues en « S », évoquant des dents de fourchettes ou de crocs à viande.

Les fossés ont livré d'autres offrandes métalliques sans rapport avec l'alimentation ou la boisson. C'est le cas des **fibules**, dont le nombre et l'uniformité retient immédiatement l'attention : parmi la trentaine d'exemplaires retrouvés cette année, quinze provenaient des seuls fossés d'enclos. Il s'agit presque exclusivement de fibules de Nauheim en bronze, de même forme et de même module (fig. 45) : leur appartenance à des séries très proches et leur très petite taille, à peine fonctionnelle, suggère qu'elles ont été spécialement fabriquées sur place pour servir d'offrandes ; d'autres intactes voire encore fermées, évoquent des dépôts d'étoffes, à l'instar de celle déposée au fond de la fosse centrale (fig. 24). Au même cercle de pratiques se rattachent quelques perles en verre et en ambre, ainsi que plusieurs dizaines d'anneaux en bronze, plus rarement en os. Leur production sur place est attestée, en l'occurrence, par un déchet de tabletterie en os retrouvé au fond du fossé (fig. 31). Ces objets hétéroclites ont inspiré un mémoire de maîtrise consacré cette année par Magali Garcia aux offrandes de parures retrouvées sur les sanctuaires de Gaule préromaine.

Les **monnaies** constituent la principale catégorie d'offrandes après les ossements et les amphores. Les fouilles de 1993 en avaient déjà livré une soixantaine. Leur nombre atteint cette année la centaine. Les deux tiers des monnaies en contexte proviennent des abords de l'enclos gaulois dont elles jonchaient le sol et les fossés (fig. 29). Cette concentration n'est évidemment pas fortuite : il s'agit d'offrandes monétaires, pratique tardive attestée sur de nombreux sanctuaires indigènes par ailleurs très riches en importations, comme celui de Naix-aux-Forges dans la Meuse. Les types, qui n'ont pas encore fait l'objet d'une détermination systématique, semblent correspondre au faciès déjà connu sur



le site. Pour ne citer que les plus facilement identifiables : majorité de petits bronzes frappés au renard (LT 3955), à légende EPOS (LT 3952) ou monnaies en argent de type EPAD au guerrier (LT 3900), ou encore, un potin Rème au personnage courant (LT 8124) plus inhabituelle pour la région. Clôturons cette liste par une dernière catégorie proche de la précédente : le site de Coirent en général, et les abords de l'enclos en particulier, ont livré une profusion de **rondelles** taillées dans des tessons de céramiques communes ou d'amphores, comme on en connaît sur la plupart des sites de cette période. Leur module, varié, oscille entre 15 et 10 cm de diamètre. C'est leur nombre et leur contexte qui retiennent ici l'attention : pas moins de 120 jetons ou rondelles ont été recueillis, dont plus du quart parmi les dépôts d'offrandes enfouis dans les fossés. Sans s'attarder sur la fonction de ces objets, longuement discutée en d'autres pages (Poux, à paraître), il est intéressant de noter qu'ils s'inscrivent une fois de plus dans un contexte festif et cultuel. Ils s'ajoutent aux centaines de jetons découverts sous les temples d'Argentomagus ou de Chilly, dans la Somme, ainsi que sur la fouille récente de Clermont-Ferrand « Le Brézet » (Poux et Vermet 2001). Ils entretiennent, en l'occurrence, un lien direct avec les monnaies retrouvées dans les fossés. Certaines côtoyaient, sur quelques centimètres carrés, des jetons en céramique de même forme et de même module. Il est tentant de leur attribuer une fonction identique : petit numéraire à caractère plus symbolique que nominal, substitut d'offrande monétaire ou encore, jetons de vote ou de représentation de type *ostrakon*, comme on l'a récemment suggéré pour ces rouelles retrouvées par milliers sur certains sanctuaires contemporains de celui de Coirent ?

Chrono-stratigraphie

Non aménagé, peu épais et soumis à des nettoyages minutieux qui ont fait disparaître toute trace de mobilier, le sol de la *cella* laténienne n'autorise aucune subdivision chronologique fine. Ce qui n'est pas le cas des structures en creux qui le délimitent. Leur remplissage accumulé sur plus de 60 cm présente un profil plus complexe que ne le laissait supposer la fouille du tronçon de fossé sud [9325] recoupé en 1993. L'adoption de méthodes de fouille stratigraphiques a mis en évidence au moins quatre séquences de dépôt successives (fig. 34), qui s'illustrent également à travers l'évolution des faciès fauniques (fig. 35) :

Phase I. La première consiste en un niveau très ténu de limon argileux, pratiquement vierge de mobilier, recouvrant directement la base des fossés, à l'interface entre le socle de pouzzolane naturel et les dépôts d'offrandes proprement-dits. Épandue de manière uniforme tout au long de leurs parois, son épaisseur varie entre 5 et 10 cm selon les endroits. Ce niveau très faiblement anthropisé semble correspondre à la phase d'utilisation primaire des fossés : leur comblement progressif, du fait de l'érosion naturelle des parois et des écoulements intrusifs, montre qu'il sont restés ouverts pendant un laps de temps qu'il est difficile d'estimer. D'autant qu'ils ont pu faire l'objet, comme c'est souvent le cas, de curetages répétés. Il est remarquable, à cet égard, d'observer que le seul élément de datation véritablement pertinent recueilli dans ce niveau compte parmi les plus anciens retrouvés sur le site : à savoir une anse de jatte d'Aulnat, fossile directeur du II^e s. av. J.-C. inédit à ce jour sur l'ensemble du plateau.

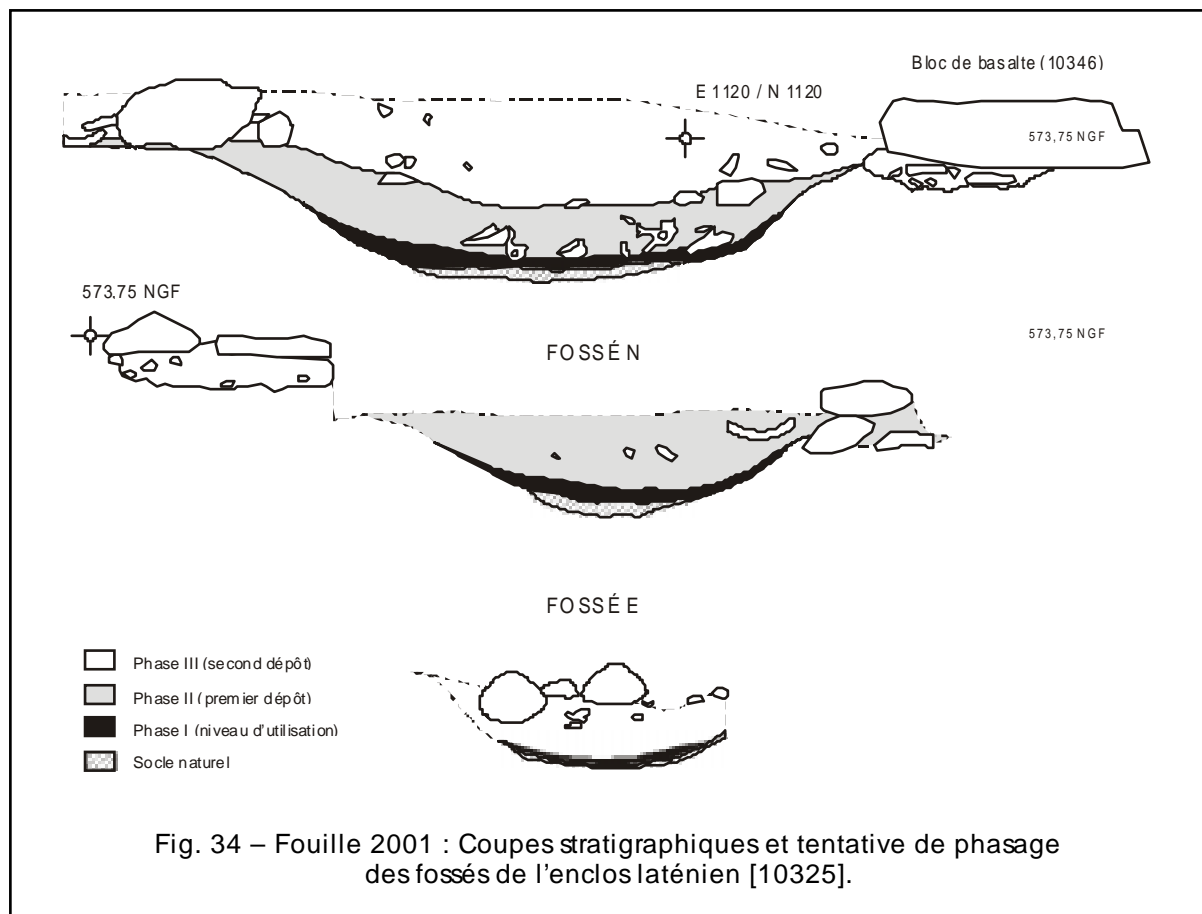
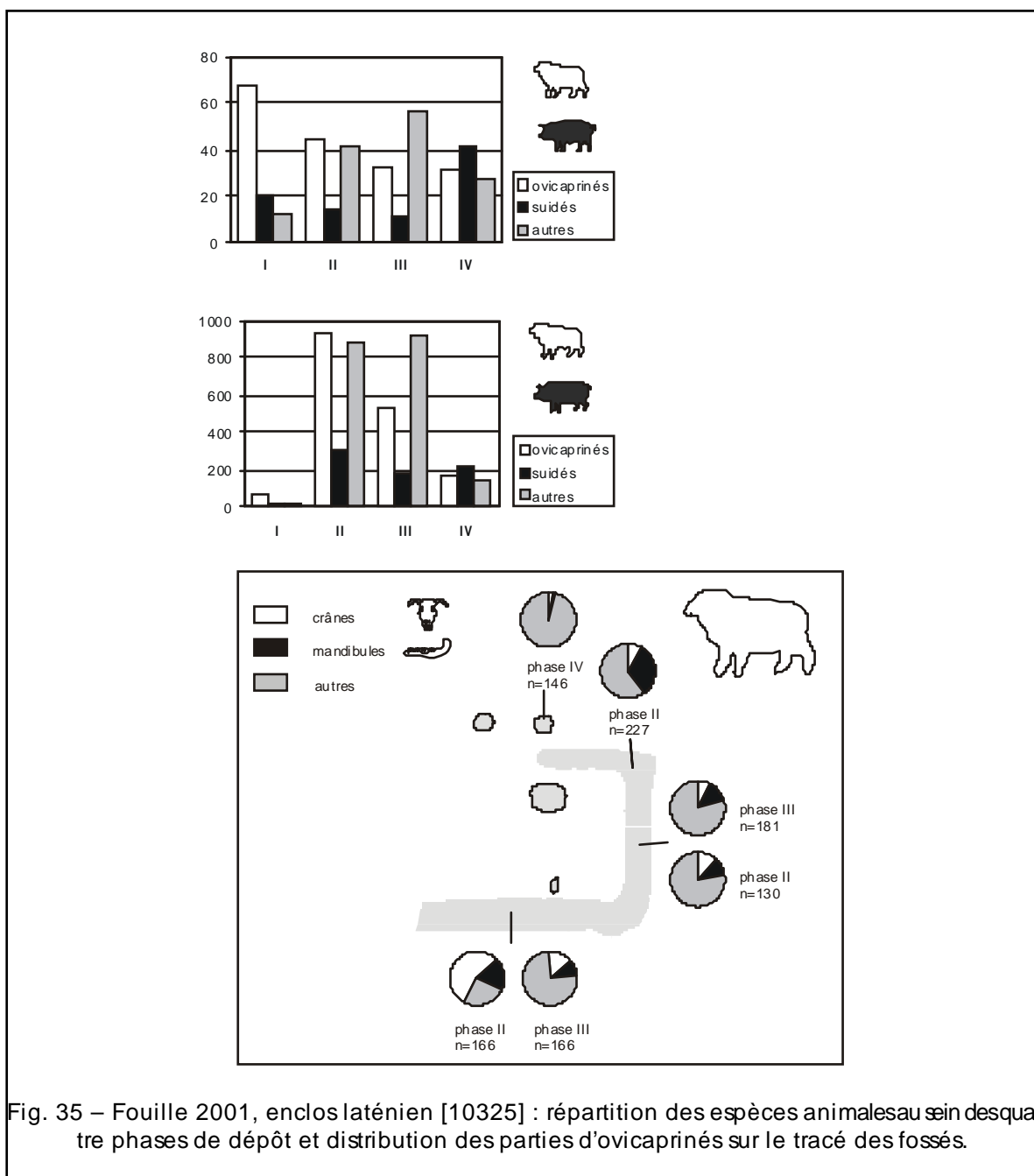


Fig. 34 – Fouille 2001 : Coupes stratigraphiques et tentative de phasage des fossés de l'enclos laténien [10325].

Phase II. Ce second niveau correspond à la phase principale de remplissage des fossés qui inclut la majorité des ossements et amphores déposés dans leur comblement, associés à de nombreuses monnaies et à divers objets métalliques datables de La Tène D1, notamment une majorité de fibules de Nauheim. Les amphores appartiennent toutes au type Dressel 1A. La faune se compose en majorité d'ovicaprinés, suivis d'une part minoritaire de porcs et de bœufs. C'est notamment à ce niveau que se concentraient les crânes de moutons et les métapodes de bœufs recueillis dans la branche sud du fossé, tout comme le dépôt de mandibules de moutons et les amphores fouillées dans sa branche nord-est. Le sédiment encaissant, identique au précédent, s'en distingue par la présence de blocs de basalte et de nombreux clous en fer mêlés aux dépôts. Il inclut donc déjà, à ce stade, des matériaux de démolition originaires de l'enclos ou d'autres structures du sanctuaire.

Phase III. D'aspect en tous points similaire, ce troisième niveau était isolé du précédent par une très fine couche de sédiments vierges, qui permet de l'attribuer à une phase de dépôt postérieure. Il s'en distingue également, du point de vue de la faune, par une différence de composition apparue dès la fouille. Les dépôts de crânes et de mâchoires de moutons y font place à des dépôts beaucoup plus diversifiés, tant du point de vue des espèces que des parties. Les premières données archéozoologiques réunies par S. Foucras confirment cette différence de faciès : la part écrasante des ovicaprinés s'équilibre au profit d'autres espèces, au premier rang desquelles le porc et le bœuf. La distribution des parties apparaît également plus homogène : aux crânes et aux métapodes s'ajoute désormais une part non négligeable de côtes, de *scapulae*, et surtout, de gigots et jambons signalés lors de la fouille, par des connexions identiques à celles observées dans les fosses à banquet d'Acy-Romance (Méniel 2001 : fig. 28). Le reste du mobilier, en revanche, ne dénote aucune différence par rapport au reste du comblement, susceptible de lui attribuer une datation postérieure : fibules de Nauheim, monnaies en bronze frappé, campanienne B et amphores Dressel 1A et 1B.

Cette juxtaposition de dépôts paraît témoigner de plusieurs festins successifs tenus au même emplacement. Le fait qu'ils s'insèrent, du bas au haut du comblement, dans un faciès typologique qui évolue peu (des fibules de Nauheim ont été retrouvées de la base au sommet du comblement), évoque des événements relativement rapprochés dans le temps. Il n'est pas exclu que ces dépôts dissimulent d'autres subdivisions, plus imperceptibles. Ils précèdent, quoi qu'il en soit, le comblement définitif des fossés.



Phase IV. Cette phase d'abandon, qui n'a pu être individualisée au sommet des fossés est en revanche documentée par les dépôts mobiliers retrouvés dans le trou de poteau d'entrée orientale [10260]. Comme il en occupe tout l'espace, il est forcément postérieur à l'arrachage du poteau, voire contemporain. L'ordonnance soignée des amphores, disposées en cercle et en couches successives, montre par ailleurs qu'il ne s'agit pas d'un dépôt intrusif, mais d'un dépôt volontaire effectué de main d'homme. Il peut donc être considéré comme un ensemble clos, résultant d'un dépôt primaire. Ce sentiment est corroboré par son homogénéité typologique, qui tranche clairement avec le reste des fossés (fig. 36) : amphores de morphologie plus tardive, incluant une part majoritaire de variantes proches des types Dressel 1B et 1C, coupelle en Campanienne B de forme Lamboglia 1, imitations locales de coupes Lamboglia 6, pot à cuire, jattes à bord rentrant et mouluré, cuites en mode réducteur total, forment un ensemble caractéristique de l'extrême fin de La Tène D1 ou du début de La Tène D2. La faune présente, elle aussi, un profil très différent : la part des ovicaprinés (169 restes) et des bœufs (1 phalange) s'est définitivement inversée au profit du porc (221 restes), qui côtoie d'autres espèces comme les volailles (5 fragments) et le chien (1 phalange). La part des crânes y est désormais déri-

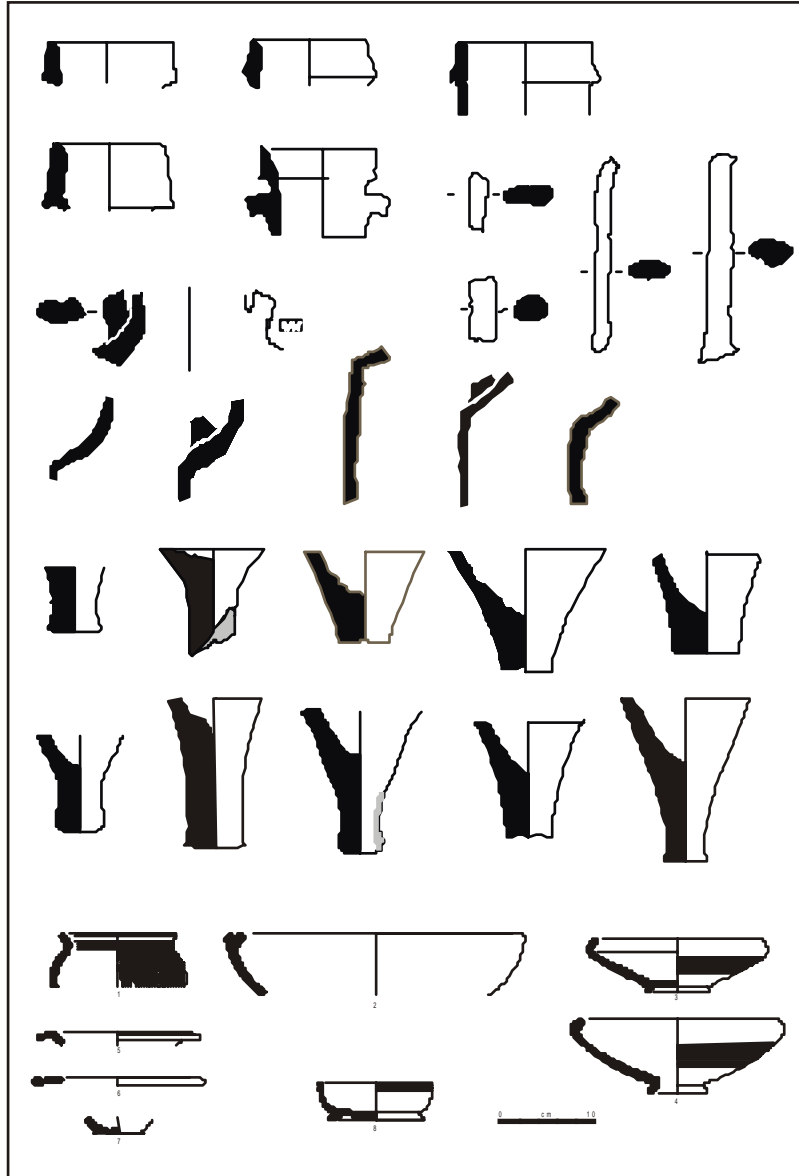


Fig. 36 – Fouilles 2001 : sélection de mobilier issue du trou de poteau d'entrée [10260], correspondant à la phase de démantèlement de l'enclos laténien (phase IV).

soire, à l'exception du porc, dont la tête était consommée contrairement aux autres espèces. Cette évolution trahit l'influence de nouvelles normes rituelles et festives importées avec la conquête romaine, documentées par les dépôts de banquet de Ribemont-sur-Ancre ou de Bennécourt (Ménier 2001).

Ces premières données témoignent de la longévité de l'enclos, qui a servi de cadre à plusieurs festins étalés dans le temps. Le dernier d'entre eux a peut-être eu lieu à l'occasion de son démantèlement, puisque on a jugé bon d'enfouir ses reliefs en lieu et place de l'un des poteaux d'entrée. Il est en effet probable que sa destruction est intervenue assez rapidement : ses superstructures ont été démontées et/ou incendiées, puis basculées dans les fossés, comme en témoignent les nombreux clous de charpente et charbons de bois retrouvés dans leur remplissage. Elle ne scelle pas pour autant son abandon définitif, puisque le plan de la *cella* sera repris très précisément à l'époque romaine. Il est impossible de déterminer si la transition entre ces deux aménagements s'est effectuée dans la continuité ou après un hiatus. La stratigraphie n'indique aucune rupture, tant les mobiliers gallo-romains et laténiens sont imbriqués à leur contact. La réponse à cette question dépend donc toute entière de la chronologie générale du site, qui sera abordée en conclusion de ce rapport.

Sols et aménagements périphériques

Contrastant avec la vacuité qui caractérise le centre de l'enclos, l'espace qui l'environne frappe par la densité de ses aménagements : sols, cloisons ou empierrement délimitant des bâtiments ou des aires au plan complexe. Leur lecture est très difficile, du fait des nombreuses destructions engendrées par les fosses et perturbations d'époque romaine ou moderne. Réduits à quelques lambeaux observés sur des surfaces restreintes, la plupart se dérober, pour l'instant, à une compréhension d'ensemble.

Niveaux de marche

Leur décapage stratigraphique allié à des conditions de conservation plus favorables qu'en 1993 a permis de mettre en évidence les niveaux de marche correspondant aux aménagements laténiens. Outre ceux décrits dans le sondage de la branche nord de la galerie romaine, l'intérieur du péribole en a livré des portions plus ou moins larges, en fonction de la densité des aménagements postérieurs. Les mieux conservés s'étendaient au sud du chantier (fig. 37), à l'arrière de l'enclos, dans une zone pourtant très perturbée par les labours [10203-10205, 10165-10166]. Ils se signalent par des zones de cailloutis discontinues, larges de quelques centimètres à plusieurs mètres carré, damées de fins graviers en pouzzolane, sur lequel reposaient à l'horizontale de nombreux éléments de céramique et éléments de faune mêlés à divers petits objets, parmi lesquels de nombreux clous de chaussures et de charpente en fer. Ces lambeaux de sols rencontrés ponctuellement entre la cote N1110-N1118 forment une planie relativement régulière : leur niveau oscille de moins de 20 cm de part et d'autre du chantier, entre les cotes 573,60 et 573,80 m NGF. Leur altitude est donc identique à celle du sol de la *cella* de l'enclos. Ils ont été très fortement perturbés par le gros radier en blocs de basalte et mortier de chaux, implanté au plus tôt à l'époque romaine [10180]. Sauf à supposer qu'il ait supplanté des

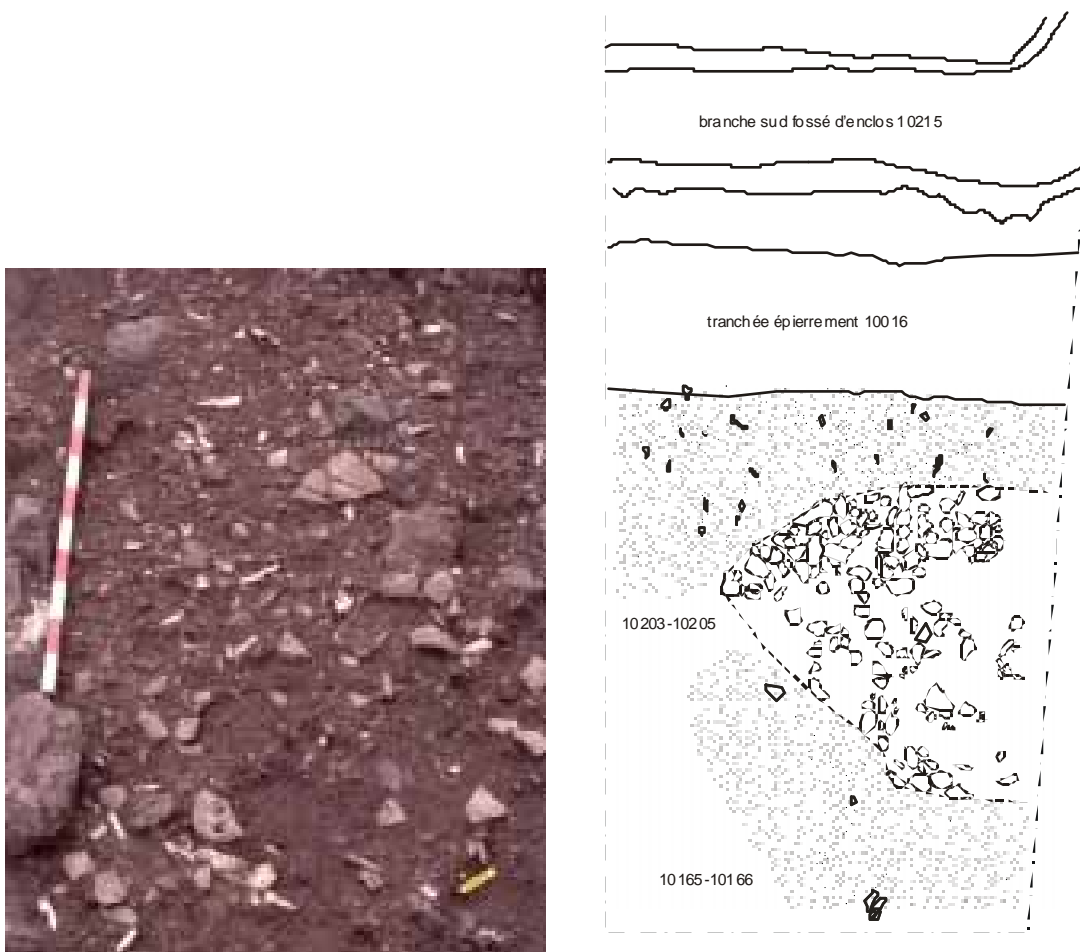


Fig. 37 – Fouille 2001 : niveaux de sol d'époque gauloise au sud de l'enclos [10325]. Photo : vue vers l'est du sol [10203-10205]

constructions plus anciennes, il semblerait qu'une vaste surface non bâtie s'étendait entre le fossé recoupé par les fouilles de 1993 au sud de la parcelle [9130], comblé de mandibules de moutons et l'enclos gaulois découvert cette année. Le passage de la tranchée d'épierrement moderne, qui jouxte l'alignement de blocs délimitant son côté sud, nous prive malheureusement de la relation stratigraphique entre ce dernier et les sols environnants. Cependant, la similitude des mobiliers (tessons d'amphores, mandibules et côtes d'ovicaprinés ou de porcs, patte de chien en connexion, monnaies et fibules de Nauheim en bronze) témoigne indirectement du lien étroit qui les unit, tant sur un plan chronologique que fonctionnel.

Quelques lambeaux de même nature ont été préservés au nord de l'enclos, dans l'espace compris entre son entrée et la galerie (fig. 39). Leur altitude moyenne de 573,65 m NGF est absolument similaire à celle des sols rencontrés au sud du transect. Très perturbé par le creusement des fosses romaines, ils s'interrompent par endroits pour faire place à des structures semi-enterrées :

Bâtiments annexes

L'espace situé entre les cotes N1130/E1124 et N1134/E1126, en limite orientale du transect nord-sud, a été pavé de tessons d'amphores posés à plat délimitant une sorte d'esplanade [10264]. Affaissée en son centre, elle est bornée à l'ouest par un alignement de blocs et/ou de tessons d'amphores disposés de chant (fig. 38). Ils formaient la base de cloisons en construction légère, délimitant un petit bâtiment quadrangulaire dont le plan, incomplet, ne peut être reconstitué de façon approximative : long d'environ 4 m sur au moins 2 m de large, il se prolonge à l'est de la limite de fouilles. Au milieu de la pièce repose un énorme monolithe de basalte inclus au pavage d'amphores, tandis qu'un foyer [10283] constitué de tessons d'amphores a été aménagé au nord (fig. 39).

Une structure très similaire [9376] avait été fouillée en 1993 à l'ouest du transect : située exactement à même hauteur (N 1130), pavée et délimitée par de gros tessons d'amphores et des blocs de pierre, sa paroi nord était également pourvue d'un foyer (fig. 39). Au terme d'une fouille partielle, ce petit bâtiment avait été interprété comme un simple habitat. Il a été redégagé cette année par M. Loughton, pour être fouillé jusqu'à sa base. Le démontage des alignements d'amphores a montré qu'ils s'élevaient en fait sur plusieurs niveaux, formant une cloison de plus de 50 cm de hauteur. Cette cloison était adossée à une sorte de podium empierré [10138] formé de très gros blocs de basalte et de pouzzolane soigneusement agencés, dégagé en limite de fouille. Cet empièchement surélevé de 50 cm par rapport au sol du bâtiment, à une altitude de 573,90 m NGF, semble du même type que celui découvert en 1992 au nord du péribole. Il recouvre, comme ce dernier, le pavage d'amphores constituant le sol du bâtiment. La fonction et l'articulation de ces vestiges, observés sur quelques centimètres carré, sont impossibles à déterminer sans une extension de la fouille à l'ouest du transect.

Sans préjuger de leur environnement, on peut déjà observer que ces vestiges forment deux « cellules » jumelles, rigoureusement alignées de part et d'autre d'un même axe : celui de l'enclos, dont elles encadrent l'entrée. Nul doute, par conséquent, qu'elles faisaient partie de l'aménagement du sanctuaire. Si leur situation relativement isolée pouvait plaider, en 1993, pour une fonction différente, elles jouxtent pratiquement les fossés découverts cette année. Il est tentant d'interpréter cette proximité en termes de complémentarité fonctionnelle. Le mobilier



Fig. 38 – Fouille 2001 : alignements de blocs et pavage d'amphores du bâtiment laténien [10264].

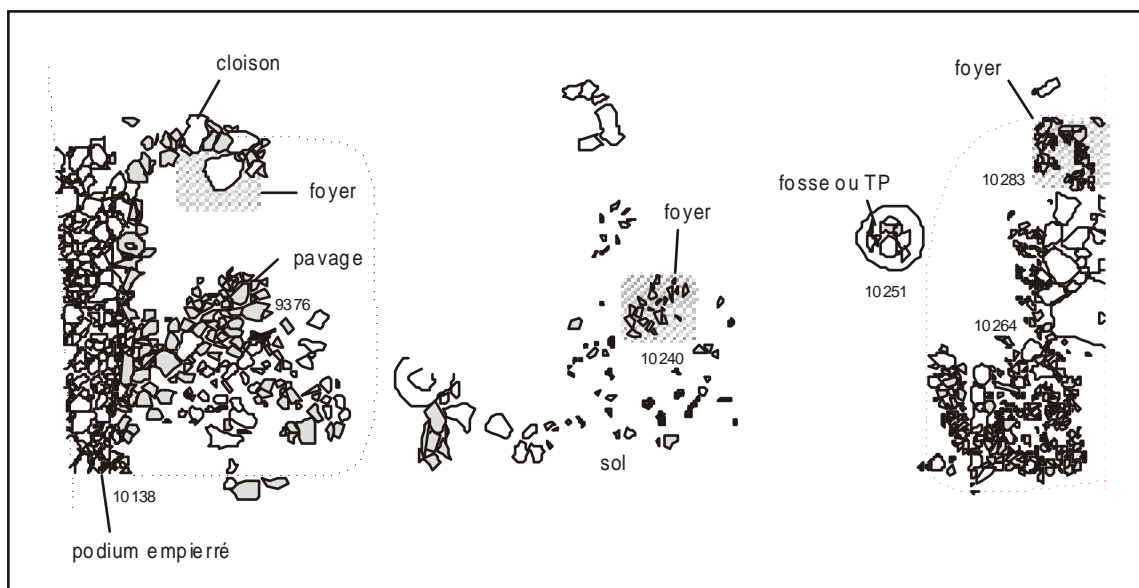


Fig. 39 – Fouille 2001 : sols et aménagements laténiens au nord de l'enclos laténien [10325].

qu'elles livrent est, en effet, absolument identique à celui retrouvé dans leur comblement. Caractérisé par une proportion anormale d'amphores et d'ovicaprinés au détriment des autres vaisselles respectivement des autres espèces, il n'évoque en rien le faciès hétéroclite propre aux sites d'habitat de cette période (Aulnat, Le Patural...). Toutes ces observations confortent l'hypothèse de structures annexes à l'enclos, qui sera discutée en conclusion.

L'espace séparant les deux bâtiments, très fortement perturbé par les aménagements romains, ne semble pas bâti. Seul un amas de tessons d'amphores calcinés empilés à l'horizontale, dans une terre rubéfiée incluant quelques fragments de plaques de cuisson [10240], évoquent une sole ou une vidange de foyer, aux trois-quarts détruite par une fosse romaine. De même que quelques lambeaux de fosses ou trous de poteaux recelant quelques tessons d'amphores [10251, 10345], dont seule la base est généralement conservée. Le lien qu'ils entretiennent avec les bâtiments environnants est, par conséquent, difficile à établir.

Âge du Bronze (VIII^e-VII^e s. av. J.-C.)

La campagne 2001 a livré les traces, attendues mais plus ou moins concentrées selon les endroits d'occupations plus anciennes qui semblent s'étendre sous la majeure partie du chantier. Elles se signalent essentiellement par des tessons de céramique grossière à très fort dégraissant, identifiés dès 1991 à des productions d'époque pré- et protohistorique. Ce terme désignait, de façon générique, l'ensemble des aménagements antérieurs à l'implantation du sanctuaire laténien, attribués sous réserves au Néolithique moyen et final, ainsi qu'au Bronze final. Le rapport de 1993 avait conduit à l'impossibilité d'établir une succession stratigraphique.

Ces tessons se rencontrent dans beaucoup de contextes, en situation aussi bien primaire que résiduelle. Leur examen en début de chantier par Gérard Vernet permet d'être plus précis quant à leur datation. Certains tessons à décor excisé dateraient du Bronze moyen, d'autres, comme les coupelles à bord rainuré, du Bronze final. Une majorité de tessons se rattacherait, selon un examen complémentaire effectué par P.-Y. Milcent lors d'une visite sur le chantier, au Bronze final IIIb. Des récipients pourvus d'œillet de suspension font remonter la séquence au Chalcolithique ou du Bronze ancien. Ils figurent, lorsqu'ils sont en place, dans des niveaux exempts d'amphores républicaines et d'ossements. Leur conservation dépend largement de la géographie des perturbations engendrées par les aménagements laténiens et surtout, romains. Ils se réduisent, tout autour de l'enclos et jusqu'aux fondations du péribole, à quelques lambeaux discontinus presque entièrement détruits par les fossés et les fosses du sanctuaire, souvent creusés jusqu'au sol naturel.

Une exception notable réside, on l'a dit, dans les niveaux constituant le sol du *téménos* central, préservés de toute agression par son caractère inviolable. Des centaines de tessons affleurant à la limite des fossés, quelques centimètres à peine sous le niveau de marche, témoignaient de niveaux en

place intégralement conservés et singulièrement riches en mobilier (fig. 40). Leur étendue spatiale et stratigraphique sont synthétisées sur le diagramme de la fig. 42.

La fouille de cette année, focalisée sur les horizons laténiens, ne visait qu'à établir un premier sondage afin de mettre en évidence d'éventuels niveaux stratifiés, d'en déterminer la nature et la chronologie. Une bande de terrain d'environ 15 m² a été fouillée sous la supervision de Julie Gasc, de l'Université de Toulouse-Le Mirail, afin de documenter au stade du terrain la disposition des tessons et leurs recollages, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en cours de préparation.

La fouille a confirmé, à une altitude oscillant entre 573,50 et 757,60 m NGF, l'existence d'un épannage continu et remarquablement dense formé de plusieurs milliers de tessons disposés à plat, recouvrant totalement par endroits le sédiment sous-jacent (fig. 41). Plusieurs amas ponctuels remontés à la fouille, correspondent visiblement à des vases écrasés en place, fond vers le haut. D'autres formaient un radier continu et horizontal, constitué de plus petits tessons posés à plat. Les amas étaient plus denses dans la moitié nord de la *cella* et diminuent en-deçà de la cote N1124 pour se réduire à quelques tessons épars aux abords du fossé sud. Un aménagement sub-circulaire formé de quelques blocs de basalte peut être interprété comme un calage de poteau, identique à ceux relevés à l'ouest du transect en 1993. Une demi-fusaïole en terre-cuite a été retrouvée parmi les tessons. Ces niveaux ont également livré un fragment de fil de bronze appartenant à une épingle ou à une amille, qui vient s'ajouter à un anneau digital du même métal, au profil côtelé, recueilli dans la portion de la *cella* dégagée par les fouilles de 1993 et daté par Sandrine Faye du Bronze final IIIb.

L'interprétation de cet ensemble est aussi délicate que cruciale. Une telle concentration de vases est peu ordinaire pour un simple contexte d'habitat. La présence de nombreux vases complets, écrasés en place et très peu déplacés, montre qu'il s'agit d'un dépôt primaire, qui n'a guère été exposé aux activités humaines avant sa sédimentation. Il ne peut qu'avoir été volontairement laissé en place ou abandonné subitement, à l'instar de certains inventaires domestiques fossilisés par l'effondrement d'habitations palafittiques ravagées par les flammes ou par les eaux. Force est pourtant de constater que les aménagements correspondants sont totalement défaut : une base de poteau isolée ne suffit pas à faire un habitat. La fouille n'a, en outre, pas révélé la moindre trace d'incendie, et la plupart des vases ne présentent aucune trace de rubéfaction, même légère. Leur composition, très largement dominées par les céramiques de stockage. Leur accumulation ne dénote aucune structuration logique, qui indique qu'ils aient été abandonnés en position fonctionnelle. Leur contiguïté ne laisse d'ailleurs aucune place pour le passage ou d'autres aménagements domestiques. Bien au contraire : l'observation de plusieurs fonds orientés vers le haut évoque plus des vases volontairement fracassés contre le sol que des récipients écrasés *in situ*. Le fait qu'ils s'inscrivent à l'emplacement précis d'un enclos qui servira de cadre, quelques siècles plus tard, à des rites de libations et de consommation collective, suscite bien d'autres interrogations. Il est évidemment tentant, sur cette base restreinte, d'affirmer que ces dépôts matérialisent un premier noyau culturel d'époque protohistorique, dont la présence visible sur le terrain aurait déterminé l'implantation du sanctuaire laténien. La réactivation, à la fin de l'époque gauloise, d'un ancien *téménos* à vocation religieuse et/ou funéraire, vénéré dans le cadre d'un culte des ancêtres ou d'un culte héroïque, est attestée ailleurs - par exemple à Sausheim dans le Haut-Rhin, ou dans la grotte d'Agris, en Charente. La pureté du sédiment, qui évoque une terre rapportée, pourrait faire penser à un tumulus arasé. Si elle n'exclut pas un contexte d'habitat, la découverte d'éléments de parure en bronze, dont une forme originale de bague jusqu'alors uniquement attestée en contexte de dépôts



Fig. 40 – Fouille 2001 : épannage de tessons du Bronze final affleurant sous le sol de l'endoslaténien [10325].



Fig. 41 – Fouille 2001 : vue vers l'ouest de l'épandage de tessons et vases écrasés en place du Bronze final fouillés sous le sol de l'enclos laténien [10325].

votifs (Faye 1999), cadrerait bien avec cette hypothèse.

La continuité de pratiques sacrificielles et libatoires étalées sur des siècles, voire des millénaires, constitue une réalité que l'on commence à entrevoir sur certains sites culturels à occupation longue comme Clermont-Ferrand « Le Brézet », dont l'étroite parenté avec Corent a été soulignée plus haut. Il n'est que de songer à ces centaines de céramiques (*grooved ware*) abandonnées sur certains sites mégalithiques anglo-saxons, à l'exemple de ces 65000 m³ de tessons et d'ossements accumulés dans l'enceinte circulaire de Chisenbury Head, datée de l'Âge du Bronze (Mc Omish 1996). L'exclusivité des céramiques grossières pourrait renvoyer, dans cette hypothèse, à la préparation de la bière, comme ces centaines de jarres retournées et accumulées lors de festivités perpétuées pendant des millénaires sur le site de Kerma, dans le Soudan ancien et actuel (Bonnet *et alii* 1996). S'avancer aussi loin à ce stade de l'étude ne serait, cependant, que pure spéculation. La fouille de cette année n'a révélé aucune trace d'un aménagement à caractère spécifiquement cultuel ou funéraire, pas plus que la moindre esquille d'os humain, ni même animal. Il ne faut, par ailleurs, pas perdre de vue que ces dépôts ne constituent que la fraction préservée d'une occupation qui a pu s'étendre bien au-delà de ses limites, dont témoignent quelques lambeaux ténus conservés au-delà des fossés. Les interpréter comme une concentration à caractère cultuel serait tomber dans un raisonnement circulaire, puisque c'est précisément le caractère religieux du site qui a permis leur préservation. On ne saurait, à l'inverse, exclure *a priori* cette possibilité d'interprétation, suggérée à la fois par le contexte et la nature des dépôts : il est difficilement concevable, en effet, que des amas aussi denses se prolongent sur tout le plateau. Seule l'extension des fouilles et l'étude détaillée des vases, sur un plan aussi bien taphonomique que morphologique, permettront d'apporter quelques lumières sur cette question fondamentale.

Le démontage minutieux de ces épandages a montré qu'ils recouvraient un niveau de sédiment homogène ponctué de très rares tessons attribuables, sans plus de précisions, à l'Âge du Bronze. Son emprise importante et régulière, qui oscille entre les cotes 573,40 et 573,56 m NGF, confirme qu'il s'agit bien d'un horizon distinct, correspondant vraisemblablement à une séquence de dépôt antérieure.

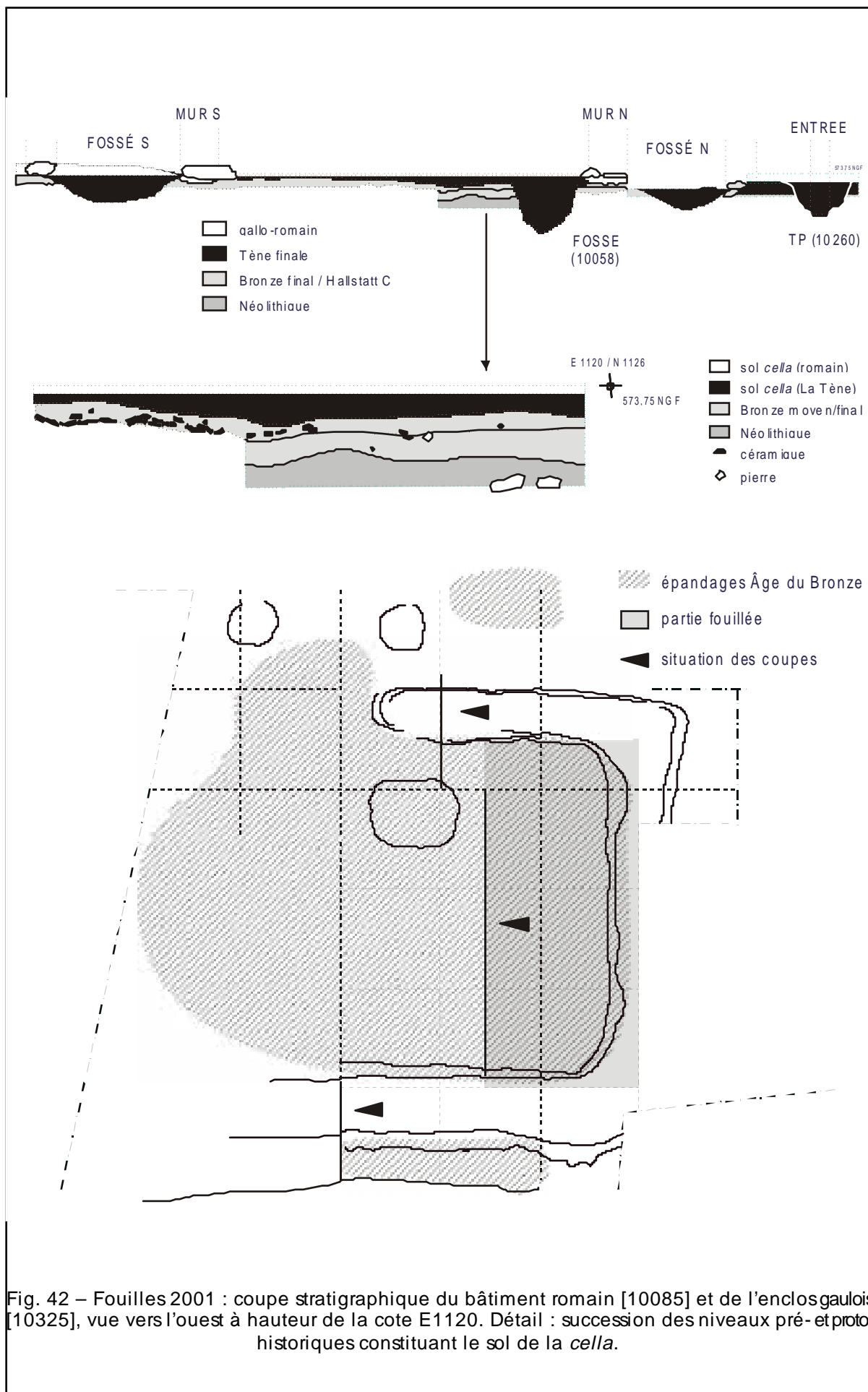


Fig. 42 – Fouilles 2001 : coupe stratigraphique du bâtiment romain [10085] et de l'enclos gallois [10325], vue vers l'ouest à hauteur de la cote E 1120. Détail : succession des niveaux pré- et proto-historiques constituant le sol de la *cella*.

Néolithique (III^e millénaire av. J.-C. ?)

La période Néolithique est très peu représentée dans les fouilles de cette année. Celles menées en 1993 dans la partie méridionale du site la plus érodée en avaient livré de nombreux vestiges, qui semblaient se prolonger sous le reste du chantier. La campagne 2001 n'a pas permis de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. La fouille du sol de la *cella* a été arrêtée à la base des épandages de l'Âge du Bronze. Faute de temps et des compétences nécessaires pour en apprécier la nature et la conservation, les niveaux sous-jacents ont été volontairement laissés intacts pour d'éventuelles fouilles ultérieures.

Un petit sondage d'1 m² a néanmoins été ouvert dans le sol de la *cella* et mené jusqu'au sol naturel. Il confirme l'existence d'une couche de sédiment antérieure aux dépôts de l'Âge du Bronze, accumulée sur plus de 30 cm entre leur assise et le socle de pouzzolane naturel, rencontré à une altitude de 573,10 m NGF. Très faiblement anthropisée, elle a livré d'infimes esquilles osseuses et fragments céramiques comparables, sans plus de certitude, aux productions néolithiques attestées sur le site. Ces données, aussi limitées soient-elles, apportent un résultat non négligeable : elles laissent entrevoir, pour la première fois, la possibilité de distinguer des niveaux et amas jusqu'alors regroupés sous un même fait, faute de pouvoir établir une différence parmi les sédiments qui les entouraient. Elle implique un patient travail de décapage, guidé par leur texture, qui n'est pas incompatible avec une application plus étendue, si l'on considère que l'intégralité des épandages du Bronze final ont été dégagés en l'espace de seulement trois semaines. Débarrassée de l'importante couche de vestiges laténiens, romains et modernes qui les recouvraient, la part restante de dépôts préservés par l'endosse prête désormais idéalement à une fouille extensive sous la houlette de préhistoriens attirés.

III – Bilan et perspectives

Le sanctuaire de Corent dans le contexte de la Cité arverne

Du noyau à la périphérie

Le premier des enseignements provisoires que l'on peut tirer de la campagne 2001 est qu'elle valide définitivement l'existence du sanctuaire indigène découvert par John Collis et Vincent Guichard en 1991. Elle a permis de vérifier l'existence d'une galerie périphérique de type péribole, peut-être aménagée dès l'époque laténienne, en mettant en évidence le retour oriental de la galerie fouillée en 1993 à la limite septentrionale. Elle montre aussi que son tracé ne recouvre que partiellement le plan cadastral : sa limite intérieure s'inscrit huit mètres en-deçà de celles de la parcelle. Ce resserrement du plan est, par ailleurs, parfaitement cohérent avec son recentrage sur l'enclos découvert cette année, décalé d'une dizaine de mètres au nord du centre géométrique de la parcelle.

Cette découverte inattendue, qui constitue le principal apport de cette campagne, est porteuse d'autres avancées fondamentales quant au statut et au mode de fonctionnement du sanctuaire. Son interprétation a été argumentée en détail dans les pages qui précèdent : contexte, plan, existence d'un fossé interne doublé d'une cloison ou palissade extérieure, d'une grande fosse de type « autel creux », peut-être associée à une pierre d'autel, conservation du substrat en vertu du caractère inviolable du *téménos*, présence de débris d'armement sur son sol et dans ses fossés, associées à des dépôts de crânes animaux, à plus d'une centaine de monnaies et à diverses offrandes métalliques au profil très standardisé, tous les arguments convergent vers une vocation cultuelle de cette structure. Cette interprétation peut également s'appuyer sur ses similitudes avec le *fanum* de Lausanne-Vidy et surtout, avec le petit bâtiment découvert l'année dernière sur le site voisin de Clermont-Ferrand « Le Brézet ». L'étroite parité des aménagements (plan rectangulaire orienté au nord, accessible par un porche d'entrée à deux poteaux, vide de tout vestige à l'exception d'une fosse couplée à un autel en basalte) implique clairement une parité fonctionnelle. Leur principale caractéristique commune réside, en effet, dans les centaines d'amphores vinaires et d'ossements animaux qui accaparent leur environnement, à l'exclusion d'autres marqueurs d'une activité domestique. Ces dépôts caractérisent une variante spécifique de bâtiment cultuel liée à des pratiques de consommation collective de type festins, attestées sur de nombreux sanctuaires de cette époque.

Sa position et l'importance des dépôts identifient l'enclos de Corent au temple principal du sanctuaire (*téménos*, *fanum* ou *nemeton* dont il matérialisait le centre). Son tracé sera, en effet, repris au centimètre près par le bâtiment romain autour duquel s'articule la galerie du péribole. Il est remarquable par ailleurs d'observer que leur plan s'inscrit, au décimètre près, à équidistance entre la branche nord de la galerie et le fossé comblé de mandibules de mouton [9130] découvert en 1993. Il n'est pas exclu que ce dernier constitue l'ultime vestige d'une limite méridionale dont les états romains auraient été entièrement érodés. Le péribole ainsi reconstitué posséderait un plan plus compact et des dimensions sensiblement plus restreintes que celles estimées au départ (fig. 44).

Cette modification de plan ne préjuge en rien de l'importance du sanctuaire. Il est en effet possible, et même probable, que le péribole délimité par la parcelle ne marque que le centre d'aménagements beaucoup plus vastes. C'est le cas, par exemple, à Ribemont-sur-Ancre, où un petit enclos aménagé au III^e s. av. J.-C. autour d'un trophée se voit accoler, à l'époque romaine, un grand enclos trapézoïdal

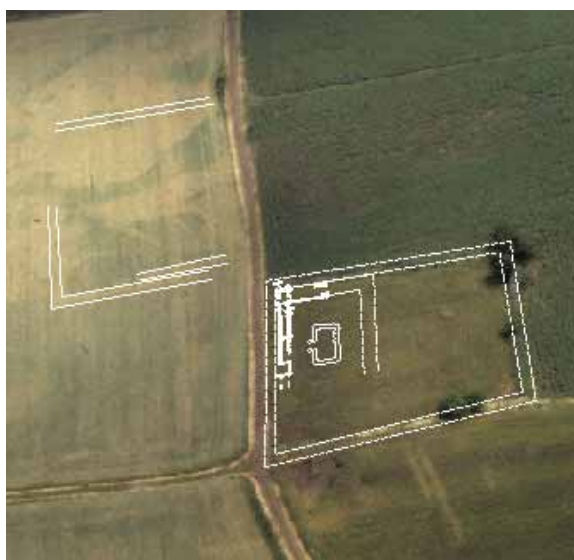


Fig. 43 – Vue aérienne vers l'est de la parcelle ZI 59 : repositionnement des vestiges du sanctuaire et structures périphériques.

environné d'un immense complexe religieux incluant de nombreux bâtiments et même, un théâtre. Sanctuaire confédéral de la Cité ambiennaise, il peut être comparé en termes de statut au lieu de culte central de l'*oppidum* principal de la Cité arverne au début du I^{er} s. av. J.-C. On peut penser, par analogie, que la galerie maçonnée du péribole ne matérialise que le noyau d'un sanctuaire qui s'étendait sous les champs alentours, voire même, qu'il n'en représente que le temple principal (*fanum*). Ou encore, qu'il témoigne d'un resserrement de son plan à l'époque romaine. Ces différentes hypothèses pourraient expliquer la découverte, au-delà du chemin bornant la limite nord de la parcelle, de plusieurs pièces de boucliers mutilés et de l'unique crâne humain découvert sur le site, comme le débordement des maçonneries de la galerie orientale sur la parcelle contiguë. L'examen des rares photos aériennes disponibles, s'il ne permet pas d'être plus affirmatif, est loin de contredire ce sentiment (fig. 43) : il révèle l'existence, au nord-est de la parcelle, de structures longilignes larges de plusieurs mètres et orientées de manière cohérente avec le péribole. Lesquelles pourraient correspondre au fossé ou à la galerie de délimitation d'une enceinte extérieure, vaste de plusieurs hectares, que seule une extension des fouilles au-delà des limites de la parcelle permettrait éventuellement d'établir.

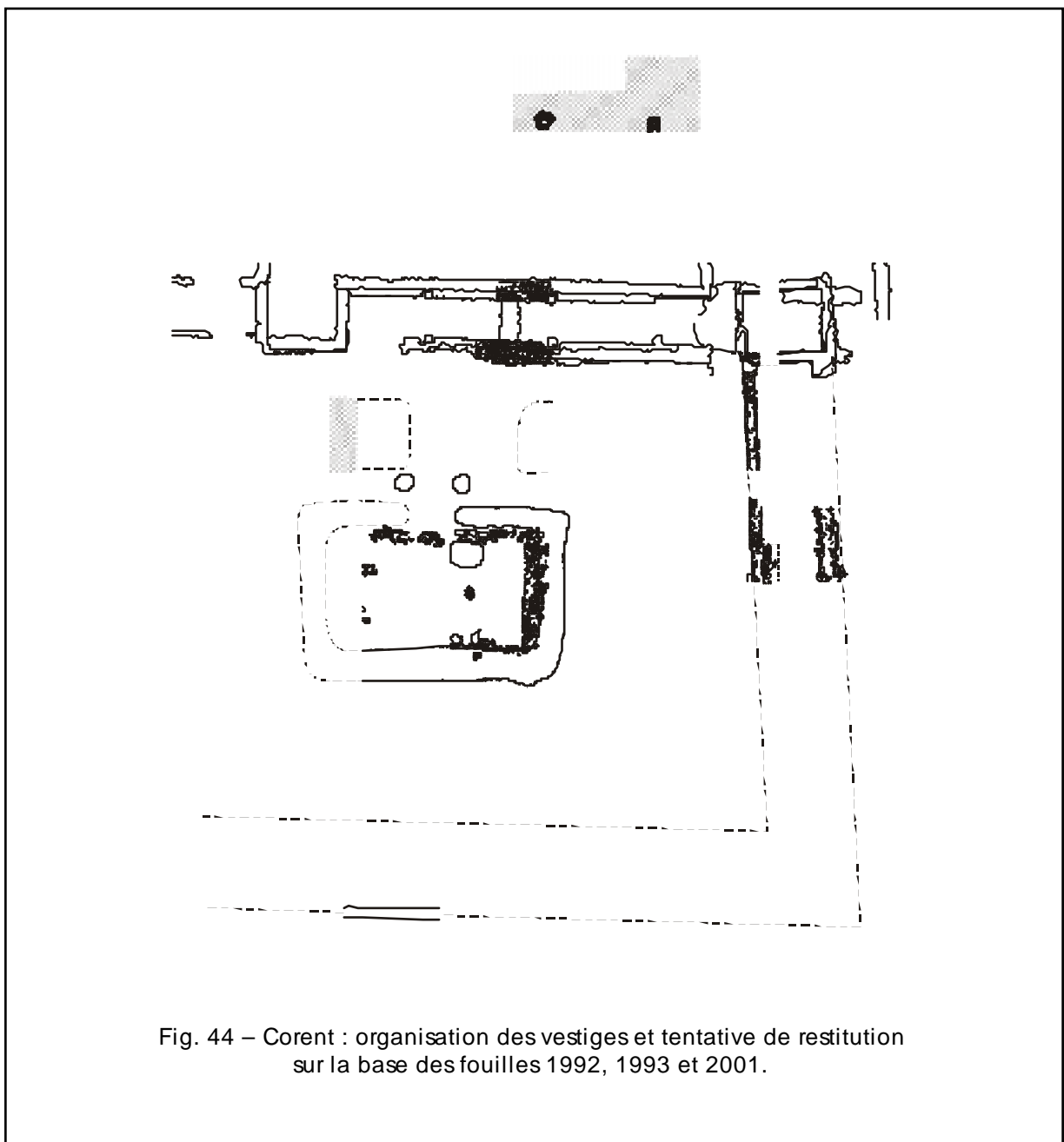


Fig. 44 – Coirent : organisation des vestiges et tentative de restitution sur la base des fouilles 1992, 1993 et 2001.

Des origines de l'*oppidum* à son abandon : quatre siècles de pratiques festives et culturelles

Si elle ne remettent pas fondamentalement en cause les datations proposées lors des fouilles précédentes, les découvertes de cette année en élargissent sensiblement le champ chronologique. Ses limites extrêmes s'inscrivent, au vu des données actuelles, entre la fin du II^e s. av. J.-C. et la fin du III^e s. apr. J.-C., soit quatre siècles d'une activité culturelle qui ne semble connaître aucune rupture.

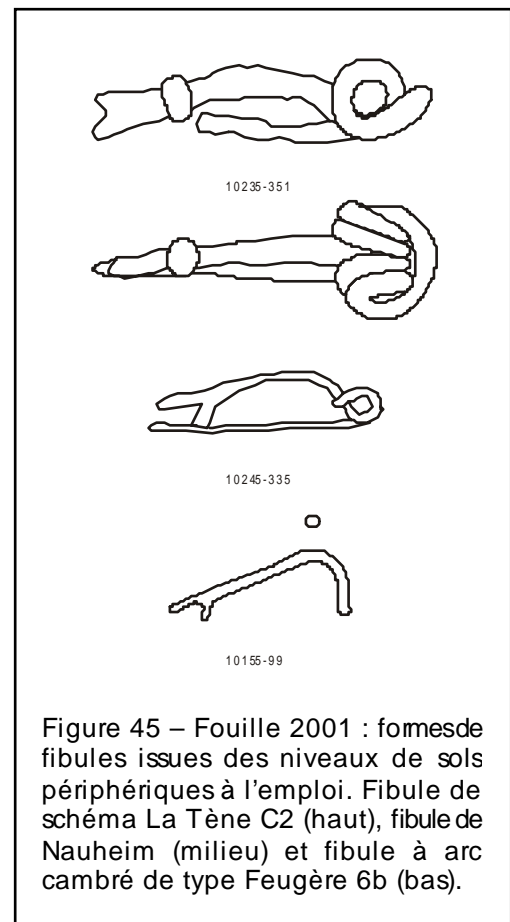
Ce sentiment de continuité transparait dès l'époque gauloise : la fouille en stratigraphie a montré la densité de constructions et de niveaux étagés sur au moins quatre phases successives, qu'il est difficile d'intercaler entre les années 100 et 70 av. J.-C., soit une seule génération.

Les mobiliers recueillis s'accordent, dans leur majorité, avec une occupation centrée sur La Tène D1b. Il ne faut cependant pas perdre de vue qu'ils résultent, pour plus de 90 % d'entre eux, d'événements festifs ponctuels, caractérisés par une stricte sélection alimentaire : os de moutons et amphores républicaines, dont la typologie laisse effectivement à penser qu'ils se sont déroulés, pour la plupart, au début du I^{er} s. av. J.-C. Par définition limités dans le temps, ils ne recouvrent pas forcément l'ensemble d'une séquence d'occupation dont les indices accessoires se retrouvent noyés dans une masse anormale de tessons et d'ossements. Si l'on en fait abstraction, en ne considérant, par exemple, que les parures, les monnaies et les autres céramiques, le faciès s'équilibre pour s'élargir à l'ensemble de La Tène D1.

L'hypothèse d'un démarrage de l'occupation dès les dernières décennies du II^e s. av. J.-C. s'appuie sur des indices de datation peu nombreux, mais suffisamment pertinents pour qu'on les prenne en considération : à savoir une fibule en fer de schéma La Tène C2 à corde externe et ressort à six spire qui gisait sur le sol gaulois situé entre l'enclos et la galerie (fig. 45) et une anse de jatte d'Aulnat découverte dans le même secteur. Ces deux fossiles directeurs viennent s'ajouter aux fragments d'amphores gréco-italiques, de Campanienne A et à un fragment de bracelet en verre côtélé bleu à filaments jaunes, découverts entre 1992 et 1993 aux abords de la galerie romaine. On ne saurait forcément en déduire qu'ils sont résiduels. Tous n'ont pas été découverts hors contexte : l'un d'eux gisait dans le premier niveau recouvrant la base fond du fossé, matérialisant une première phase d'utilisation antérieure aux dépôts de festins qui en constituent le dépôt principal. Or, il s'agit précisément d'un tesson de jatte d'Aulnat, qui établit opportunément un lien avec le site éponyme d'Aulnat « La Grande Borne » censé précéder l'occupation du plateau de Corent. Cet indice ténu tendrait à suggérer que la transition s'est effectuée dès les dernières décennies du II^e s. av. J.-C.

On ne peut que s'interroger sur la présence de cet élément archaïque, inédit jusqu'à ce jour sur l'ensemble du plateau, au fond d'un fossé d'endos qui constitue selon toute vraisemblance l'aménagement premier du sanctuaire. La concentration des indices d'occupation les plus anciens dans son enceinte, si elle devait se confirmer, en ferait un lieu de culte fondateur de l'*oppidum*, hypothèse que ne dément pas sa position centrale au milieu du plateau, à la croisée de ce qui constitue aujourd'hui encore ses principaux axes carrossables (fig. 2).

Rappelons aussi que le temple de Corent constitue la réplique exacte, en plus grand, de celui du Brézet, qui le précède d'une à deux générations. Le lien unissant ce vaste complexe au site d'Aulnat, interprété comme la Capitale de la Cité arverne au II^e s. av. J.-C., et son identification possible au sanctuaire fédéral évoqué par Strabon, a été récemment souligné (Poux et Vermet 2001). Qu'ils matérialisent ou non le centre de l'activité culturelle, la succession des deux bâtiments peut être interprétée dans le sens d'une translation ou d'une extension du rôle politico-religieux qu'ils incarnent. Loin de la contredire, ce scénario encore fragile fournirait un argument décisif à l'hypothèse émise par Vincent Guichard, d'un transfert de la Capitale arverne sur l'*oppidum* de Corent à la chamière du second et du premier siècles avant notre ère. Beaucoup plus hasardeuse au stade actuel de l'étude, celle de la ré-



activation à l'époque gauloise d'un premier site cultuel ou funéraire fréquenté à la fin de l'Âge du Bronze appuierait encore cette hypothèse.

Le même raisonnement s'applique au problème de la transition du sanctuaire laténien vers l'époque romaine. L'apparent déficit d'indices rattachables à La Tène D2, plus précisément de monnaies de fibules et de céramiques caractéristiques du site de Gergovie la phase D2b, avait amené à postuler une solution de continuité entre les deux horizons. Il ne vaut, là encore, que si on le rapporte à la masse considérable d'amphores Dressel 1A issues des phases antérieures. Ces dernières mise à part, on observe que les fossiles directeurs liés à cette période ne sont pas si rares qu'il n'y paraît : le moins contestable réside dans les monnaies en argent à légende EPAD de type « au guerrier » (LT 6300), frappées vers 52 av. J.-C. du nom du chef gaulois *Epasnactos* mentionné par César à la fin de la guerre des Gaules. Alors que la fouille de 1993 n'en avait livré que deux exemplaires dans des contextes considérés comme tardifs ou remaniés, leur nombre a fortement augmenté cette année : pas moins de cinq pièces de ce type ont été extraites du sommet des fossés de l'endogaulois et des sols fouillés à sa périphérie. Ces sols ont livré une proportion d'amphores Dressel 1B plus importante qu'ailleurs, ainsi qu'une petite fibule en bronze à arc cambré de type Feugère 6b, caractéristique, en Gaule méridionale (Nages, Nîmes ou Ambrussum) et septentrionale (Paris, Meulan-L'Île Belle, Titelberg) des contextes du milieu ou du troisième quart du 1^{er} s. av. J.-C.

Ce faciès de transition est difficile à mettre en évidence sur le terrain. Le mobilier issu d'un destrous de poteaux de l'enclos gaulois (fig. 36) semble contemporain de son démantèlement, à la charnière du premier du second quart du 1^{er} s. av. J.-C. Or, cette opération inaugure une période de remaniements qui ne prendra véritablement fin qu'avec l'abandon du sanctuaire. Contrairement aux dépôts scellés par le comblement des fossés, ceux qui en recouvrent le sommet ont été très perturbés par les aménagements postérieurs, tout comme les niveaux de sols environnants, qui induent pêle-mêle amphores républicaines, résiduelles ou non, tuiles, fragments de mortier et mobiliers gallo-romains, intusifs ou non.

Il est, par conséquent, impossible de les distinguer des premiers horizons indubitablement postérieurs à la Conquête. Les sols fouillés entre le temple et la galerie du péribole continueront d'induire, jusqu'à leur destruction, une majorité d'ossements de moutons et d'amphores républicaines arrachés aux niveaux laténiens. Parmi les éléments en place les plus anciens, signalons un demi-asse de Nîmes et un profil complet de tasse sigillée arrétine (service I), datables du début ou du milieu de la période augustéenne, dans les années 20-10 avant notre ère. À cet horizon se rattachent peut-être une partie des monnaies gauloises les plus tardives jonchant ces mêmes niveaux, dont certaines monnaies à légende EPAD. L'imbrication des objets ne suffit certes pas à établir un lien de continuité direct entre les derniers aménagements gaulois et le début de la période augustéenne. Mais elle est loin de plaider pour un *hiatus*. À cette hypothèse s'oppose par ailleurs clairement la continuité fonctionnelle qui unit l'enclos gaulois au bâtiment maçonné édifié à son emplacement. Bien que postérieurs au comblement des fossés, ses murs s'enchâssent au décimètre près dans ses limites, pour ne pas évoquer les traces très ténues d'un premier état en élévation légère, qui pourrait établir la continuité avec les aménagements laténiens.

Le problème se pose dans les mêmes termes pour les autres horizons liés à la fréquentation du sanctuaire gallo-romain, qui n'ont pas plus été épargnés par son intense activité architecturale. Leur datation ne peut s'appuyer, en l'état actuel, que sur un examen superficiel des monnaies et des formes céramiques les plus reconnaissables, sous réserve d'un examen plus détaillé des céramiques par A. Whitman début 2002.

La construction maçonnée du bâtiment central peut être datée, sur la base de rares céramiques et d'éléments d'architecture monumentale en remploi, au plus tôt du milieu du 1^{er} siècle de notre ère, plus vraisemblablement dans le courant du siècle suivant. Son niveau de marche, qui se confond avec la démolition du bâtiment, a en revanche livré plusieurs monnaies tardives de la fin du III^e siècle de notre ère. Cette longévité s'accorde avec celle des aménagements de la galerie du péribole, qui a connu au cours de son histoire au moins quatre phases de réaménagements. Les sols intermédiaires ont livré d'autres monnaies de même type et quelques sigillées tardives issues du cercle de l'Argonne, qui prouvent que son activité a perduré bien au-delà de la fin du II^e siècle, *terminus admissus* jusqu'à présent. On observe, par contraste, un net déficit en formes céramiques et monnayages caractéristiques du Haut-Empire, hormis quelques fragments de coupes Drag. 37 aux reliefs grossiers, attribuables aux dernières productions des ateliers du centre Gaule. Il est difficile de déterminer si cette lacune, liée à un déficit général en céramiques fines, renvoie à un ralentissement de l'activité, au hasard des découvertes ou à la spécificité fonctionnelle du site.



Fig. 46 – Fouille 2001 : opercule de mortier conservé dans un col d'amphore décolleté par lame (en haut à gauche), panse d'amphore volontairement brisée *in situ* à l'aide d'une pierre visible dans son remplissage (en bas à gauche), vue vers le nord des dépôts d'amphores dans le fossé d'enclos [10325], et bâtiment [10264] en arrière-plan.

Apport du site à l'étude des festins et des pratiques religieuses

L'analyse en cours des structures et du mobilier s'avère, comme prévu, d'un grand apport à l'archéologie des festins gaulois, abordés pour la première fois au stade du terrain.

La vocation première du site se voit confortée, s'il était besoin, par la masse de tessons d'amphores et d'ossements retrouvés cette année. Ils corrigent à la hausse les quantités initiales de vin et de viande consommées dans l'enceinte du sanctuaire. Le nombre d'amphores s'élève à 5700 tessons pour un poids proche des 700 kilos, qui viennent s'ajouter aux 13000 tessons recueillis entre 1992 et 1993 nombre de récipients, correspondant à un total de quatre cent amphores différentes (Loughton et Jones 2000). Leur nombre peut être désormais estimé, en proportions, à plus de six cent individus soit plusieurs centaines d'hectolitres de vin. Or, moins d'un quart du sanctuaire a été fouillé, et les sondages de 1992 ont montré que leurs dépôts se prolongeaient bien au-delà des limites de la parcelle. Contrairement à l'opinion commune fondée sur des estimations souvent fantaisistes, il existe peu de sites de Gaule interne qui concentrent de telles quantités de vin sur une surface aussi restreinte, qui plus est extérieure à la sphère domestique : si l'on excepte les grands *oppida* comme Bibracte, occupés sur plusieurs hectares par des milliers d'habitants, seuls les sanctuaires de Toulouse ou d'Agen, l'enclos d'Amac-la-Poste ou les fossés lyonnais en ont livré des quantités équivalentes.

La mise en œuvre de méthodes de fouille et de documentation adaptées à la question du festin offre toutes les conditions d'une analyse taphonomique détaillée. Sans préjuger de ses résultats, il est certain qu'elle contribuera à une meilleure connaissance de pratiques rarement réunies sur un même sanctuaire. Outre de nombreuses traces de bris rituel à coups de lame, déjà relevées sur le mobilier de 1992, l'étude de terrain a déjà permis de documenter une pratique jusqu'alors inédite sur le site : le décolletage des amphores par lame, mode d'ouverture expéditif à caractère symbolique révélé par les dépôts d'amphores de Lyon Verbe-Incarné. Elle s'illustre, à Corent, par un col d'amphore réemployé dans l'aménagement de cloison [10160] sous-jacent au péribole romain, qui avait préservé son opercule en mortier (fig. 46). Sa désagrégation en l'espace des quelques minutes consécutives à sa prise de vue et à son prélèvement, conforte *a posteriori* toute l'utilité d'une attention accrue à des vestiges aussi fugaces. Dans le même esprit, le démontage minutieux de l'une des panses d'amphores alignées au fond du fossé d'enclos a montré qu'elle avait été détruite volontairement, d'un seul impact porté à l'aide d'une pierre qui a été retrouvée dans son remplissage (fig. 46). De telles pratiques, aussi fondamentales pour la compréhension des rituels qu'une trace de torsion sur une lame d'épée, il ne subsisterait aucune trace si elles n'avaient été documentées au stade de la fouille. La poursuite des analyses devrait permettre, à terme, de reconstituer toute la chaîne opératoire de rites libatoires que le mobilier des fouilles antérieures ne laissait qu'entrevoir. Particulièrement remarquable, à cet égard, est le pendage inversé qui caractérise les deux fossés de l'enclos, dépourvu d'utilité fonctionnelle puisque leur position à l'intérieur de l'enclos exclut des fossés de drainage. La disposition d'une panse, respectivement d'une moitié de panse d'amphores dans l'axe du fossé nord, au point de terminaison de son écoulement, n'est peut-être pas fortuite (fig. 30). Elle n'est pas sans évoquer ces aménagements libatoires fouillés sur le sanctuaire de Rodez et plus récemment, dans la fouille du Brézet : à savoir un fossé peu profond, morphologiquement très proche de ceux de Corent, ayant pour seule fonction de canaliser le vin dans un puits ménagé à son extrémité, au fond souvent garni de panses d'amphores décolletées, disposées en cercle ou soigneusement alignées.

L'étude de la faune, confiée à un étudiant spécifiquement formé par Patrice Méniel, pendant comme après la fouille, n'est pas moins prometteuse. Le nombre d'animaux consommés sur le site, en cours d'évaluation, s'élève sans aucun doute à plusieurs centaines de têtes si l'on s'en tient aux seules quantités d'ossements comptabilisées pour les fossés de l'enclos gaulois. Les observations déjà effectuées attestent de choix, de rites et de pratiques culinaires très variés, observés séparément sur des sanctuaires très éloignés : la prédilection accordée aux meilleurs morceaux, comme les gigots, identifiés grâce aux connexions conservées au sommet des fossés (fig. 28), qui auraient échappé à une fouille trop expéditive, le rejet des parties jugées indignes du festin, comme les crânes, les mandibules et les pieds, leur sélection et leur exposition à des fins d'ostentation sont autant de pratiques qui visaient à distinguer le festin de l'alimentation courante et à en perpétuer la mémoire. Ce contexte très particulier permet aussi de porter un regard particulier sur certains accessoires associés aux dépôts. À commencer par ceux servant à la préparation et à la consommation des viandes et des boissons : ustensiles culinaires métalliques (chaudrons, seaux, crocs à viande ?) présents au cœur même des dépôts, vaisselles à boire ou de présentation, de qualité parfois exceptionnelle, à l'exemple de ce récipient en verre taillé importé du Proche-Orient (fig. 31). La fouille de cette année apporte, surtout, un éclairage fondamental au contexte entourant ces pratiques : leur cadre architectural, mais aussi leur contexte religieux, politique, socio-culturel ou idéologique dans un sens large. S'il se focalise naturellement sur l'enclos cultuel, cerné de dépôts festifs, il porte également sur les structures fouillées à sa périphérie. Certaines ont visiblement abrité des activités culinaires : une batterie de deux à trois foyers a été aménagée face à son entrée. Deux d'entre eux étaient abrités par des petits bâtiments ou « cellules » symétriquement disposés de part et d'autre de son axe. L'enclos et ses annexes apparaissent donc intimement liés, tant du point de vue spatial que de leur mobilier (fig. 46). Cette proximité ne doit pas forcément être interprétée en termes d'égalité fonctionnelle, mais plutôt, de complémentarité.

Le premier se distingue, paradoxalement, par l'absence du moindre vestige d'os ou de céramique sur son sol. Ses fossés en recelaient certes des quantités abondantes : mais elles accusent un net déficit en vaisselles à boire et en quartiers de viande consommables. Le dépôt principal de la phase II se compose surtout de déchets non consommables, têtes, mâchoires et pieds, et d'amphores vides qui ne sont que des emballages. Il est peu probable qu'ils aient été consommés dans son enceinte. Ce qui n'est pas surprenant, puisque l'assemblée conviée à des festivités mettant en œuvre des centaines de litres de vin et de kilos de viande ne pouvait y trouver place. Son cadre monumental se prêtait en revanche idéalement à la mise à mort des victimes animales, à l'ouverture des amphores, à la présentation solennelle des denrées et des boissons et surtout, à l'offrande de la portion de viande et de vin destinées aux divinités. La grande fosse et l'autel en basalte alignés dans l'axe de l'entrée dési-

gnent la *cella* comme le lieu des sacrifices et des libations. La découverte, dans le comblement du fossé situé à l'aplomb du bloc, de nombreux crânes et d'une coupe réaménagée en récipient libatoire (fig. 31) confortent cette hypothèse. Tout comme l'hypothèse avancée plus haut, selon laquelle les fossés qui en garnissaient le pourtour interne ont eux-mêmes pu faire office de dispositifs libatoires. Ces formalités accomplies, il est probable que le gros de la viande et du vin contenu dans les amphores était sorti du *téménos* pour y être redistribué et consommé par les populations autorisées. Jonchés de gros fragments d'amphores et d'ossements abandonnés en position primaire, les sols, foyers et bâtiments annexes fouillés devant l'entrée pourraient bien correspondre au lieu de leur consommation. Il est possible, au vu de la stricte ordonnance qui régit leur implantation, qu'ils se répètent à intervalles réguliers sur toute sa périphérie. Seules des fouilles extensives, ciblées sur des zones mieux préservées, permettront de répondre à cette question.

L'étude parallèle des ossements, des céramiques et des contextes qui les abritent trahit des distinctions parfois imperceptibles, porteuses d'informations d'ordre à la fois taphonomique et chronologique. L'analyse stratigraphique des dépôts met en évidence leur succession rapprochée, qui témoigne de plusieurs festins tenus au même emplacement. L'individualisation de certains ensembles associés à un événement festif unique permet d'aborder, sur la base de critères objectifs et pour la première fois sur un même site, des questions aussi essentielles que : le nombre, la périodicité, l'ampleur de ces festivités, leur évolution au cours du temps et beaucoup d'autres aspects concrets, comme le nombre théorique de convives réunis, ou le recul progressif du mouton au profit d'autres viandes comme le porc, le bœuf ou la volaille.

L'observation directe de dépôts en position primaire permet, accessoirement, d'établir un lien avec d'autres catégories de mobilier dont le rapport avec le festin n'est *a priori* pas évident. Certains marqueurs métalliques, comme les pièces d'armement et de harnachement, confortent la dimension aristocratique du festin, avantageusement mise en scène dans les tombes de cette époque. Et par là-même, sa dimension institutionnelle, qui explique que ses vestiges figurent sur les sanctuaires : on sait que ces derniers servaient de cadre polyvalent aux plus grandes manifestations politiques, religieuses, juridiques et commerciales régissant le fonctionnement de la Cité (Poux et Feugère 2002). Cette fonction socio-politique s'illustre également à travers la profusion de monnaies retrouvées sur le site et leur équivalent à bon marché, les jetons céramiques. Ils peuvent être interprétés d'un point de vue fonctionnel, comme de simples offrandes, mais aussi, comme des marques de représentation ou de témoignage individuels, lors du banquet et des rituels. D'autant qu'une partie d'entre elles ont été frappées sur place, comme l'attestent trois coins monétaires découverts quelques dizaines de mètres à peine à l'est de la parcelle, ainsi que la prédominance d'un numéraire densément concentré sur l'*oppidum* de Corent et frappé au revers d'une silhouette de renard. Personne, à notre connaissance, n'a à ce jour relevé que cet animal (du celtique **Iouemos* : Delamarre 2001) était à l'origine du fameux anthroponyme... *Louemios*, nom d'un certain chef arverne dont l'influence, nous dit Poseidonios, reposait tout entière sur les distributions d'argent et les fastueux banquets qu'il prodiguait dans d'immenses enclos garnis de denrées et de boissons de prix. L'exemple du Brézet avait déjà montré à quel point la réalité archéologique rejoignait, en la matière, la réalité littéraire. La fouille de Corent apporte un autre éclairage précieux sur des pratiques jugées, dès l'Antiquité, comme emblématiques du fonctionnement de la Cité arverne.

Objectifs des fouilles 2002

La légitimité d'une poursuite des recherches sur le site découle en droite ligne de tout ce qui précède. Si elle répond d'ores et déjà à de nombreuses questions, la campagne de cette année en soulève aussi beaucoup d'autres, qui ne pourront être résolues que sur le terrain.

La principale zone d'ombre concerne les aménagements périphériques à l'enclos gaulois. Seule une extension des limites de fouille à l'ouest du transect ouvert en 1993 et à l'est de celui ouvert cette année permettra de saisir le lien spatial et fonctionnel qui les unit, non seulement à ce dernier, mais aussi à d'autres structures dont les limites n'ont été qu'effleurées cette année : à commencer par l'empierrement et le pavé d'amphores recoupés en bordure ouest des fouilles de 1993. Leur étroite parenté avec les aménagements fouillés en 1992 au nord de la parcelle devrait ménager de belles découvertes, si l'on considère qu'ils étaient jonchés d'offrandes diverses. Un autre objectif laissé en suspens, faute de temps et de moyens, est la fouille exhaustive des vestiges situés à l'est du transect nord-sud, sous l'aire décapée cette année et en particulier, sous la branche orientale de la galerie. Ce programme ambitieux bénéficiera, sur le plan pratique, des stratégies élaborées cette année et des expériences plus ou moins heureuses qui en ont découlé. Une réorganisation du chantier en deux à trois secteurs distincts devrait s'avérer, à cet égard, des plus fructueuses. Leur direction pourrait être confiée à des fouilleurs éprouvés, comme Sylvain Foucras, Magali Garcia, Julie Gascou-Dorian Pasquier, qui ont acquis une solide expérience sur le terrain et entretenu un étroit contact avec les pro-

blématiques qu'il soulève dans le cadre de leur mémoire de maîtrise. Leur coordination continuera d'être assurée par le présent titulaire de la fouille et Yann Deberge, qui a déjà fait part de sa disponibilité pour une nouvelle campagne.

La fouille des niveaux les plus anciens mis au jour par le décapage des niveaux laténiens et romains constitue un autre axe d'étude, susceptible d'être délégué à des préhistoriens accompagnés de leur propre équipe de recherche. Certains en ont déjà manifesté l'intérêt, comme Pierre-Yves Milcent, de l'Université de Toulouse-Le Mirail et Frédéric Surmely, de l'Université de Clermont-Ferrand.

Il n'est pas exclu, sur cette base, que les réponses aux questions posées cette année, concernant la périphérie du sanctuaire et sa délimitation, puissent être éclaircies en une seule campagne supplémentaire. Qu'il nécessite un ou deux ans, son dégageage exhaustif peut en effet être envisagé à relativement court terme, du fait de sa surface restreinte. D'autant qu'une portion de la parcelle devra être laissée intacte pour d'éventuelles vérifications ou fouilles ultérieures. Cet objectif à court terme ne préjuge pas, bien entendu, d'une éventuelle extension des fouilles au-delà de ses limites si cela devait s'avérer nécessaire.

La division du travail en équipe parallèles le rend parfaitement réaliste en termes d'effort et de calendrier. Elle réunit un nombre de participants élargi, qui implique la mise à disposition d'une infrastructure adéquate : en particulier, l'installation d'une structure de chantier digne de ce nom (module métallique ou cabane de jardin) permettant d'abriter outils et documentation durant la nuit ou lors de fortes intempéries, et d'installations sanitaires conformes. Le surcroît de travail occasionné en termes d'intendance (achats, cuisine, ménage) justifie aussi l'emploi d'un aide à temps partiel capable d'assurer, le cas échéant, le transport des biens et des personnes de la maison de fouille au chantier. La multiplication des secteurs devrait aussi engendrer une masse de données accrue, dont le traitement sera plus exigeant en temps et donc, en moyens. Les problèmes les plus fondamentaux résolus, viendra aussi le temps de l'analyse et de la publication globales des données, qui exige une disponibilité à plein temps sur plusieurs mois, et des moyens financiers en proportion.

Cette perspective fait appel, on l'aura compris, à des besoins financiers élargis, estimés à 28 000 € (184 000 FF), qui devraient être partagés entre diverses institutions : État (DRAC Auvergne), Conseil Régional d'Auvergne, Conseil Général du Puy-de-Dôme, Gergovie-Val d'Allier Communauté et l'Université de Lausanne, sous réserve.

La lisibilité de notre démarche devrait bénéficier du travail de communication effectué cette année en marge du chantier, en étroite collaboration avec les responsables de la Communauté de Communes Gergovie-Val d'Allier présidée par M. Fafournoux : de portes ouvertes en apéritifs et réunions avec les élus des communes environnantes et du département, de visites didactiques avec les groupes scolaires, en travaux d'insertion avec certains jeunes issus de quartiers défavorisés, la fouille et ses aléas ont eu un certain impact médiatique relayé par la télévision et la presse locale (voir dossier de presse en annexe). Ces échanges fructueux ont aussi fourni l'occasion d'aborder le problème de la conservation du site et de son éventuelle présentation au public, dans le cadre d'une mise en valeur touristique du plateau en cours d'élaboration. Ses retombées possibles en termes d'image, pour les communes limitrophes comme pour le département et la région en général (exposition permanente, valorisation du vignoble local à travers de nouveaux produits ou étiquettes inspirés par le thème emblématique des festins gaulois) ont attiré l'attention des responsables locaux, qui se sont déclarés prêts à s'engager en ce sens avec l'aide de l'État. Chacun a compris que le devenir de ces projets à long terme était lié, en amont, au succès d'un volet scientifique qui devra être mené à bien avec tous les moyens nécessaires.

Matthieu Poux
Université de Lausanne
15 Décembre 2001

Bibliographie

- Bonnet *et alii* : Ch. Bonnet et collaborateurs, *Kerma*, 1993-1194, 1995-1996 : Université de Genève, Genève 1996.
- Brunaux *et alii* 1985 : J.-L. Brunaux, P. Méniel et F. Poplin, Gournay I, les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984), Supplément à la Revue Archéologique de Picardie, 1985.
- Delamarre 2001 : X. Delamarre, Dictionnaire de la langue gauloise. Editions Errance, Paris 2001.
- Dietler et Hayden 2001 : M. Dietler, B. Hayden (éd.), Feasts. Archaeological and Ethnographic Perspectives on Food, Politics and Power, Smithsonian Institution Press, Washington, Londres 2001.
- Fauduet 1993 : I. Fauduet (Dir.), Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule : les fanums. Archéologie Aujourd'hui, Editions Errance, Paris 1993.
- Guichard et Collis 1992 : V. Guichard, J. Collis, Puy de Corent. Rapport de la campagne de fouille de 1992. Projets de recherches « Auvergne Archaeological Survey » (Université de Sheffield) et « Le peuplement des Limagnes à l'Âge du fer » (Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne), Veyre-Monton 1992.
- Guichard et Dunkley 1993 : V. Guichard, J. Dunkley, Fouille programmée de l'oppidum de Corent. Rapport d'activité 1993 du projet de recherches « Le peuplement des Limagnes à l'Âge du fer » (Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne), Veyre-Monton 1993, 43-73.
- Loughton 1997 : M. E. Loughton, Republican Wine amphorae from Middle and Late La Tène Contexts from the Auvergne, Central France. Mémoire inédit, University of Bournemouth 1997.
- Loughton et Jones 2000 : M. E. Loughton, S. Jones, Les amphores républicaines en Auvergne (Puy-de-Dôme) : importation et diffusion avant la Conquête. In : Revue Archéologique du Centre, 2000.
- Méniel 2001 : P. Méniel, Les Gaulois et les animaux : élevage, repas et rites. Ed. Errance, Paris 2001.
- McOmish 1996 : D. McOmish, East Chisenbury: ritual & rubbish at the British Bronze - Iron Age transition, *Antiquity* 70, 1996, 68-76.
- Paunier *et alii* 1989 : D. Paunier, Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Le sanctuaire indigène. Lousonna 7, Cahiers d'Archéologie Romande 42, 1989, 56-88.
- Poux 2000 : M. Poux, Espaces votifs – Espaces festifs. Banquets et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos. In : J.-L. Brunaux (dir.), Des enclos, pourquoi faire ? Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (1989), Revue Archéologique de Picardie 1-2, 2000, 217-232.
- Poux 2001 : M. Poux, Festins sacrés et ivresse collective en Gaule Celtique : traces littéraires, perspectives archéologiques. In : Rites et espace en pays celte et méditerranéen : étude comparée à partir du village d'Acy-Romance. Actes du colloque de Rome 1997, Collections de l'Ecole Française de Rome n°276, 2001, 305-335.
- Poux et Vernet 2001 : M. Poux, G. Vernet, Sanctuaire protohistorique (Clermont-Ferrand « Le Brézet »). L'Archéologue / Archéologie nouvelle, n°54, juin-juillet 2001, 42-45.
- Poux et Feugère 2002 : M. Poux, M. Feugère, Le banquet, miroir privilégié des élites celtique de Gaule indépendante. In : L'aristocratie celte à la fin de l'Âge du fer (II^e s. av. J.-C. – I^{er} s. av. J.-C.). Actes de la table ronde de Bibracte (juin 1999), sous presse.
- Poux 1997 : M. Poux, Les amphores de Bâle-Gasfabrik : approche taphonomique. Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte/Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie 80, 1997, 147-172.
- Poux 1999 : M. Poux (avec la collaboration de B. Boulestin, D. Busson, Th. Lejars, P. Méniel, Chr. Riquier-Boucllet et S. Robin) : Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce. *Protohistoire Européenne* 4, Éditions Monique Mergoïl, 1999.
- Poux, à paraître : M. Poux, « L'Âge du vin. » Banquets et rites de boissons en Gaule celtique. Collection Protohistoire Européenne 9, Editions Monique Mergoïl, 2 tomes, parution prévue courant 2002.
- Provost et Mennessier-Jouannet 1994 : M. Provost, Chr. Mennessier-Jouannet, Le Puy-de-Dôme. Carte Archéologique de la Gaule 63/2, Paris 1994, 76-82.

Annexe 1 : listes de mobiliers

Inventaire sommaire du mobilier

catégorie	nombre (n)	poids (g)
amphore (conservée)	3323	477416
amphore (rejetée)	2376	213645
autres métaux	1	1
base cuivre déchets	3	10
base cuivre objets	1	5
céramique (vaisselle)	8000	110023
clous en fer	935	8322
déchets de fer	8	37
enduits / mortier de chaux	197	5446
matériaux organiques (bois, os)	14969	91885
monnaies	100	500
objets en fer	21	211
parure en verre	7	26
pierre (autres)	155	3425
pierre architecturale	39	18894
pierre artisanale	13	9900
réipients en verre	20	88
scories	1	
terre cuite (autre)	13	5220
terre cuite architecturale (conservée)	139	23304
terre cuite architecturale (rejetée)	3806	572770
Total	34127	1541128

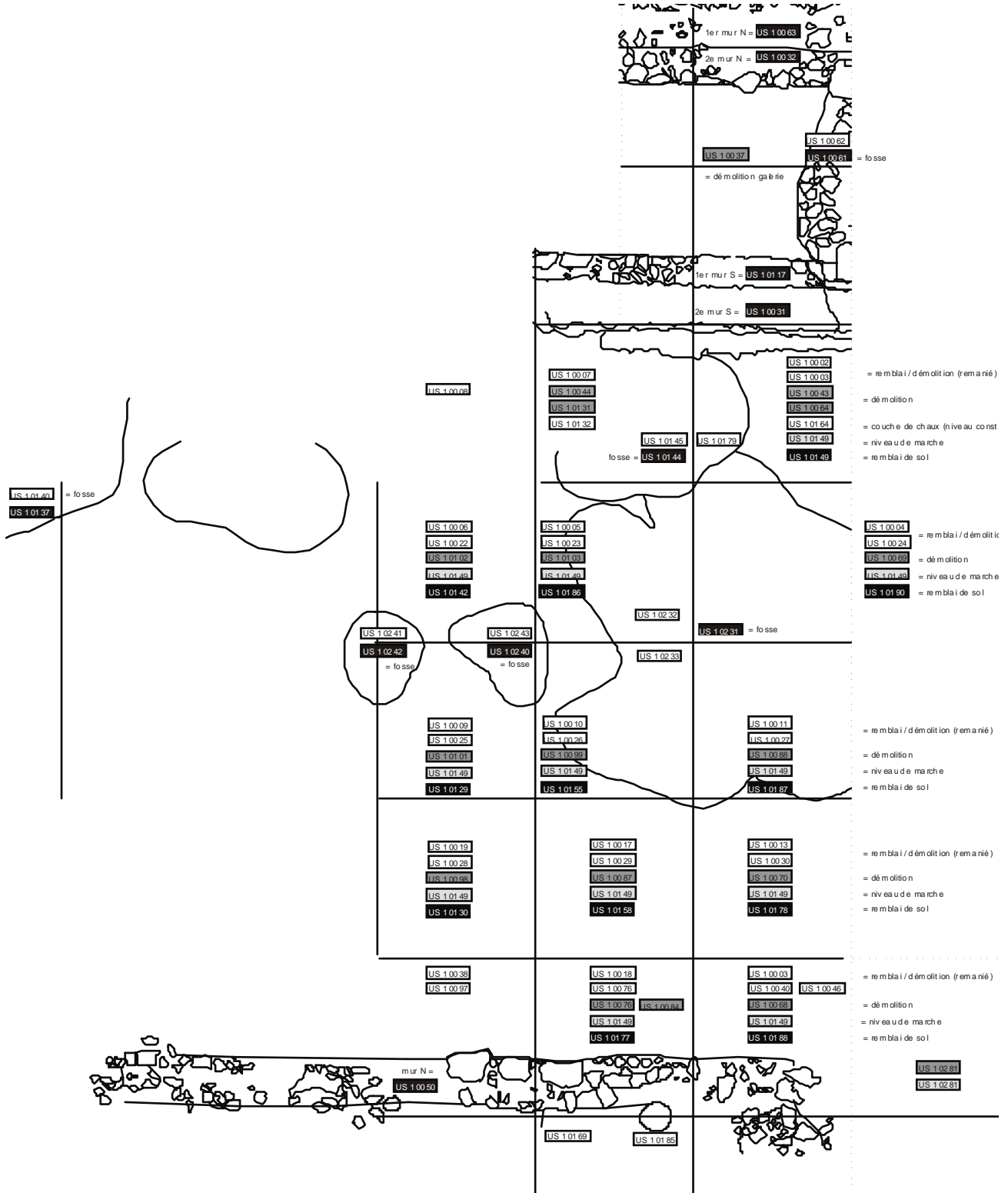
Pierre, céramique

pierre	161
statuaire	1
perle	2
pendeloque	1
outillage lithique	4
mortier	5
meule	3
jeton	1
fusaïole	2
colonne	3
autre	136
bloc travaillé	1
autre outil	1
Arme flèche	1
céramique	112
jeton	109
graffites	2
coupe perforée	1
amphore	9
jeton	8
autre	1
Terre cuite	6
jeton	1
fusaïole	2
autre	2
architecturale	1
Total	288

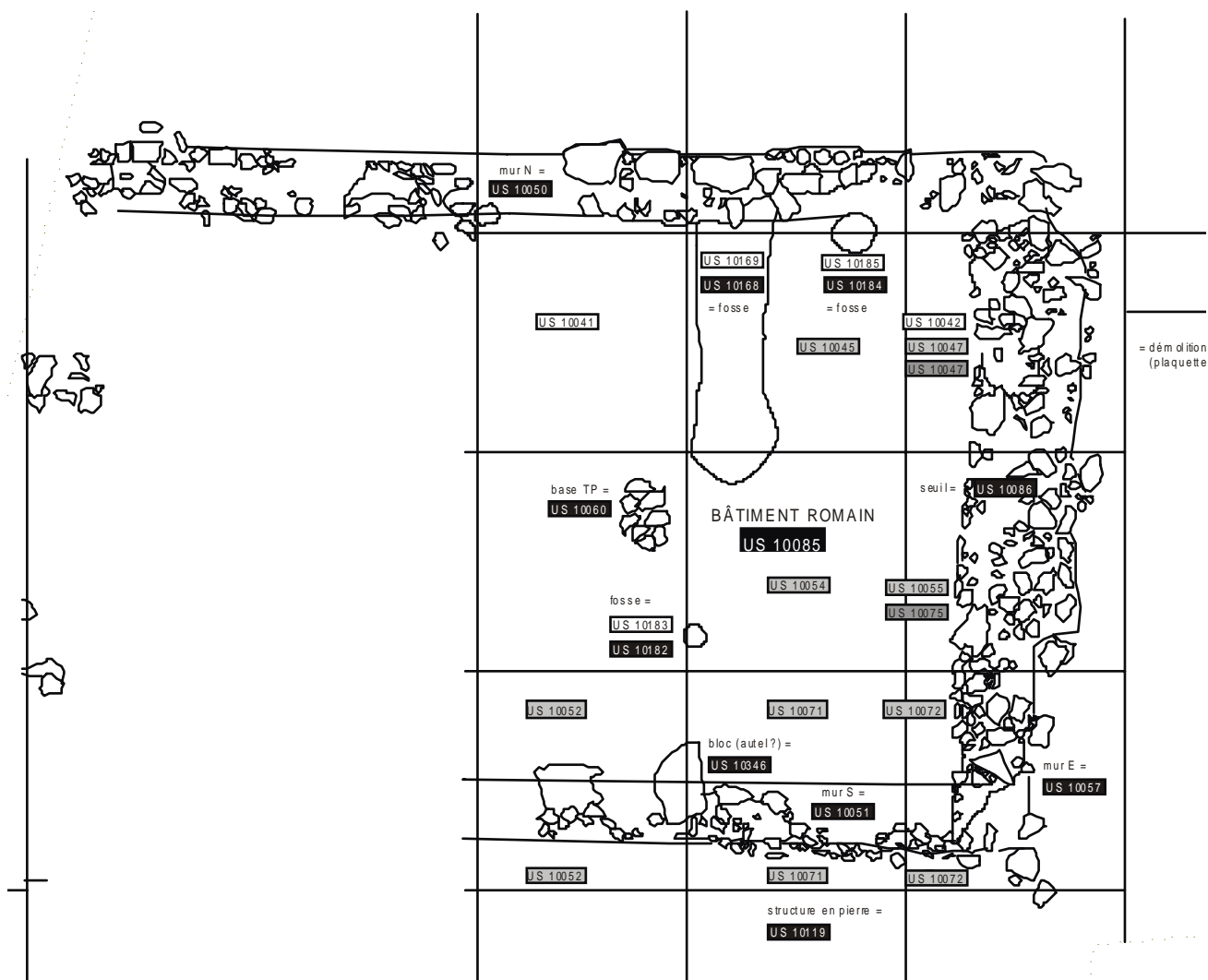
Métal, verre

fer	111
tôle	4
tige	14
lame de couteau	2
fibule	16
crochet	1
clou	23
autre	24
anneau	4
anse de chaudron	2
croc / fourchette ?	4
plaque	6
rasoir	1
armement, fourreau d'épée	5
armement, pointe de lance	2
armement, talon de lance	3
monnaies	100
indéterminé	18
bronze, romaine	7
bronze, hors contexte	13
bronze, gauloise	36
bronze	20
argent, hors contexte	3
argent	2
argent, gauloise	1
bronze	86
tôle	9
tige	3
fibule	16
clou	1
bracelet	1
Autre	21
anneau	14
plaque	3
armement, fourreau d'épée	1
épingle	3
rivet	14
verre	24
réipient	20
perle	3
bracelet	1
argent, plomb	8
autre	4
plaquette en plomb	2
plaquette en argent	2
os	8
perle	2
déchet artisanal	1
autre	5
Total	337

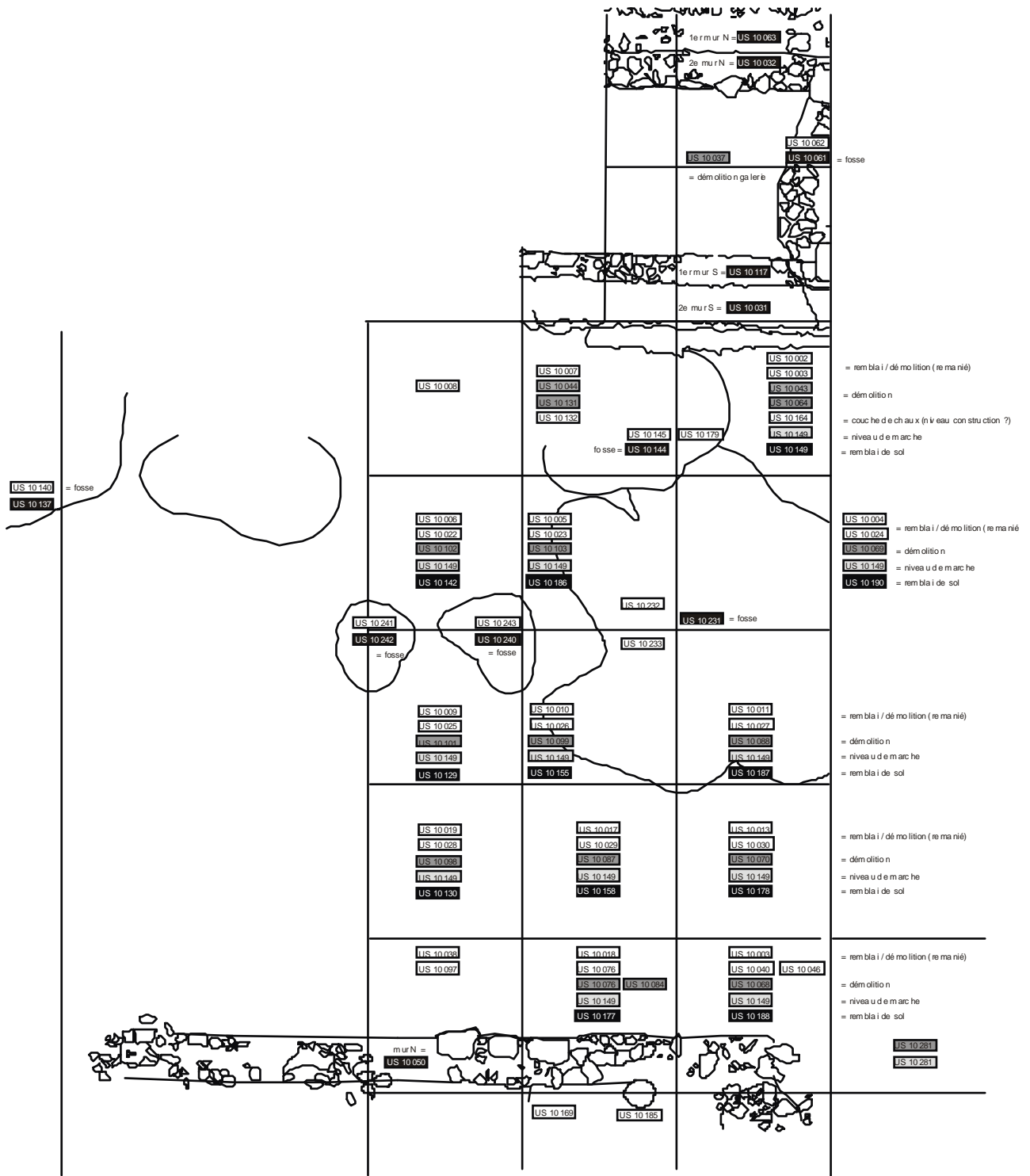
Annexe 2 : plans de localisation des unités stratigraphiques



Corent, Fouilles 2001, structures d'époque romaine, localisation des unités de fouille (UF) dans la partie septentrionale du transect nord-sud.



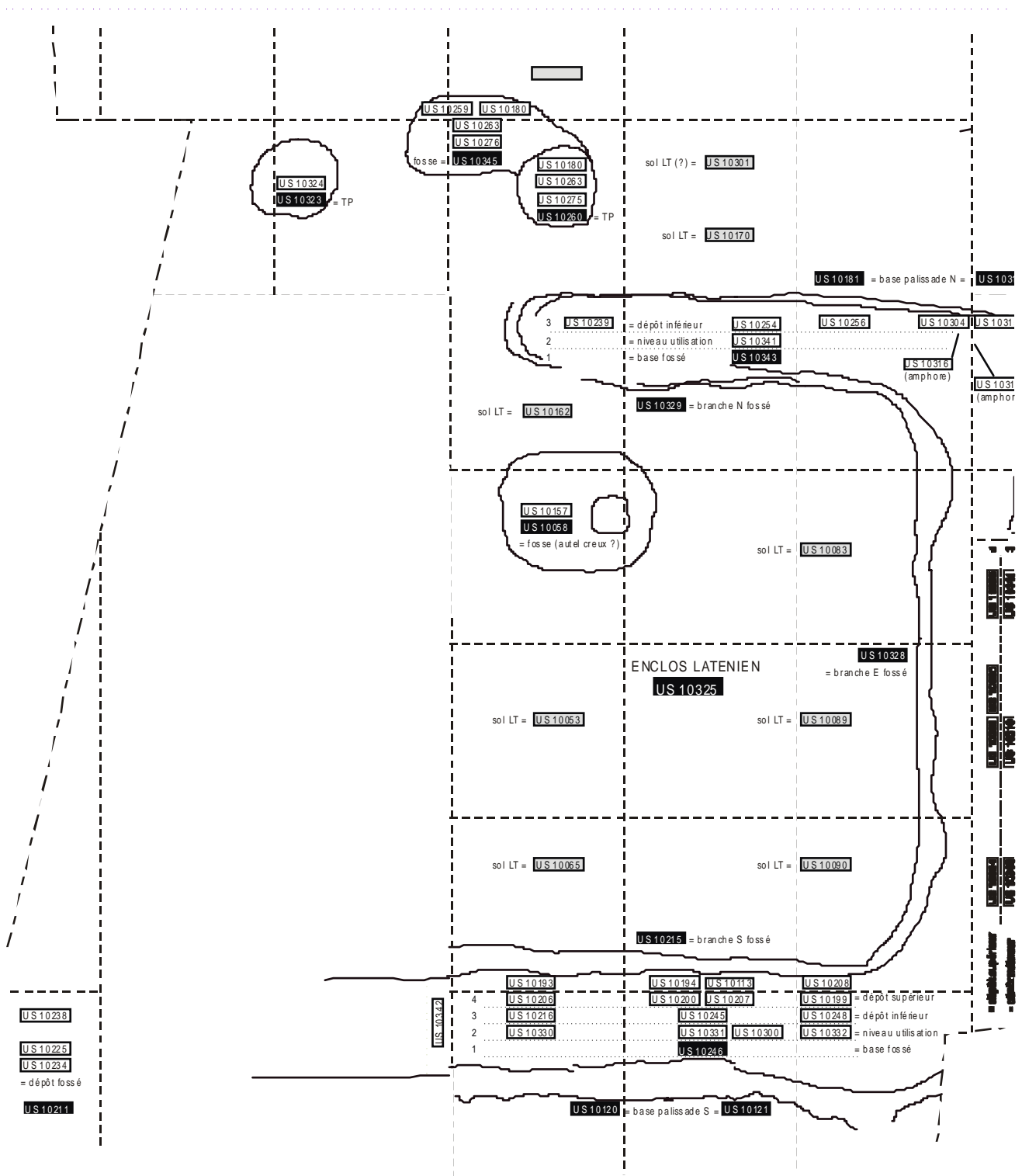
Coirent, Fouilles 2001, structures d'époque romaine, localisation des unités de fouille (UF) du bâtiment [10085].



Corent, Fouilles 2001, Structures d'époque romaine, localisation des unités de fouille (UF) dans la partie méridionale du transect nord-sud.



Corent, Fouilles 2001, structures d'époque laténienne,
localisation des unités de fouille (UF) dans la partie septentrionale du transect nord-sud.



Corent, Fouilles 2001, structures d'époque Laténienne, localisation des unités de fouille (UF) de l'enclos [10325].



Corent, Fouilles 2001, Structures d'époque romaine,
 localisation des unités de fouille (UF) dans la partie méridionale du transect nord-sud.

LE SEMEUR

hebdo

L'hebdomadaire qui parle de vous

37, rue Montlosier • 63058 CLERMONT FERRAND CEDEX 1
☎ 04 73 98 46 00 — Fax : 04 73 98 46 09 — E-mail : redaction.semeur.hebdo@wanadoo.fr

5^e année — ISSN 0964-7791

№ 2902 • Vendredi 21 septembre 2001 • 6,50 F

Archéologie à Corent

Des pillards s'invitent au banquet



Recomposition d'une des innombrables amphores découvertes sur le site du sanctuaire. Ce sont quelques milliers de litres de vins importés d'Italie qui ont été consommés au cours des banquets gaulois. Gargantuesque !

Depuis début août, le Puy de Corent fait l'objet de fouilles archéologiques. Vendredi 14 septembre, Matthieu Poux, chercheur à l'université de Lausanne et responsable du chantier a présenté les premiers résultats en présence d'élus du secteur tels que Jean-Paul Bacquet député-maire de Coudeat, et des membres de l'Association pour la recherche sur l'âge du fer (Arasf).

Dirigée dans l'optique spécifique du lésin gaulois, les fouilles archéologiques sur le Puy de Corent ont permis de mettre à jour les vestiges d'un sanctuaire gaulois bâti, lieu de banquet.

La découverte est de taille d'un point de vue scientifique. Le site de Corent est selon Matthieu Poux, spécialiste de la consommation de vins en Gaule, «le premier sanctuaire de

ce type fouillé dans la région. Il contorne le rôle de centre religieux et politique attribué à l'oppidum de Corent» et met en avant des «similitudes entre les pratiques culturelles des tribus arvernes et belges». Pratiques religieuses et débats politiques avaient lieu lors de ces réunions où les victuilles (moutons et bœufs) et le vin en provenance d'Italie étaient consommés dans des proportions gargantuesques !

Plainte est portée

Des campagnes de fouilles ont été programmées sur trois ans.

Et tout aurait été pour le mieux dans le meilleur des mondes, si l'équipe n'avait pas vu une partie de ses investigations anéantie par la visite nocturne de pillards.

Or, le mobilier tant convoité

par les pirates a une valeur marchande inversement proportionnelle à sa valeur scientifique ! «Patrimoine de tous», les pièces de monnaie éléments de datations, les tessons d'amphores de vins importées par milliers d'Italie, les ossements de moutons consommés lors des banquets, sont autant de traces de nos ancêtres, qui permettent aux archéologues de faire parler le site pour écrire les pages de l'histoire de l'humanité.

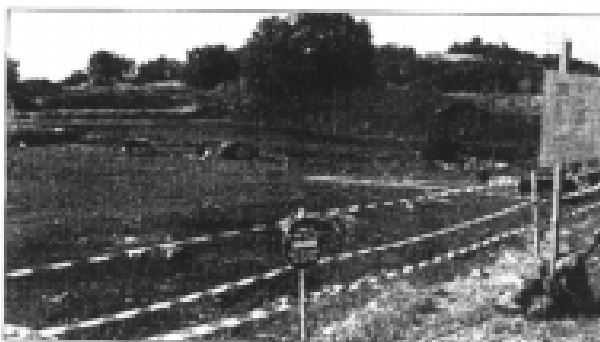
L'équipe d'archéologues a porté plainte et a rappelé que l'utilisation d'un détecteur de métaux - bien qu'il soit en vente libre - nécessite l'obtention d'une autorisation avant toute utilisation. Et quiconque ne respecterait pas la loi s'exposerait à de très lourdes amendes et même à de l'emprisonnement, par Taranis !

L'Auvergne agricole

Corent

Fouilles : le Plateau de Corent nous dévoile ses secrets

Depuis le début du mois d'août et jusqu'à la fin septembre, des fouilles sont menées sur ce plateau chargé d'histoire. En effet, les premières fouilles opérées sur ce site de 1991 à 1993 révélèrent une période d'occupation des lieux s'étalant sur 3000 ans.



■ Mathieu Poux, chargé temporaire d'enseignement à l'Université de Lausanne, dirige les recherches en collaboration avec Yann Debergé, membre salarié de l'Association pour la Recherche sur l'Âge de Fer en Auvergne (ARAF), basée à Mirefleurs. Leur équipe, internationale, est principalement composée d'une dizaine d'étudiants bénévoles. L'opération, initiée par le Service Régional d'Archéologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'ARAF, est soutenue par Gergovie, Val d'Allier Communauté.

Les actuelles fouilles ont permis de mettre en partie à jour un sanctuaire carré de l'époque romaine, entouré d'une galerie. Mathieu Poux, ayant rédigé une thèse sur les banquets gaulois, ou grands festins, explique que de tels repas ont dû avoir lieu en cet endroit, des carcasses de

moutons ayant été découvertes par dizaines, ainsi que des centaines d'amphores à vin importées d'Italie.

Selon lui, "le site est fortement marqué par très riche en structures, en mobilier, et en archéologie, un objet arraché du sol devient muet". Phrase que certaines personnes peu scrupuleuses feraient bien de méditer...

JEUDI 6 SEPTEMBRE 2001

Centre de France

LA MONTAGNE

PUY-DE-DÔME

Fouilles archéologiques fouillées

Corent. — Les chercheurs de l'association pour la recherche de l'âge de fer en Auvergne, qui travaillent actuellement sur un site archéologique à Corent, ont eu la désagréable surprise de découvrir, hier matin, que le lieu de leurs études avait été visité et dégradé.

Il semblerait que ce ne soit pas la première incursion indelicatée, le terrain a été visité plus ou moins régulièrement. Mais hier matin, les vestiges archéologiques mis au jour ont subi de nombreuses dégradations.

Des traces de piktinnement laissent supposer aux gendarmes de Saint-Amant-Tallende — qui mènent l'enquête — que plusieurs individus pénétrèrent sur le site avec des détecteurs à métaux.

La compagnie de Clermont a décidé de renforcer la



N° 872 - 17 septembre 2001
ÉDITION PUY-DE-DÔME / CLERMONT-FD

■ ARCHÉOLOGIE À CORENT

Depuis le début du mois d'août et jusqu'à la fin septembre, des fouilles sont menées sur ce plateau chargé d'histoire. En effet, les premières fouilles opérées sur le site de Corent de 1991 à 1993 révélèrent une période d'occupation des lieux s'étalant sur 3.000 ans.

Mathieu Poux, chargé temporaire d'enseignement à l'Université de Lausanne, dirige les recherches en collaboration avec Yann Deberge, membre salarié de l'Association pour la recherche sur l'Âge de Fer en Auvergne (ARAF), basée à Mirefleurs. Leur équipe est principalement composée d'une dizaine d'étudiants bénévoles. L'opération, initiée par le Service régional d'archéologie de la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) et l'ARAF, est soutenue par Gergovie-Val d'Allier Communauté.

Les actuelles fouilles ont permis de mettre en partie à jour un sanctuaire carré de l'époque romaine, entouré d'une galerie. Mathieu Poux, auteur d'une thèse sur les banquets gaulois, ou grands festins, explique que de tels repas ont dû avoir lieu en cet endroit, des carcasses de moutons ayant été découvertes par dizaines, ainsi que des centaines d'amphores à vin importées d'Italie.

Selon lui, « le site est fortement menacé car très riche en structures, en mobilier, et en archéologie, un objet arraché du sol devient muet ». Phrase que certaines personnes peu scrupuleuses feraient bien de méditer...



Une fouille à Corent

Centre France

LA MONTAGNE

LUNDI 10 SEPTEMBRE 2001

— ARRÊT SUR IMAGE —

Le plateau de Corent dévoile ses secrets



Depuis le début du mois d'août et jusqu'à la fin septembre, des fouilles sont menées sur le plateau de Corent. En effet, les premières fouilles opérées sur ce site de 1991 à 1993 révélèrent une période d'occupation des lieux s'étalant sur 3.000 ans.

Mathieu Poux, chargé temporaire d'enseignement à l'Université de Lausanne, dirige les recherches en collaboration avec Yann Deberge, membre salarié de l'Association pour la Recherche sur l'Âge de Fer en Auvergne (ARAF), basée à Mirefleurs. Leur équipe, internationale, est principalement composée d'une dizaine d'étudiants bénévoles. L'opération, initiée par le service régional d'archéologie de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'ARAF, est soutenue par Gergovie-Val d'Allier Communauté.

Les actuelles fouilles ont permis de mettre en partie à jour un sanctuaire carré de l'époque romaine, entouré d'une galerie. Mathieu Poux, ayant rédigé une thèse sur les banquets gaulois, ou grands festins, explique que de tels repas ont dû avoir lieu en cet endroit, des carcasses de moutons ayant été découvertes par dizaines, ainsi que des centaines d'amphores à vin importées d'Italie.

Selon lui, « le site est fortement menacé car très riche en structures, en mobilier, et en archéologie, un objet arraché du sol devient muet ». Phrase que certaines personnes peu scrupuleuses feraient bien de méditer... En effet, il semble que le site soit régulièrement visité par des pileurs. A tel point que les gendarmes ont été saisis de l'affaire (voir notre édition du 6 septembre).